



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 005 publié le 6 janvier 2017

Sommaire affiché du 6 janvier 2017 au 5 mars 2017

SOMMAIRE

DRCL

- Arrêté préfectoral complémentaire n°2016-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/948 du 30 décembre 2016 portant modification des conditions d'exploitation de carrière sur la commune de Maisse au lieu-dit "La Plaine Saint-Eloi" par la Société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS

- Arrêté préfectoral n°2016-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/949 du 30 décembre 2016 mettant en demeure la société AXEREAL de respecter les dispositions de l'article 1.6 du titre 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1er août 2007 pour son établissement situé 45 quai de l'Apport Paris à CORBEIL-ESSONNES (91100)

- Arrêté n°2017-PREF-DRCL n°003 du 06 janvier 2017, fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'élection municipale partielle complémentaire des 22 et 29 janvier 2017 de la commune de BUNO-BONNEVAUX

UD DIRECCTE

- Arrêté 2016/PREF/SCT/069 du 20/12/2016 accordant la Médaille d'Honneur du Travail pour la promotion du 1^{er} janvier 2017

- Arrêté 2016/PREF/SCT/070 du 20/12/2016 accordant la Médaille d'Honneur Agricole pour la promotion du 1^{er} janvier 2017

- RECEPISSE DE DECLARATION 2016/SAP/823625322 du 19 décembre 2016 d'un organisme de services à la personne délivré à L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) MA DEUXIEME FAMILLE, 6 Rue du Dr Schweitzer Gillevoisin 91420 MORANGIS

- RECEPISSE DE DECLARATION 2016/SAP/490846615 du 28 juin 2011 d'un organisme de services à la personne délivré à La Société à Responsabilité Limitée (SARL) SABTILE « A.P. SERVICES », 10 Avenue Charles Gounod 91860 EPINAY SOUS SENART

- arrêté n°2017/PREF/SCT/17/001 du 3 janvier 2017 autorisant la société XPO SUPPLY CHAIN France groupe XPOLOGISTICS située rue de Bourgogne - ZA de la Moinerie 91220 BRETIGNY SUR ORGE à déroger à la règle du repos dominical les dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017

DT - ARS

- arrêté n°2016-525 du 30 décembre 2016 portant changement de dénomination de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « les Jardins de Cybèle » sis 6 rue des clos à Bondoufle (91070) pour « Résidence Pro Santé Evry »

- arrêté conjoint n°2016-523 portant changement de dénomination de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommé « Le Château de Lormoy » sis 47-51 route de Lormoy, à Longpont sur Orge (91310) pour « Korian Château de Lormoy »

DCSIPC

- arrêté 2016 - PREF - DCSIPC - SIDPC n° 1259 du 21 décembre 2016 relatif à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

- arrêté 2016 - PREF - DCSIPC - SIDPC n°1260 du 21 décembre 2016 portant désignation des fonctionnaires habilités à présider la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

- arrêté 2016 - PREF - DCSIPC - SIDPC n°1261 du 21 décembre 2016 portant constitution des commissions communales de sécurité

- arrêté 2016 - PREF - DCSIPC - SIDPC n°1262 du 21 décembre 2016 relatif aux commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

ARRÊTÉ COMPLÉMENTAIRE

n° 2016-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/948 du 30 décembre 2016
portant modification des conditions d'exploitation de carrière sur la commune de Maisse
au lieu-dit "La Plaine Saint-Eloi" par la Société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

Vu le code de l'environnement et notamment son article R.512-31,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne,

Vu le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de M. David PHILOT, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-042 du 6 juin 2016 portant délégation de signature à M. David PHILOT, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

Vu l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrière, et notamment son article 22 qui stipule que l'exploitation est menée de manière à ne pas être à l'origine de bruits aériens ou de vibrations mécaniques susceptibles de compromettre la santé ou la sécurité du voisinage ou de constituer une gêne pour sa tranquillité,

Vu la circulaire n°86-23 du 23 juillet 1986 relative aux vibrations mécaniques émises dans l'environnement par les installations classées,

Vu l'arrêté préfectoral n°96-449 du 18 octobre 1996 autorisant la société Bervialle à exploiter une carrière de sables industriels au lieu-dit « La plaine de Saint Eloi » d'une superficie de 17 ha environ sur la commune de Maisse,

Vu l'arrêté préfectoral n°97-4933 du 17 novembre 1997 autorisant la société SIFRACO à se substituer à la société Bervialle pour l'exploitation de la carrière de sables industriels au lieu-dit « La Plaine de Saint Eloi » d'une superficie de 17 ha environ sur la commune de Maisse,

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-PREF-DCI/3/BE/n°0148 du 7 août 2006 autorisant le changement d'exploitant de la carrière précédemment exploitée par la société SIFRACO à Maisse au lieu-dit « La Plaine de Saint Eloi » au profit de la société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS,

Vu l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008 autorisant la société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS à exploiter une carrière de sables industriels au lieu-dit «la Plaine de Saint Eloi » sur la commune de MAISSE,

Vu l'étude sur les mesures acoustiques réalisées par la société ALYANGE le 10 mars 2015 sur la carrière de Maise,

Vu l'étude sur les mesures de vibrations réalisées par la société LINKS le 10 mars 2015 sur la carrière de Maise,

Vu la demande complétée du 30 mars 2015 de la société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS pour l'utilisation sur le site de la carrière lieu-dit « La plaine de Saint Eloi » à Maise, de deux machines dents ripper de type Xcentric-Ripper modèles XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques,

Vu la demande complétée du 5 septembre 2014 de la société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS demandant la sortie définitive de parcelles du périmètre de la carrière,

Vu l'avis et les propositions du Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Énergie de la région Ile-de-France en date du 14 octobre 2016,

Vu l'avis de la formation spécialisée des carrières de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) émis lors de sa réunion du 25 octobre 2016,

Vu le projet d'arrêté préfectoral complémentaire notifié le 13 décembre 2016 à l'exploitant,

VU l'absence d'observation de l'exploitant formulée par courrier en date du 23 décembre 2016,

Considérant qu'il y a lieu de prescrire des mesures des nuisances sonores supplémentaires dès la mise en service des dents de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques,

Considérant qu'il y a lieu de prescrire des mesures des vibrations mécaniques supplémentaires dans l'environnement dès la mise en service des dents de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques,

Considérant qu'il y a lieu de prescrire des mesures de poussières dès la mise en service des dents de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques,

Considérant qu'il y a lieu de supprimer de l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008 autorisant la société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS à exploiter une carrière de sables industriels au lieu-dit «la Plaine de Saint Eloi » sur la commune de MAISSE :

- toute rubrique ICPE et les prescriptions qui s'y rattachent ayant fait l'objet de nouvelles prescriptions régies par les activités de traitement de matériaux d'extraction réglementées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2009.PREF.DCI2/BE 00183 du 26 octobre 2009,
- les parcelles du périmètre de la carrière sur lesquelles ces activités ICPE,

Considérant que les intérêts mentionnés à l'article L511-1 du code de l'environnement sont garantis par l'exécution des prescriptions spécifiées par le présent arrêté ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1

La société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS, dont le siège social est situé Chemin St Eloi 91720 MAISSE, est tenue de respecter les dispositions du présent arrêté pour l'exploitation de la carrière au lieu-dit «la Plaine de Saint Eloi » sur la commune de MAISSE, autorisée par l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008.

ARTICLE 2 : Conformité aux dossiers

La présente autorisation est accordée dans les conditions du dossier de demande du 30 juillet 2010 complété le 5 septembre 2014 et du dossier 15 janvier 2014 complété le 30 mars 2015, sous réserve du droit des tiers et sans préjudice du respect des prescriptions du présent arrêté ainsi que des réglementations autres en vigueur.

En particulier, l'exploitation est conduite et les terrains exploités sont remis en état par phases coordonnées, conformément à l'étude d'impact, aux plans d'exploitation et de remise en état, aux indications et engagements contenus dans les dossiers de demande sus-mentionnés en tout ce qu'ils ne sont pas contraires aux dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Rubriques de classement au titre des installations classées

L'article I-2 de par l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008 est remplacé par :

L'exploitation de cette carrière relève des rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement conformément au tableau ci-dessous :

Désignation de l'activité (ou de l'installation)	Rubrique de la nomenclature	Régime
Exploitation de carrière	2510-1	A
Traitement de matériaux : criblage primaire + convoyeur (puissance 130 kW)	2515-1-c	D

A (autorisation), D (déclaration)

ARTICLE 4 : Modification de l'article « Article I-3 : Caractéristiques de la carrière » de l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008

L'alinéa « - périmètre de l'autorisation :[..] » est remplacé par :

- périmètre de l'autorisation :

Commune	Lieu Dit	Section	Numéro	Superficie Autorisée en m ²
Exploitation de carrière				
Maisse	Plaine St-Eloi	AN	278	18 760
			279	19 473
			280	1 518
			281	1 020
			282	378
			283	864
			285 pp	1 236
			286	2 752
			287	1 070
			288	2 837
			289	4 349
			290 pp	85 180
			291	7 360
			294 pp	23 930
			295	960
			296 pp	8 120
347 pp	113 675			
401 pp	1 350			
402	14 449			
403	6 427			
Total				315 708

Surface totale autorisée pour la carrière : 31 ha 57 a 08 ca

Un plan cadastré précisant le périmètre modifié de l'autorisation est joint au présent arrêté.

ARTICLE 5 : Modification des articles de l'arrêté préfectoral n°2008.PREF.DCE/BE 0187 du 02 décembre 2008

Articles modifiés	Alinéa et/ou paragraphe à modifier	Modification
Article I-1 : Autorisation	« - à exploiter les installations de traitements des matériaux extraits sur la carrière »	« - à exploiter les installations de traitement de criblage primaire des matériaux »
Article III-3 : Accès	« Horaire d'évacuation des matériaux par la route de Buno-Bonnevaux : 6h à 20h00 du lundi au vendredi sauf les jours fériés. »	Suppression de l'alinéa
Article III-13 : Phasage de l'exploitation	« L'exploitation est réalisée en 5 phases conformément aux plans de phasage joints en annexes »	Les plans de phasage non échu sont modifiés conformément à l'annexe 3 du présent arrêté
Article III-16 : Remise en état du site	« La remise en état de la carrière est réalisée conformément au plan de l'état final de la carrière joint en annexe »	Le plan de remise en état final du site est modifié selon l'annexe 2 du présent arrêté
Article IV-2 : Prévention des retombées de produits minéraux	« - convoyeur : [..] Le cas échéant, les silos doivent être munis de dispositifs de contrôle de niveau de manière à éviter les débordements. » « et station de transit de produits minéraux route de Buno »	Suppression du paragraphe et de l'alinéa
Article IV-4 : Prélèvements d'eau	IV-4-1 Généralités et consommation	Suppression du paragraphe IV-4-1
Article IV-4 : Prélèvements d'eau	IV-4-2 et IV-4-3	Remplacer le mot « forage » par le mot « piézomètre »
Article IV-5 : Pollution des eaux	Alinéa II	Suppression de l'alinéa
Article IV-7 : Incendie et explosion	« ainsi que la zone de ravitaillement des engins »	Suppression de la mention
Article V-1 : Montant des garanties financières	Tableau des garanties financières	Le tableau des garanties financières est mis à jour et modifié selon l'annexe 4 du présent arrêté

ARTICLE 6 : Utilisation de la machine dent de ripper

Article 6.1

La société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS est autorisée à utiliser sur le site de la carrière au lieu-dit « la Plaine de Saint Eloi » sur la commune de MAISSE, deux machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques.

Article 6.2

Ces machines pourront être utilisées de 7h30 à 19h00, sauf week-end et jours fériés.

Article 6.3

Le ravitaillement et l'entretien des machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 et des pelles mécaniques, seront réalisés sur une aire étanche.

ARTICLE 7 : Retombées atmosphériques

Un réseau de mesures des retombées de poussière dans l'environnement est mis en place. Trois points en limite d'emprise de la carrière sont choisis au plus près de la zone dans laquelle évolue les machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques. Un quatrième point de mesure est mis en place au niveau de la station de violette des rocailles. Les mesures sont réalisées selon la norme NFX43-007. Ces mesures sont réalisées dans le mois qui suit la mise en service des 2 machines puis deux fois par an.

ARTICLE 8 : Bruits

Des mesures de bruit selon la norme NFS 31 010 sont réalisées en un minimum de huit points localisés de la manière suivante :

Point 1 : habitation proche du SIROM,
Point 2 : habitation rue de Buno Bonnevaux,
Point 3 : habitation chemin de la Comble,
Point 4 : habitation chemin de la Montagne St-Eloi,
Point 5 : limite de propriété « Les Creuseaux »,

Point 6 : en limite Ouest d'emprise de la carrière,
Point 7 : en limite Nord-Est d'emprise de la carrière,
Point 8 : en limite Sud-Est d'emprise de la carrière.

Ces mesures sont réalisées une fois par mois pendant les six premiers mois suivant la mise en service des machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques.

A l'issue, l'exploitant présente à l'inspection des installations classées un rapport de synthèse des différentes mesures de bruit. Si besoin, des mesures compensatoires sont proposées pour réduire les niveaux sonores. Après avis de l'inspection des installations classées, ces mesures pourront ensuite être réalisées trimestriellement.

ARTICLE 9 : Vibrations mécaniques émises dans l'environnement

Article 9.1

Les vibrations mécaniques émises par les 2 machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques, sur les infrastructures et le bâti au voisinage de la carrière devront respecter les dispositions de la circulaire n°86-23 du 23 juillet 1986 relative aux vibrations mécaniques émises dans l'environnement par les installations classées.

Article 9.2

La société FULCHIRON INDUSTRIELLE SAS produira dans les 6 mois suivant la mise en service des 2 machines dent de ripper de type XCENTRIC-RIPPER de modèle XR80 et XR120 montées sur des pelles mécaniques, une étude des vibrations mécaniques émises sur les bâtiments existants au voisinage de la carrière, lesquels reprendront à minima les habitations et propriété citées à l'article sur les mesures de bruit . Cette étude sera basée sur les dispositions de la circulaire n°86-23 du 23 juillet 1986 relative aux vibrations mécaniques émises dans l'environnement par les installations classées.

ARTICLE 10 : Publicité

Conformément aux dispositions de l'article R.512-39 du code de l'environnement :

Un extrait du présent arrêté est adressé par la préfecture à la mairie des communes d'implantation de l'installation pour y être affiché pendant une durée minimum d'un mois, avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place une copie de cet arrêté. Procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire et adressé à la préfecture de l'Essonne, bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles.

Le même extrait est publié sur le site internet des services de l'Etat dans l'Essonne pour une durée identique. Le même extrait est affiché en permanence et de façon visible sur les lieux de l'installation par les soins de

l'exploitant.

Un avis relatif à cet arrêté est inséré par les soins de la préfète et aux frais de l'exploitant dans deux journaux diffusés dans tout le département.

ARTICLE 11 : Délais et voies de recours

En application des articles L.514-6 et R.514-3-1 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative compétente (Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES) :

- par l'exploitant, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté ;
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 du code de l'environnement, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue de courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Les tiers qui n'ont acquis ou pris à bail des immeubles ou n'ont élevé des constructions dans le voisinage d'une installation classée que postérieurement à l'affichage ou à la publication de l'acte portant autorisation ou enregistrement de cette installation ou atténuant les prescriptions primitives ne sont pas recevables à déférer ledit arrêté à la juridiction administrative.

ARTICLE 12 : Exécution

Le Secrétaire Général de la préfecture,

Le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France

Les inspecteurs de l'environnement,

Le Maire de Maisse,

L'exploitant, la Société FULCHIRON Industrielle SAS,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne, et dont copie est notifiée à l'exploitant.

Pour la Préfète, et par délégation,
Le Secrétaire Général

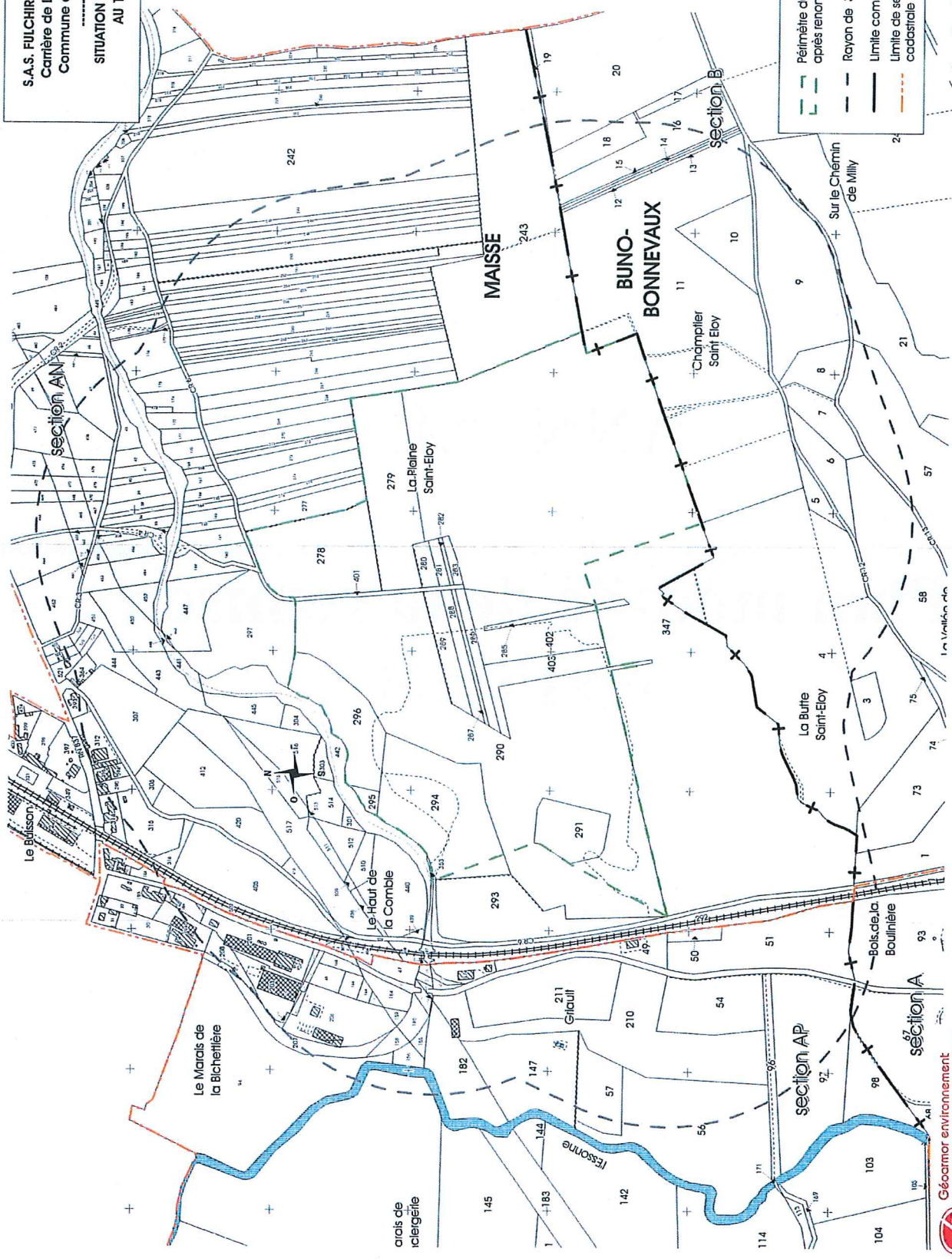


David PHILOT

ANNEXE 1

Plan cadastré du périmètre modifié de l'autorisation

S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
 Carrière de La Plaine St Eloi
 Commune de Maisse - 91
 SITUATION PARCELLAIRE
 AU 1/5000



Périmètre du site après renonciation partielle
 Rayon de 300 m
 Limite communale
 Limite de section cadastrale



ANNEXE 2

Plan modifié de la remise en état final

S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
Carrière de La Plaine St Eloi
Commune de Maisse - 91

PRINCIPE DE REMISE EN ÉTAT
AU 1/3000

(PLAN MIS A JOUR EN 2014)



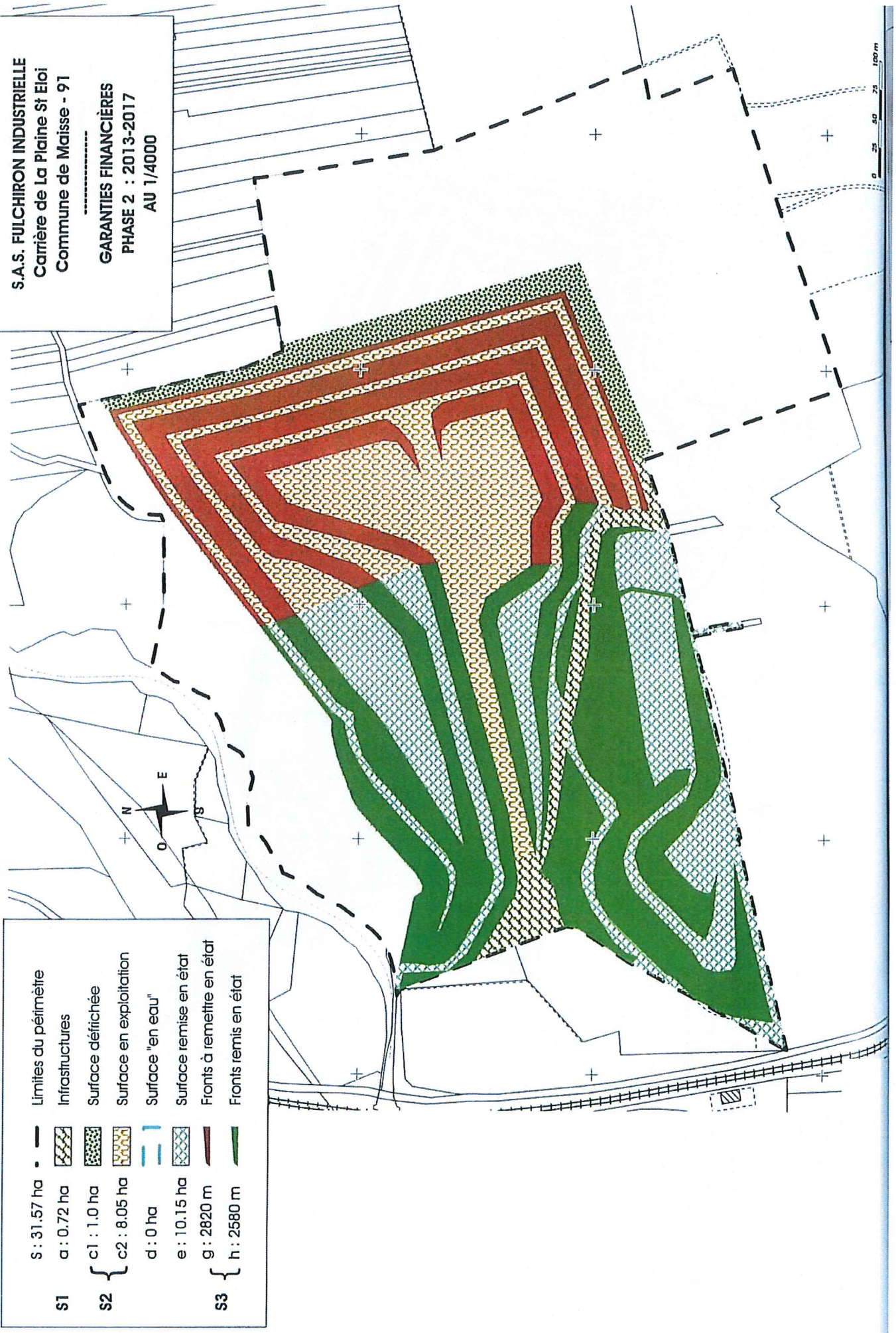
ANNEXE 3

Plans de phasage modifiés

S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
 Carrière de La Plaine St Eloi
 Commune de Maisse - 91

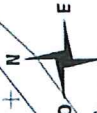
GARANTIES FINANCIÈRES
 PHASE 2 : 2013-2017
 AU 1/4000

S1	S : 31.57 ha	Limites du périmètre
S2	a : 0.72 ha	Infrastructures
	c1 : 1.0 ha	Surface défichée
S3	c2 : 8.05 ha	Surface en exploitation
	d : 0 ha	Surface "en eau"
	e : 10.15 ha	Surface remise en état
	g : 2820 m	Fronts à remettre en état
	h : 2580 m	Fronts remis en état

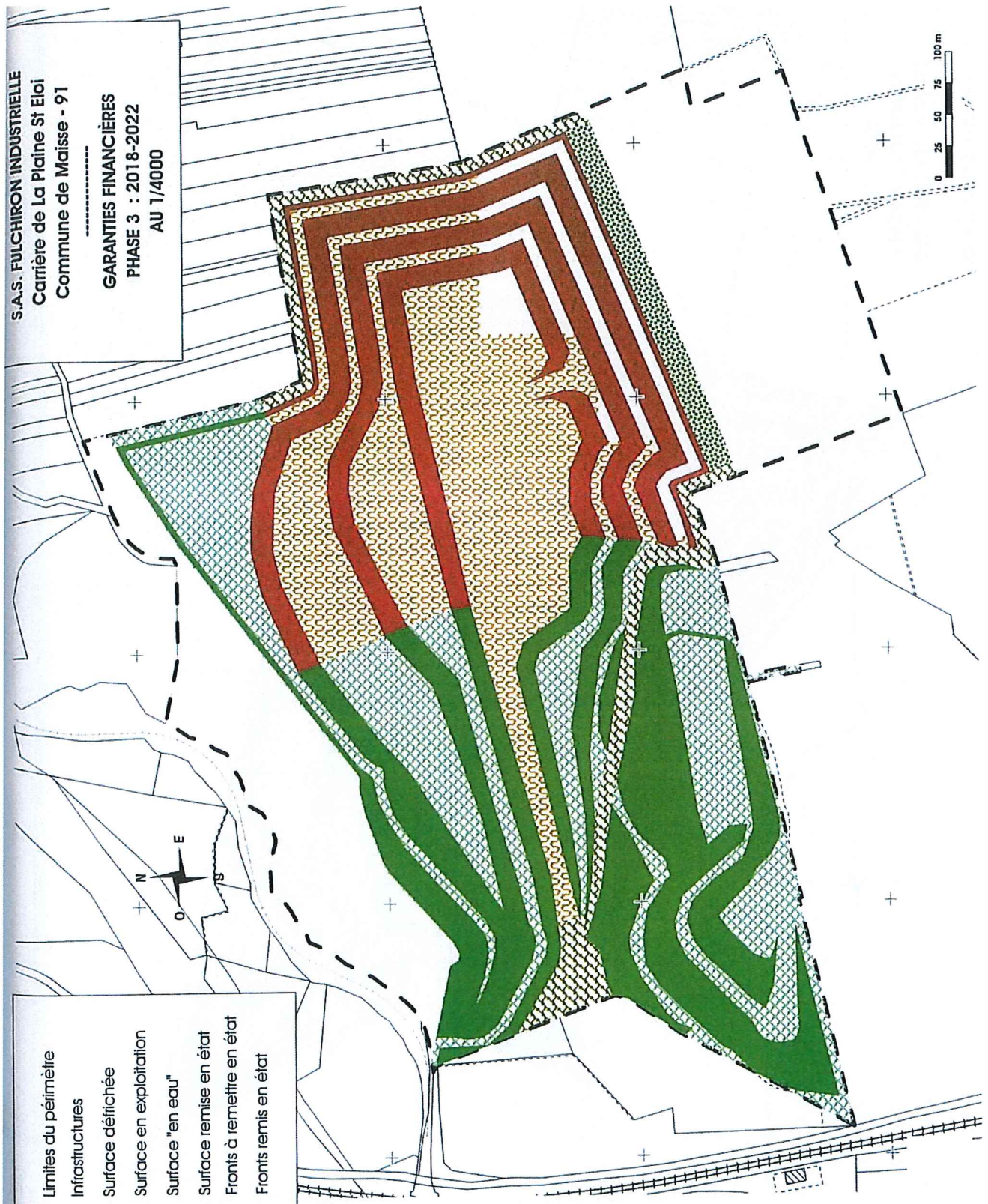


S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
 Carrière de La Plaine St Eloi
 Commune de Maisse - 91

GARANTIES FINANCIÈRES
 PHASE 3 : 2018-2022
 AU 1/4000



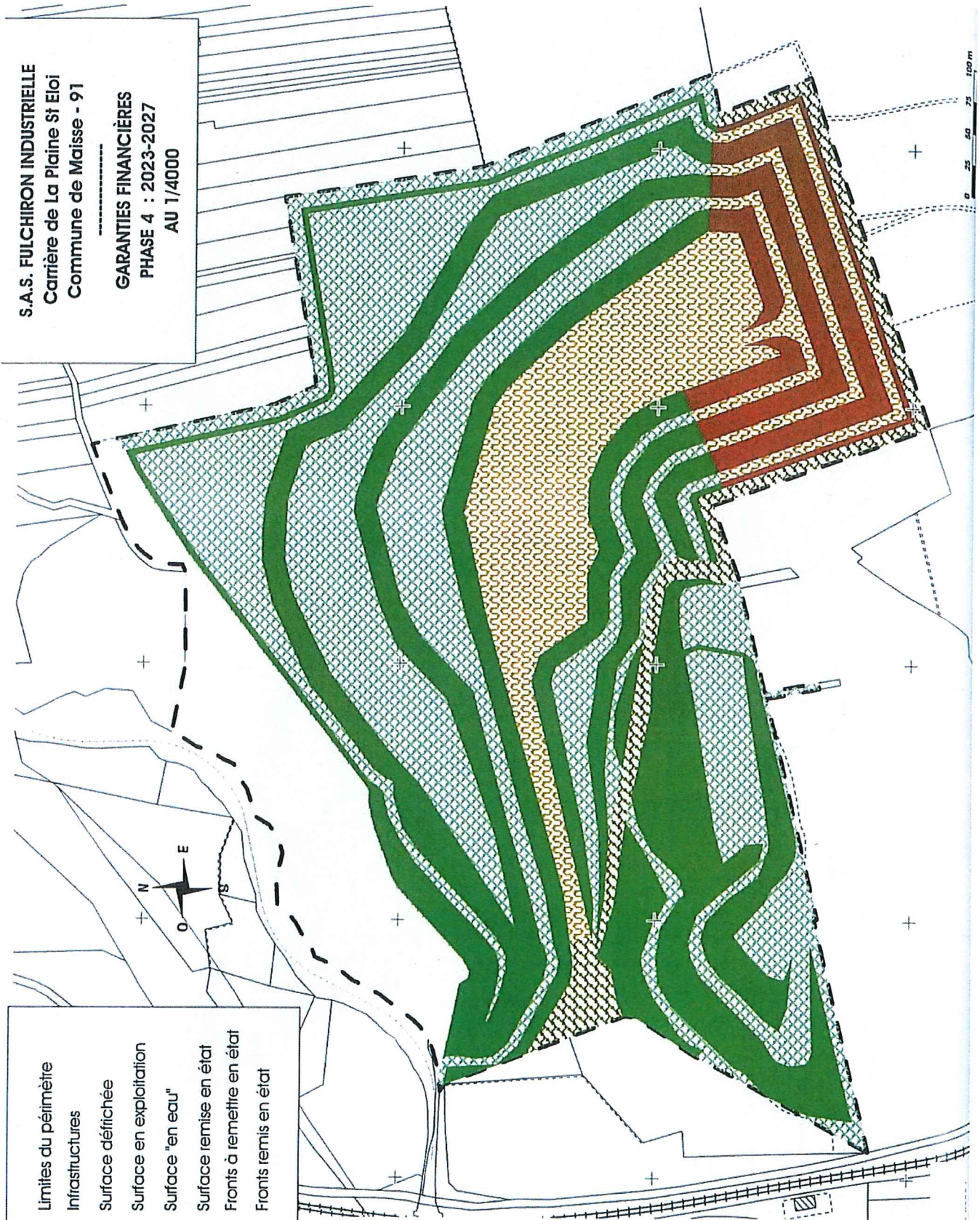
S1	S : 31.57 ha	—	Limites du périmètre
S2	a : 1.21 ha		Infrastructures
	c1 : 0.58 ha		Surface défrichée
S3	c2 : 10.66 ha		Surface en exploitation
	d : 0 ha		Surface "en eau"
S3	e : 11.59 ha		Surface remise en état
	g : 3150 m		Fronts à remettre en état
	h : 3000 m		Fronts remis en état



S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
 Carrière de La Plaine St Eloi
 Commune de Maisse - 91

GARANTIES FINANCIÈRES
 PHASE 4 : 2023-2027
 AU 1/4000

S1	S : 31.57 ha	—	Limites du périmètre
S2	a : 1.25 ha		Infrastructures
	c1 : 0.0 ha		Surface défitchée
S3	c2 : 6.58 ha		Surface en exploitation
	d : 0 ha		Surface "en eau"
S3	e : 20.62 ha		Surface remise en état
	g : 1550 m		Fronts à remettre en état
S3	h : 5560 m		Fronts remis en état

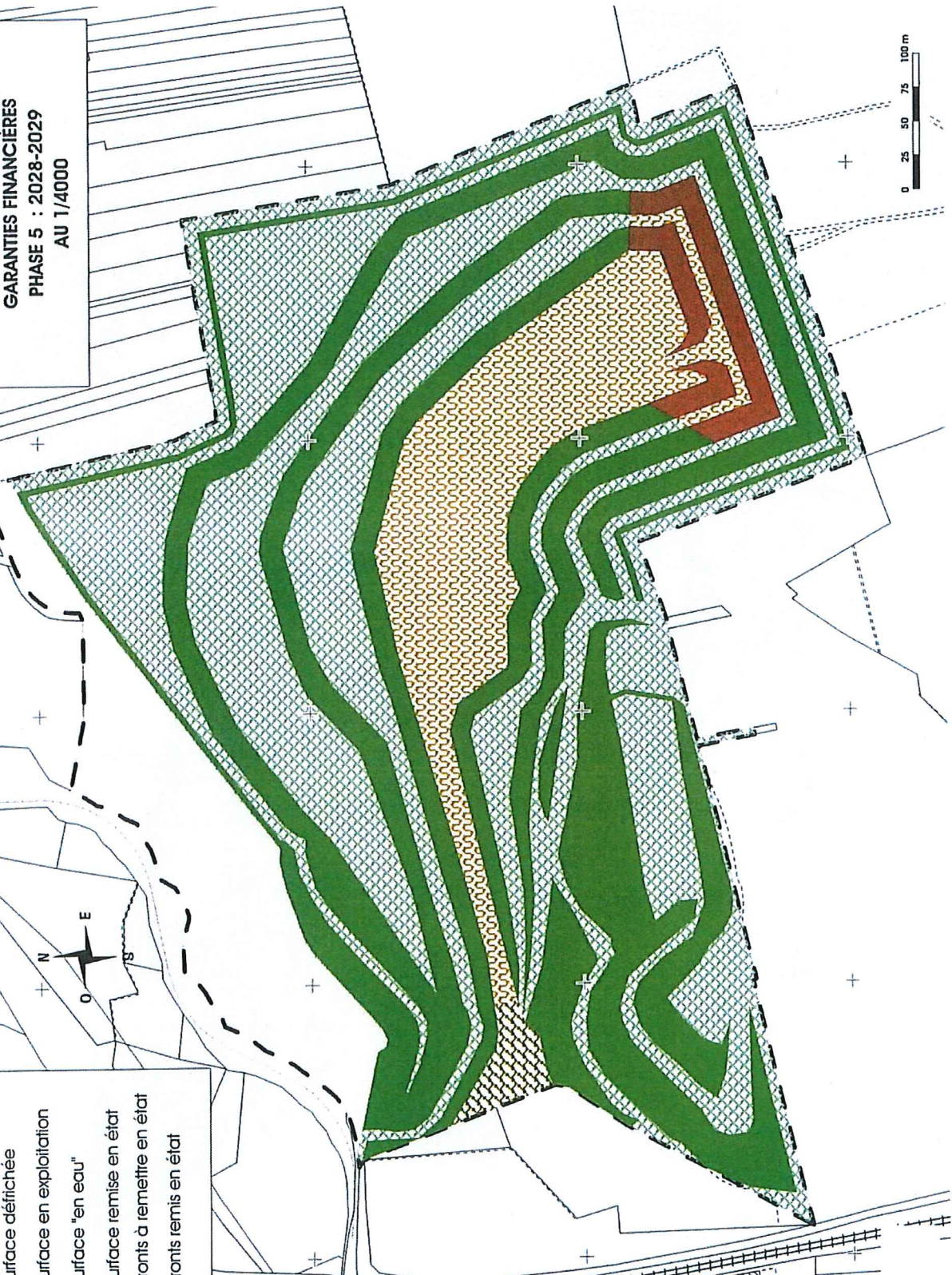


S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLE
 Carrière de La Plaine St Eloi
 Commune de Maisse - 91

GARANTIES FINANCIÈRES
 PHASE 5 : 2028-2029
 AU 1/4000



S1	S : 31.57 ha	Limites du périmètre
S2	a : 0.28 ha	Infrastructures
	c1 : 0.0 ha	Surface défichée
S3	c2 : 4.70 ha	Surface en exploitation
	d : 0 ha	Surface "en eau"
	e : 23.47 ha	Surface remise en état
	g : 480 m	Fronts à remettre en état
	h : 6640 m	Fronts remis en état



ANNEXE 4

Tableau des garanties financières modifié et mis à jour

SOCIETE : S.A.S. FULCHIRON INDUSTRIELLES

nom de la carrière : Carrière de La Plaine St Eloi

commune : Maisse - 91

type d'exploitation : Carrière en fosse ou à flanc de relief

Paramètres d'indexation		
	TVA	index TPO1
mai 2009	0,196	lo
mai 2014	0,200	lr
coefficient α		1,1366

Indexation : $(lr/lo)^{\alpha} * [(1+TVAr)^y / (1+TVAo)]$

	PHASE 1 0 - 5 ans 2008-2012	PHASE 2 5 - 10 ans 2013-2017	PHASE 3 10 - 15 ans 2018-2022	PHASE 4 15 - 20 ans 2023-2027	PHASE 5 20 - 25 ans 2028-2029
ESTIMATION DES SURFACES					
surface totale établissement (ha)	31,57	31,57	31,57	31,57	31,57
a : emprises infrastructures (ha)	0,72	0,72	1,21	1,25	0,28
b : surface maximum défilée (ha)	1,00	1,00	0,58	0,00	0,00
c1 : surface maximum découverte (ha)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c2 : surface maximum en exploitation (ha)	8,05	8,05	10,66	6,58	4,70
d : surface en eau (ha)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
e : surface remise en état (ha)	10,15	10,15	11,59	20,62	23,47
g1 : linéaire des fronts à remettre en état (m)	2 820	3 150	3 150	1 550	480
g2 : hauteur des fronts hors d'eau à r. en é. (m)	13,00	13,00	13,00	13,00	13,00
h1 : linéaire des fronts remis en état (m)	2 580	3 000	3 000	5 560	6 640
h2 : hauteur moyenne des fronts r. en é. (m)	13,00	13,00	13,00	13,00	13,00
surfaces non affectées (ha)	11,65	11,65	7,53	3,12	3,12
S1 (ha) = a + b	1,72	1,72	1,79	1,25	0,28
S2 (ha) = c1 + c2 - d	8,05	8,05	10,66	6,58	4,70
S3 (ha) = (g1 * g2) / 10 000	3,67	3,67	4,10	2,02	0,62

	CALCUL DES MONTANTS non indexés				
	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
	S (ha)	S (ha)	S (ha)	S (ha)	S (ha)
	coût TTC (Euros)	coût TTC (Euros)	coût TTC (Euros)	coût TTC (Euros)	coût TTC (Euros)
coût unitaire (ha)					
TTC (Euros)					
S1 (ha)	15 555	0	1,79	1,25	0,28
S2 (ha)	36 290	0	5,00	5,00	4,70
C2 (5 à 10 ha)	29 625	3,05	90 356	1,58	0,00
C2 (> à 10 ha)	22 220	0,00	0,66	0,00	0,00
S3 (ha)	17 775	3,67	65 163	4,10	0,62
			27 843	19 444	4 355
			181 450	181 450	170 563
			148 125	46 808	
			14 665		
			72 789	35 817	11 092
MONTANTS QUINQUENNAUX A PROVISIONNER ET INDEXATION					
TOTAL TTC (Euros) avant indexation :	0	363 724	444 872	283 518	186 010
TOTAL TTC (Euros) après indexation :	0	413 422	505 658	322 256	211 426



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

ARRÊTÉ

**n° 2016-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/949 du 30 décembre 2016
mettant en demeure la société AXEREAAL de respecter les dispositions de l'article 1.6 du titre 5
de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1^{er} août 2007
pour son établissement situé 45 quai de l'Apport Paris à CORBEIL-ESSONNES (91100)**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le code de l'environnement, et notamment les articles L.171-6, L.171-8, L.172-1, L.511-1 et L.514-5,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne,

VU le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de M. David PHILOT, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-042 du 6 juin 2016 portant délégation de signature à M. David PHILOT, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU l'arrêté préfectoral n° 91.0819 du 18 mars 1991 autorisant la COOPERATIVE AGRICOLE de CORBEIL à exploiter dans son établissement situé 45 quai de l'Apport Paris à CORBEIL-ESSONNES, les activités suivantes :

- **n° 376 bis 1° (A) avec le bénéfice de l'antériorité** : silos de stockage de céréales, silo de transit + silo des tarterêts. **Volume total de stockage = 64 100m³**,
- **n° 153 bis A 1° (A) avec le bénéfice de l'antériorité** : installation de combustion (séchoirs). **Puissance thermique maximale = 21,33 MW**
- **n° 357 septies (A) avec le bénéfice de l'antériorité** : dépôt de produits agropharmaceutiques ;
 - en sacs, capacité = 350 tonnes
 - en vrac, capacité = 1 600 tonnes
- **n° 211 B 1° (D) : dépôt de gaz combustible liquéfié (1 réservoir fixe de 120m³ de propane),**
- **n° 253 C (D) : dépôts de liquides inflammables de la 2^{ème} catégorie. 4 dépôts distincts de FOD :**
 - 4 cuves enterrées de (2x7 000l) + 15 000l + 16 000l
 - 3 cuves aériennes de 30 000l
 - 1 cuve enterrée de 80 000l
 - 6 cuves semi-enfouies de 52 000l + 53 000l + 50 000l + 48 000l + (2x100 000l)

VU le récépissé de déclaration de succession du 4 mars 1999 délivré à la société COOPERATIVE AGRICOLE LA FRANCILIENNE pour l'exploitation des activités précédemment exploitées par la COOPERATIVE AGRICOLE de CORBEIL à CORBEIL-ESSONNES,

VU le récépissé de déclaration de changement d'exploitant du 11 mai 2004 délivré à la société COOPÉRATIVE AGRICOLE LE DUNOIS AGRALYS pour la reprise des activités précédemment exploitées par la COOPERATIVE AGRICOLE LA FRANCILIENNE à CORBEIL-ESSONNES,

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n° 2004.PREF.DAI3/BE 0147 du 30 septembre 2004 imposant à la société COOPÉRATIVE AGRICOLE LE DUNOIS AGRALYS l'actualisation de l'étude de dangers de son site de CORBEIL-ESSONNES,

VU l'arrêté préfectoral n°2007-PREF.DCI3/BE 145 du 1er août 2007 imposant à la société LE DUNOIS AGRALYS des prescriptions complémentaires pour la poursuite de l'exploitation du silo de stockage de céréales à Corbeil-Essonnes situé 45 quai de l'Apport de Paris à CORBEIL-ESSONNES (91100) :

- **n°2160.1.a (A)** : silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables (Volume total égal à 61 650 m³)
- **n°2910.A.1 (A)** : Combustion (Puissance thermique totale égale à 21,33 MW)
- **n°2260-2 (D)** : Broyage, concassage, criblage, déchiquetage, ensachage, pulvérisation, trituration, granulation, nettoyage, tamisage, blutage, mélange, épluchage et décortication des substances végétales et de tous produits organiques naturels, à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2220, 2221, 2225, 2226 mais y compris la fabrication d'aliments pour le bétail (Puissance totale mise en œuvre égale à 390 kW)

VU le récépissé n°2009-0125 de déclaration de changement de dénomination sociale délivré le 24 novembre 2009 à la COOPERATIVE AGRICOLE SCA AGRALYS,

VU le récépissé n°2010-0064 de déclaration de changement d'exploitant délivré le 8 juillet 2010 à la société AXERREAL UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES pour la reprise des activités précédemment exploitées par la COOPERATIVE AGRICOLE SCA AGRALYS au 45 quai de l'Apport de Paris à CORBEIL-ESSONNES (91100),

VU le récépissé n°PREF.DRIEE.2014-0030 de déclaration de changement de dénomination délivré le 17 avril 2014 à la société SCA AXERREAL,

VU le courrier préfectoral du 28 septembre 2016 actant la mise à jour de la situation administrative de la société AXERREAL, comme suit :

- **2160-2.a (A)** : silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structures gonflable

2. Autres installations :

Volume total de stockage dans le silo vertical (silo n°4) : 35 500 m³

- **2160.1 (E)** : silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structures gonflable

1- silos plats :

Volume total de stockage dans les silos plats (silos n°1,2 et 3) : 26 000 m³

- **2910.A.2 (DC)** : Combustion à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771.

A. Lorsque l'installation consomme exclusivement, seuls ou en mélange, du gaz naturel, des gaz de pétrole liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, de la biomasse telle que définie au a) ou au b)i) ou au b)iv) de la définition de biomasse, des produits connexes de scierie issus du b)v) de la définition de biomasse ou lorsque la biomasse est issue de déchets au sens de l'article L541-4-3 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées par d'autres rubriques de la nomenclature pour lesquelles la combustion participe à la fusion, la cuisson ou au traitement, en mélange avec les gaz de combustion, des matières entrantes, si la puissance thermique nominale de l'installation est

2. Supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW

Combustion consommant du gaz naturel

Puissance thermique totale 19,74 MW

- **2260.2.b (D) avec BA** : broyage, concassage, criblage, déchiquetage, ensachage, pulvérisation, trituration, nettoyage, tamisage, blutage, mélange, épluchage et décortication des substances végétales et de tous produits organiques naturels, à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2220, 2221, 2225 et 2226, mais y compris la fabrication d'aliment composés pour des animaux, mais à l'exclusion des activités visées par les rubriques 2220, 2221, 2225, 2226.

2- Autres installations que celles visées au 1 :

b) la puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 100 kW mais inférieure ou égales à 500 kW

Puissance totale mise en œuvre : 390 kW

- **4510 (NC)** : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.

La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à 20 tonnes

19 tonnes

- **4511 (NC)** : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie 2

La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant inférieure à 100 tonnes

30 tonnes

VU le rapport de l'inspecteur de l'environnement en date du 28 septembre 2016, établi à la suite de la visite d'inspection effectuée le 14 septembre 2016, transmis à l'exploitant conformément aux articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement,

VU le courrier préfectoral du 7 octobre 2016 transmettant à l'exploitant le rapport d'inspection susvisé et l'informant des mesures envisagées à son encontre et du délai dont il dispose pour formuler ses observations, conformément aux articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement,

VU les observations de l'exploitant formulées par courrier en date du 18 octobre 2016,

VU le rapport de l'inspecteur de l'environnement en date du 8 décembre 2016 faisant suite à ces observations,

CONSIDERANT que lors de la visite du 14 septembre 2016, l'inspecteur a constaté que :

- l'exploitant n'a pas porté à la connaissance de la préfète de l'Essonne l'augmentation des capacités de stockage des silos plats préalablement à l'exploitation de nouvelles cellules, contrairement à l'article 2 de l'annexe I de l'arrêté préfectoral n°91.0819 du 18 mars 1991 susvisé,

- l'exploitant n'a pas pu démontrer la présence d'un séparateur à hydrocarbures, contrairement à l'article 1.6 du titre 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1^{er} août 2007 susvisé,

CONSIDERANT que l'exploitant a transmis par courrier en date du 18 octobre 2016 susvisé, un porter-à-connaissance traitant des cases mises en exploitation à la place d'anciens séchoirs ainsi qu'un porter-à-connaissance portant sur la case mise en exploitation suite au départ de la société Lifting Cars, conformément à l'article 2 de l'annexe I de l'arrêté préfectoral n°91.0819 du 18 mars 1991 susvisé,

CONSIDERANT que ces éléments permettent de justifier l'accomplissement des actions correctives en ce qui concerne le constat relatif au porter-à-connaissance,

CONSIDERANT que le constat restant constitue un manquement aux dispositions de l'article 1.6 du titre 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1^{er} août 2007 susvisé,

CONSIDERANT que face à ces manquements, il convient de faire application des dispositions de l'article L.171-8 du code de l'environnement en mettant en demeure la société AXEREAL de respecter les dispositions de l'article 1.6 du titre 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1^{er} août 2007 susvisé, afin d'assurer la protection des intérêts visés à l'article L.511-1 de ce code,

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La société AXEREAL, dont le siège social est situé 36, Rue de la Manufacture CS 40639 45166 OLIVET CEDEX, exploitant une installation de stockage de céréales sise 45 quai de l'Apport de Paris 91100 CORBEIL-ESSONNES, est mise en demeure de respecter **avant le 31 décembre 2017 :**

- l'article 1.6 du titre 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-PREF-DCI 3/BE 145 du 1^{er} août 2007 susvisé : les eaux pluviales susceptibles d'être polluées doivent être traitées dans un séparateur-hydrocarbure convenablement dimensionné. L'étude technique définissant la solution retenue doit être transmise à la préfète de l'Essonne **avant le 31 mai 2017.**

ARTICLE 2 : Dans le cas où l'une des obligations prévues à l'article 1^{er} ne serait pas satisfaite dans le délai prévu par ce même article, et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il pourra être pris à l'encontre de l'exploitant les sanctions prévues à l'article L.171-8 du code de l'environnement.

ARTICLE 3 : Délais et voies de recours

Conformément à l'article L.514-6 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative compétente (Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES), dans les délais prévus à l'article R.514-3-1 du même code :

- par l'exploitant, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté ;
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 du code de l'environnement, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision.

ARTICLE 4 : Exécution

Le Secrétaire Général de la préfecture,

Les inspecteurs de l'environnement,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est notifié à l'exploitant, la société AXEREAL, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne. Une copie est transmise pour information à Monsieur le Maire de CORBEIL-ESSONNES.

Pour la Préfète, et par délégation
Le Secrétaire Général



David PHILLOT



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ÉLECTIONS ET DU
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

ARRÊTE

**2017-PREF-DRCL n° 003 du 06 janvier 2017
fixant la liste des candidats admis à se présenter à
l'élection municipale partielle complémentaire des 22 et 29 janvier 2017
de la commune de BUNO-BONNEVAUX**

LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du mérite agricole

VU le code électoral ;

VU le décret n°2010-146 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne ;

VU le décret du 20 novembre 2014 portant nomination de M. David PHILOT, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet hors classe et Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-042 du 6 juin 2016 portant délégation de signature à Monsieur David PHILOT, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-PREF-DRCL/n° 935 du 23 décembre 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune de Buno-Bonnevaux des 22 et 29 janvier 2017 ;

VU les candidatures régulières déposées à la préfecture ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

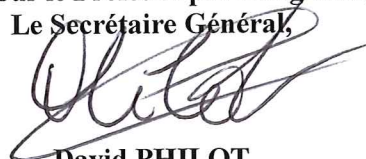
La liste des candidats, admis à se présenter au premier tour de scrutin du 22 janvier 2017 et éventuellement au deuxième tour de scrutin le 29 janvier 2017 pour les élections municipales partielles complémentaires de la commune de Buno-Bonnevaux est arrêtée comme suit :

- **Madame Marie-Lise DUPEU**
- **Monsieur Laurent BRECHKOFF**
- **Madame Valérie BASTIÉ**
- **Monsieur Alain MESPLIER**

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché à la Préfecture de l'Essonne, à la mairie de Buno-Bonnevaux ainsi que dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne et le premier adjoint au maire de la commune de Buno-Bonnevaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,**



David PHILOT



PREFETE DE L'ESSONNE

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la consommation
du Travail et de l'emploi

Unité départementale de l'Essonne

ARRETE 2016/PREF/SCT/069 du 20 décembre 2016

Accordant la Médaille d'Honneur du Travail

Pour la promotion du 1er janvier 2017

**La Préfète de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

- VU le décret n° 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la Médaille d'Honneur du Travail ;
- VU l'arrêté du 7 février 1957 de Monsieur le Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale ;
- VU la circulaire BC du 1er avril 1957 de Monsieur le Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité sociale ;
- VU le décret n° 74-229 du 6 mars 1974 de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population ;
- VU la circulaire BC 22 du 9 juillet 1974 de Monsieur le Ministre du Travail ;
- VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de Monsieur le Ministre du Travail ;
- VU le décret n° 75-864 du 11 septembre 1975 de Monsieur le Ministre du Travail ;
- VU le décret N° 84-591 du 4 juillet 1984, relatif à la Médaille d'Honneur du Travail ;
- VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail ;
- VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- VU le décret N° 2000-1015 du 17 Octobre 2000, modifiant le décret N°84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la Médaille d'Honneur du Travail ;
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France à compter du 5 septembre 2016 ;

VU l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-070 du 12 septembre 2016 portant délégation de signature de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté interministériel du 29 juillet 2013 publié le 13 août 2013 au journal officiel n° 0187 nommant Monsieur Marc BENADON, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne à compter du 1^{er} septembre 2013 ;

VU l'arrêté n° 2016-0098 du 13 septembre 2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France, à Monsieur Marc BENADON Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne ;

A R R E T E

Article 1^{er} La médaille d'Honneur du travail **échelon ARGENT** est décernée à :

- 1 : Madame ABBAS Sophia
HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
- 2 : Monsieur ABBAS Alain
INGÉNIEUR INFORMATIQUE - THALES GLOBAL SERVICES
- 3 : Monsieur ABERARD Christian
CADRE INFORMATIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
- 4 : Monsieur ACHACIA Abdelmalek
POINTEUR QUALIFIÉ - STEF TRANSPORT PARIS ATHIS
- 5 : Monsieur ADAM Stéphane
GESTIONNAIRE RELATIONS CLIENTS - LA MUTUELLE GENERALE -LMG
- 6 : Madame ADIVIGNON Gbedjemon, Béatrice
CHEF D'EQUIPE - GOM PROPRETE
- 7 : Monsieur AHAMED HABIBOULLA SP
AGENT POLYVALENT D'EXPLOITATION - MARTIN BROWER FRANCE
- 8 : Madame ALEM Sandrine
HOTESSE D'ACCUEIL - INSTITUT CURIE
- 9 : Monsieur ALLEAUME Pierre-Franck
INGÉNIEUR - UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS
- 10 : Madame ALLION Christine
ASSISTANTE - OTUS
- 11 : Madame ALVADO Marie-Christine
ATTACHEE D'AGENCE - LES ASSURANCES DE L'ORGE
- 12 : Madame AMER Tassadit
RESPONSABLE MAGASIN - LA HALLÉ
- 13 : Monsieur AMRANE Kamael
DIRECTEUR COMPTABLE - MORILLON CORVOL COURBOT EMCC
- 14 : Monsieur ANASTASION Jean-François
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE - COLAS RAIL
- 15 : Madame ANDRAIS Katia
AGENT ADMINISTRATIF - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
- 16 : Madame ANDRE Pascal
DIRECTEUR TERRITORIALE ADJOINT - ADOMA
- 17 : Madame ANDRE-DAVID Francine
INGENIEUR - CEA
- 18 : Madame ANNE Fabienne
ASSISTANTE DE DIRECTION - SERVICES TECHNIQUES SCHLUMBERGER

19 : Madame AP Chheng Nora
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

20 : Madame ARAB Cécile
CONSEILLER ENTREPRISES - GIE AG2R REUNICA

21 : Madame ARMATYS Eloïse
ASS. ADMINISTRATIVE - NOVOTEL

22 : Madame ARNAUD Pascale
RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES - THALES AIR SYSTEMS

23 : Monsieur ASSELINEAU Jean-Michel
INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE

24 : Monsieur ASSOMPE Pierre
CONDUCTEUR DOREUR - CARTONNAGES GUILLAUME

25 : Madame ATHANASE Sylvette
CONDUCTRICE - MARTIN BROWER FRANCE

26 : Monsieur ATLAN Fabrice
ADMINISTRATEUR DES VENTES - COOKSON CTAL

27 : Madame AUBENEAU Virginie
EMPLOYE DE COMMERCE - AUCHAN

28 : Monsieur AUBRY Vincent
PAYSAGISTE - ELJOR

29 : Monsieur AUCLAIR Christophe
AGENT DE MAITRISE - FNAC LOGISTIQUE

30 : Madame AUDEBERT Bérongère
ASSISTANTE GRANDS COMPTES - LABORATOIRES INNOTHERA

31 : Monsieur AUMOITTE Emmanuel
CONSULTANT - PRIMONTAL

32 : Madame BACH Stéphanie
CHARGÉE DE COMMUNICATION - SOCIETE GENERALE

33 : Monsieur BADEY David, Luc, Daniel
CHAUFFEUR CONVOYEUR AVION - AIR FRANCE

34 : Monsieur BADI Abdelkrim
EMPLOYÉ DE BANQUE - CIC

35 : Madame BAËCHLER Annick
ASSISTANTE JURIDIQUE - URBAINE DE TRAVAUX

36 : Madame BAFIENS Pascale
ASSISTANTE DE DIRECTION - FONGECIF ILE DE FRANCE

37 : Madame BALLESTER Manuela
ASSISTANTE CONTRÔLE DE GESTION - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

38 : Monsieur BANDRY Thierry
RESPONSABLE CONTROLÉS COMPTABLES - BPCE VIE

39 : Monsieur BARAVIAN Laurent
INGÉNIEUR - ANSALDO STS FRANCE

40 : Monsieur BARBE Fabrice
CADRE DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D

41 : Madame BARBE Maryse
SECRETAIRE DE DIRECTION - EIFFAGE INFRASTRUCTURES GD

42 : Madame BARBERI Séverine
CONDUCTRICE MACHINE - VERNET

43 : Madame BARONE Sarah
PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE

44 : Monsieur BARRAT Thierry
AGENT DE RESTAURATION - CRE RAPT

45 : Madame BARRAY Isabelle
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

46 : Monsieur BARRE Stéphane
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

47 : Madame BARRETEAU Sabine
FORMULATEUR - L'OREAL

48 : Madame BARTHELEMY Sandrine
RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES - SLEEV PAC

49 : Madame BARTHELEMY Pham Huynh Minh Dan
ASSOCIATE DIRECTOR PAYER POLICY - SANOFI AVENTIS R & D

50 : Madame BAUDON Ursula
FEMME DE CHAMBRE CONFIRMÉE - LE MEURICE

51 : Madame BAUDRY Sylvie
ASSISTANTE - RADIO FRANCE

52 : Madame BAZIN Maryse
MANAGER PILOTAGE ET ORGANISATION - MFP SERVICES

53 : Monsieur BEAUCAMP Jérôme
RESPONSABLE D'EXPLOITATION - SOFLOG SOLUTIONS SAS

54 : Madame BELLI Sandrine
CADRE DE BANQUE - CIC EST

55 : Madame BEN CHEIKH Hind
GESTIONNAIRE COMMERCIALE-MARCHE HOSPITALIERS - JANSSEN CILAG

56 : Madame BENARD Monique
GESTIONNAIRE DE PAIE - POMONA PASSION FROID

57 : Madame BENHAIM Lise
CTC EXPERT - ADIDAS FRANCE

58 : Monsieur BENIC Pierre
ELECTRICIEN - SANTERNE ILE DE FRANCE

59 : Madame BENLARBI-DELAJ Isabelle
CADRE COMMERCIAL - MACSF ASSURANCES

60 : Monsieur BENOIST Olivier
TECH.SUP.TEST.ELECT - ERICSSON FRANCE

61 : Monsieur BENOMAR Julien
TECHNICO COMMERCIAL - CHUBB FRANCE

62 : Monsieur BENSYED Hadj
TEAM LEADER - AKZO NOBEL POWDER COATINGS

63 : Monsieur BERAL François
AMDE PPS - AIR FRANCE

64 : Madame BERGO Martine
ASSISTANTE - ESSONNE DEVELOPPEMENT

65 : Monsieur BERNARD Jean-Claude
AGENT DE QUAI - STEF TRANSPORT PARIS ATHIS

66 : Monsieur BERNARD Rodolphe
CADRE BANCAIRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

67 : Monsieur BERNARDINI Nicolas
INFORMATICIEN - SOCIETE GENERALE

68 : Monsieur BERNARDO Jean-Paul
CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

69 : Monsieur BERNASSE Olivier
RESPONSABLE CENTRE DE REPARATION - STANLEY BLACK ET DECKER

70 : Madame BERQUIER Lydia
AGENT DES SERVICES LOGISTIQUES - INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANNIQUE

71 : Madame BERTHET Céline
RESPONSABLE SCOUTING SOURCING - SANOFI WINTHROP INDUSTRIE

72 : Madame BERTRAND Vanessa
CADRE BANCAIRE - BNP PARIBAS SECURITES SERVICES

73 : Monsieur BERTRAND Pascal
TECHNICIEN AIR FRANCE - AIR FRANCE

74 : Madame BEYOU ZULIANI Anne
RESPONSABLE MARKETING SCIENTIFIQUE - SIEMENS HEALTHCARE

75 : Madame BIANCHI Norma
SECRÉTAIRE DE DIRECTION - CTICM

76 : Monsieur BICOTO Pierre, Paul
CHAUFFEUR PL - TAIS - GROUPE VEOLIA PROPRETE

77 : Monsieur BIDOU Jean-Baptiste
RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES - FACOM

78 : Monsieur BIELLE Franck
EMPLOYÉ DE BANQUE - NATIXIS Paiements

79 : Monsieur BIRONNEAU Serge
CHEF DE PROJET - IFM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

80 : Monsieur BITAUD Laurent
INGÉNIEUR CHercheur - CEA/DAM ILE DE FRANCE

81 : Monsieur BLANCHET Christophe
AIDE COMPTABLE - POMONA PASSION FROID

82 : Madame BLANDA Nadia
AGENT ADMINISTRATIF - CENTRE DE SOINS DE SUITE L'OASIS

83 : Madame BLIN Catherine
CHARGÉE DE CLIENTÈLE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF

84 : Monsieur BOILLON Thierry
RESP. SERV. INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TECHNIQUE - LYONNAISE DES EAUX FRANCE

85 : Madame BOIN-MAROT Corinne
INFIRMIÈRE - THALES AIR SYSTEMS

86 : Madame BOLENDER Valérie
ORTHOPHONISTE - CMPSI LEOPOLD BELLAN

87 : Monsieur BONNAFOUS Franck
TECHNICIEN D'ATELIER - VERNET

88 : Madame BONNEFOY Véronique
GÉRANTE SALARIÉE - LAGARDÈRE TRAVEL RETAIL

89 : Monsieur BONNINGUE Jean-François
INGÉNIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

90 : Madame BORIJS Elisabeth
ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

91 : Monsieur BOUCHOT Pierre
TECHNICIEN LOGISTIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

92 : Monsieur BOUDJEMAA Laurent
INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE

93 : Monsieur BOUGDOU Karim
CHEF D'EQUIPE SECURITE INCENDIE - TOUR EVE

94 : Monsieur BOUGEANT Stéphanie
TECHNICIEN INFORMATIQUE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

95 : Monsieur BOUGEROL Thierry
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT RH - CSF FRANCE CARREFOUR MARKET

96 : Madame BOURCIER-MERMILLIOD Valérie
RESPONSABLE QUALITE OPERATIONNELLE LOGICIEL - COBHAM AVIONICS - TEAM

97 : Madame BOURDET Claudia
ASSISTANTE LOGISTIQUE - ORLY GEL

98 : Monsieur BOURG Rodolphe
RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT OPERATIONS - CACEIS INVESTOR SERVICES

99 : Monsieur BOURGEOIS Bruno
TECHNICIEN - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

100 : Monsieur BOURGEON Clément
RESPONSABLE SECURITE ET RESEAU - VELUX FRANCE

101 : Monsieur BOURLIGUEUX Lionel
CONTROLEUR ACCUEIL ET SECURITE - RADIO FRANCE

102 : Madame BOUTEILLE Roseline
ASSISTANTE MATERNELLE - VILLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

103 : Madame BOUTHORS Mariannick
ANIMATRICE PÉRISCOLAIRE - MAIRIE DE CHEVANNES

104 : Madame BOUTIN Patricia
ACHETEUR - ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

105 : Madame BOYER Sabine
SECRETAIRE MEDICALE - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

106 : Monsieur BRACQ David
METTEUR AU POINT - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

107 : Monsieur BRASSEUR Alain
TECHNICIEN - CEA

108 : Monsieur BRASSEUR Marc
TECHNICO-COMMERCIAL - GETRA

109 : Madame BRASSEUR Fanny
ASSISTANTE DE DIRECTION - FIVES STEIN

110 : Monsieur BREHIER Gildas
CHARGÉ D'AFFAIRES FINANCEMENT - BPIFRANCE FINANCEMENT

111 : Madame BRENAND Delphine
TECHNICIENNE CHIMISTE - L'OREAL

112 : Madame BRETON Sandrine
EMPLOYEE DE RESTAURATION COLLECTIVE - COMPASS GROUP FRANCE

113 : Madame BROUITA Valérie
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT R.H. - AXA FRANCE

114 : Monsieur BRUNEAU Emmanuel
RESPONSABLE INFORMATIQUE - ALLIANZ INFORMATIQUE

115 : Madame BRUNETTO Catia
RESPONSABLE D'EQUIPE SOLUTIONS - ECONOCOM

116 : Madame BUIN Cécile
TECHNICIENNE DE LABORATOIRE - NEXANS FRANCE

117 : Madame CALI Frédérique
RESPONSABLE D'APPLICATION - INFORMATIQUE BANQUE POPULAIRE I-BP

118 : Monsieur CALINON Thierry
RESPONSABLE EXPLOITATION - ORLY GEL

119 : Madame CALVEZ Nathalie
GESTIONNAIRE APPLICATION METIER - STIME

120 : Madame CAMARA Fanta
EMPLOYEE DE RESTAURATION - COMPASS GROUP FRANCE

121 : Madame CAMEIRA Sylvia
CONSEILLER À L'EMPLOI - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

122 : Monsieur CAMUS Emmanuel
PRÉPARATEUR DE COMMANDES - FACOM

123 : Monsieur CARANGEOT Jean
MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

124 : Madame CARCASSIER Marie-Laure
RESPONSABLE MARKETING - ALLIANZ IART

125 : Monsieur CARICHON Franck
EXPERT TECHNIQUE - ATOS INTEGRATION

126 : Madame CARLIER Stéphanie
RESPONSABLE MARKETING - BNP PARIBAS

127 : Monsieur CARON Philippe
OPERATEUR DE PRODUCTION - ESAT ANRII

128 : Monsieur CARQUAUD Christophe
MANAGER ATELIER - SKF FRANCE

129 : Monsieur CASIELLES ANTUNEZ Miguel
VENDEUR - BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE -BHV

130 : Madame CASTRO Y BRESNES Valérie
ASSISTANTE - SANOFI AVENTIS R & D

131 : Madame CATALDI Vicenta
CONSEILLERE CLIENTELE - EFIDIS

132 : Monsieur CATHERINE Bruno
CHARGE DE MISSION - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

133 : Monsieur CAUVIN Christophe
EMPLOYÉ EXPLOITATION JOUR-QUAI - ORLY GEL

134 : Monsieur CERVERA Alexandre
FORMATEUR - UGECAM IDF

135 : Madame CHADENIER Odile
ASSISTANTE DE DIRECTION - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY

136 : Monsieur CHAIGNEAU Franck
DIRECTEUR D'ETUDES - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC

137 : Monsieur CHAILI Sayah
AGENT DE MAITRISE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN

138 : Madame CHAILLOU Isabelle
CHEF DE PROJET - ESSONNE DEVELOPPEMENT

139 : Monsieur CHAMALET Philippe
INGÉNIEUR RESPONSABLE ACHAT - LEONI WTRING SYSTEMS FRANCE

140 : Madame CHANTOIN Cécile
ASSISTANTE DE DIRECTION - OBERTHUR TECHNOLOGIES

141 : Madame CHARDONNET Agnès
CHARGE DE SECTEUR ADMINISTRATIF - LA PREVENTION ROUTIERE

142 : Monsieur CHARLOT Philippe
INGÉNIEUR - STMI

143 : Madame CHAZELAS Sylviane
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE BREVET - ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL

144 : Madame CHENE Véronique
EMPLOYEE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF

145 : Madame CHERHABIL Fatima
ASSISTANTE CONFÉDÉRALE - CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL FO

146 : Monsieur CHERVET Patrick
INGÉNIEUR - ONERA

147 : Madame CHEVALIER Christelle
RESPONSABLE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

148 : Madame CHIRON Nathalie
CHIMISTE - GUINOT SAS

149 : Monsieur CHOUIKHA Faouzi
CHEF D'EQUIPE - SCHUTZ FRANCE

150 : Madame CIPIERES Marie, Christine
ASSISTANTE ADMIISTRATIVE - PARIS HABITAT OPH

151 : Monsieur CLAISSE Laurent
 SERTISSEUR EN JOAILLERIE - CARTIER JOAILLERIE INTERNATIONAL
 152 : Madame CLAUDE Laurence
 CONSEILLER CLIENTÈLE - SOFINCO
 153 : Madame CLECH Marie-Catherine
 INGÉNIEUR - UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS
 154 : Monsieur CLEMENT Jérôme
 INGÉNIEUR AGRO ALIMENTAIRE - MONDELEZ INTERNATIONAL
 155 : Madame CLEMENT Caroline
 PROFESSEUR DESSIN - ACTISCE
 156 : Madame CLUZEL Claire
 RESPONSABLE MARCHÉ - JM BRUNEAU
 157 : Madame COCHETEAU Marianne
 VENDEUSE - MAGASINS A COMMERCES MULTIPLES
 158 : Madame COFFINIER Nathalie
 TELECONSEILLERE COMMERCIALE MULTIMEDIA - CAISSE D'EPARGNE IDF
 159 : Madame COLOMBI Christine
 ADJOINTE ADMINISTRATIVE - APPRENTIS D'AUTEUIL
 160 : Madame COLOTROC Lydia
 AGENT HOSPITALIER - INSTITUT HOSPITALIER FRANCO-BRITANNIQUE
 161 : Madame CONSTANT Sandrine
 HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
 162 : Monsieur COPY Serge
 ADMINISTRATEUR SYSTEME - THALES SERVICES
 163 : Madame COQUET Eliane
 TECHNICIENNE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILI - AFAD ILE DE FRANCE
 164 : Madame CORAGGIO Oriana
 ASSISTANTE DE DIRECTION - BANQUE NEUFILIZE OBC
 165 : Monsieur CORNALE Frédéric
 PRÉPARATEUR DE COMMANDE - CARISTE - VINAS
 166 : Madame CORREIA Ana Paula
 GESTIONNAIRE REFERENT - AG2R LA MONDIALE
 167 : Monsieur CORRIHONS Philippe
 CHIEF DE PROJET - POLE EMPLOI
 168 : Madame COSTANTINI Maud
 HOTESSE NAVIGANTE - AIR FRANCE
 169 : Madame COUAILLER Christelle
 RESPONSABLE DE MAGASIN - ERAM SERVICES
 170 : Monsieur COUILLET Fabrice
 CHARGE DE SURETE - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 171 : Monsieur COUSIN David
 RESPONSABLE D'EXPLOITATION - COFELY INEO DIGITAL
 172 : Monsieur COUSTURIAN Jean-Christophe
 DIRECTEUR D'AGENCE - SOGERES
 173 : Madame COUTARD Sylvie
 CONSEILLER RETRAITE - AUDIENS
 174 : Monsieur COUTURIER Dominique
 AGENT DE SECURITE - RATP
 175 : Madame CRETON Diane
 ORGANISATEUR COMPTABLE CONFIRME - ALLIANZ IARD
 176 : Monsieur CRUCHON Yannick
 RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE - SLEEVER INTERNATIONAL COMPANY
 177 : Madame CURIER Chantal
 CONSEILLÈRE - POLE EMPLOI
 178 : Madame CZAPLA Danielle
 CADRE TECHNIQUE - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV
 179 : Monsieur DA CONCEICAO CARVALHO Manuel
 DEPANNEUR MECANICIEN - MFK TRANSPORTS -GARAGE DES 3J
 180 : Madame DA SILVA PIRES Elisabeth
 OPERATRICE CONDUCTRICE MACHINE - VERNET
 181 : Madame D'ADDETTA Antonia
 ASSISTANTE COORDINATRICE LOGISTIQUE - ORLY GEL
 182 : Madame DAGHARI Aïcha
 AGENT DE PRODUCTION - MLP SAS

183 : Madame DALY Nadia
HOTESSE AU SOL - AIR FRANCE
184 : Monsieur DANIEL Jacques
REDACTEUR TECHNIQUE - SOGITEC INDUSTRIES
185 : Madame DAURIAC Teresa
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE - HOTEL ASTORIA
186 : Monsieur DAVID Cédric
OPERATEUR DE PRODUCTION - NEXANS FRANCE
187 : Monsieur DAVID Jean-Christophe
CHEF DE PROJET - POMONA
188 : Madame DAVID Roselyne
MAGASINIER - FNAC LOGISTIQUE
189 : Monsieur DE CAMPOS José
MANAGER DES VENTES - AUCHAN
190 : Monsieur DE MATOS Paulo
AGENT SERVICE LIVRAISONS - NEXANS FRANCE
191 : Madame DE OLIVEIRA Deonilde
APPROVISIONNEUR - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
192 : Madame DEBRIE Premila
AGENT ADMINISTRATIVE - POLE EMPLOI
193 : Madame DECOCQ Géraldine
STATISTICIENNE - L'OREAL
194 : Monsieur DEDIEU Marc
INGENIEUR - RENAULT
195 : Madame DEJEAN Céline
ATTACHÉE JURIDIQUE - CPAM DU VAL DE MARNE
196 : Madame DELAGARDE Béatrice
DIÉTÉTICIENNE - HOPITAL FORCILLES
197 : Monsieur DELATTRE Michaël
GARDIEN D'IMMEUBLE - ESSONNE HABITAT
198 : Madame DELAUNAY Isabelle
HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
199 : Monsieur DELAUNAY Benoit
INGÉNIEUR SYSTÈME - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
200 : Monsieur DELHOMEL Frédéric
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE - ATOS INTEGRATION
201 : Madame DELHORBE Peggy
GESTIONNAIRE IMMOBILIER - ALLIANZ REAL ESTATE FRANCE
202 : Madame DELPORTE Nathalie
CHEF PROGRAMME - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
203 : Madame DELVILLE Anne
ASSISTANTE - AMA MALAKOFF MEDERIC
204 : Madame DENGLOS Sergine
ASSISTANTE MATERNELLE - VILLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
205 : Monsieur DENOUAL Paul
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
206 : Monsieur DERMOUCHE Boualem
INGENIEUR RESPONSABLE DE PROJET - GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE
207 : Monsieur DERT Stéphane
INFORMATICIEN - STIME
208 : Madame DESANNAUX Sophie
RESPONSABLE SECTION - SMA VIE BTP
209 : Madame DESCAS Claudia
VENDEUSE - BHV /MARAIS
210 : Monsieur DESCHATRES Joël
RESPONSABLE DSI ET SYSTEME - INTERPARKING FRANCE
211 : Monsieur DESENFANTS Thierry
RESPONSABLE POLE CLIENTS - IRSN
212 : Madame DESHAYES Sandrine
EMPLOYÉE DE BANQUE - BNP PARIBAS
213 : Madame DESNEUX Magali
CONSEILLÈRE MUTUALISTE - MUTUELLE FAMILIALE
214 : Madame DESPRE Stéphanie
CHIMISTE - L'OREAL
215 : Monsieur DEWULF Christophe
INFORMATICIEN - AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
216 : Madame DEWULF Carine
RESPONSABLE DE SERVICE MOA - AG2R LA MONDIALE

217 : Madame DIJOUX Christine
DIRECTRICE DE L'AGENCE DE MASSY - OSICA

218 : Monsieur DIOP Mamadou
INGÉNIEUR - THALES SERVICES

219 : Monsieur DITILYEU Laurent
CHEF D'EQUIPE - EUROPEAN LOGISTICS CENTER -ELC

220 : Monsieur DO NASCIMENTO Joao
CHEF DE CHANTIER - SEIP IDF

221 : Monsieur DOAN Long Giang
ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNEES - ATOS INFOGERANCE RIVER OUEST

222 : Monsieur DOCEUR Vincent
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

223 : Madame DOMINGUES DA COSTA Anne-Marie
EMPLOYÉE QUALIFIÉE - AUCHAN

224 : Monsieur DOREY Yannick
RESPONSABLE MOYENS ENTREPRISE - SDEI. TRANSPORT GRANDS PROJETS

225 : Monsieur DOS REIS MARQUES Helder Agostinho
RESPONSABLE MAINTENANCE GROUPE - SLEEVEER INTERNATIONAL COMPANY

226 : Madame DOS SANTOS Paola-cristina
ASSISTANTE - ATOS INTEGRATION

227 : Madame DOUALOT Patricia
TECHNICIENNE - CPAM DE L'ESSONNE

228 : Monsieur DOUARD Joël
CHEF D'EQUIPE - MORILLON CORVOL COURBOT EMCC

229 : Madame DRAGO Françoise
SECRETARE - VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE

230 : Madame DRIESCH Nathalie
ACHETEUSE - TECHNIP FRANCE

231 : Monsieur DROLEZ Philippe
CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL - PROMOCO FRANCE

232 : Madame DRONNE Véronique
EMPLOYEE LOGISTIQUE - LEROY MERLIN

233 : Madame DROUILLAT Célestine
AGENT DE SECURITÉ - AUCHAN

234 : Monsieur DUBOIS Marc
INGENIEUR - CEA

235 : Madame DUBOIS Evariste, Hélène
SECRETARE ASSISTANTE - CEA

236 : Monsieur DUCRET Philippe
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

237 : Madame DUCRET Murielle
ASSISTANTE LOGISTIQUE - L'HOTELIER

238 : Madame DUFEUX Isabelle
HOTESSE - AIR FRANCE

239 : Monsieur DUGOUR Sébastien
TECHNICIEN SERVICE APRES-VENTE - ENODIS FRANCE

240 : Madame DUMAND Hasna
CHIMISTE - SGS OIL, GAS & CHEMICALS

241 : Madame DUMERGE Sylvie
ASSISTANTE MATERNELLE - VILLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

242 : Monsieur DUONG Thanh-Truoc
RESPONSABLE DE LOTS LOGICIELS - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

243 : Madame DUPONT Jocelyne
EMPLOYÉE - AXA INVESTMENT MANAGERS

244 : Monsieur DURAN Bulent
TECHNICIEN DE FACTURATION - ORLY FLIGHT SERVICES -OFS

245 : Madame DURAND Nathalie
ASSISTANTE COMMERCIALE - UTAC

246 : Monsieur DURETZ Christian
INGÉNIEUR - IRSN

247 : Monsieur DUTHIE Frédéric
EXPERT DE DOMAINE - CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

248 : Madame DUTKIEWICZ Dorothée
CHEF DE PROJET - CHANEL

249 : Monsieur DUVAL Arnaud
PEINTRE - CHEF DE CHANTIER - MERIGUET-CARRERE

250 : Madame EDWIGES Nathalie
HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE

251 : Monsieur EITO Alain
CHEF DE PROJET - ABB FRANCE

252 : Madame ELKHABLI Rachida
CHEF DE PROJET - AUDIENS

253 : Madame ELLEBOODE Myriam
RESPONSABLE PROJET AFFAIRES REGLEMENTAIRES - SANOFI AVENTIS R & D

254 : Monsieur ENJALBAL Gil
DIRECTEUR DE RESTAURANT - ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT ET SANTE

255 : Madame ESCANDE-TIOMAS Sylvie
ASSISTANTE DE DIRECTION - FIVES STEIN

256 : Madame FANTT Rosita
COMPTABLE COMPTE CLIENTS - ESSONNE HABITAT

257 : Monsieur FARDOIT Christophe
ASSISTANT CONFIRME OPERATION MARKETING - MARTIN BROWER FRANCE

258 : Monsieur FAUCHEUX Cédric
RESPONSABLE DE DEPARTEMENT - SMABTP

259 : Monsieur FERNANDEZ Xavier
AGENT TECHNIQUE QUALIFIÉ - MERCEDES BENZ FRANCE

260 : Monsieur FERNANDEZ Y MARTIN Antonio
CHEF D'EQUIPE LOGISTIQUE - ITM LEMI

261 : Madame FERREIRA Manucla
CONSEILLERE PRIVEE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

262 : Monsieur FERREIRA Fernando
DIRECTEUR D'ENSEIGNES - ECKES GRANINI FRANCE SNC

263 : Monsieur FERREIRA Antonio
AGENT TECHNIQUE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

264 : Madame FERRERE Delphine
DIÉTÉTICIENNE - HOPITAL FORCILLES

265 : Madame FEYFANT Joëlle
RESPONSABLE D'OPERATION - SMABTP

266 : Madame FEZZANI Labiba
TECHNICIEN SERVICE CLIENT - AIR FRANCE

267 : Madame FILIBERTI Sylvie
CHEF COMPTABLE ET RESPONSABLE RH - HBM FRANCE

268 : Monsieur FILLON Jean-Michel
ASSISTANT DE PRODUCTION - BNP PARIBAS

269 : Monsieur FISCHER Mickael
INGÉNIEUR INFORMATIQUE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

270 : Monsieur FIZET Franck
PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE

271 : Madame FLAMAND Isabelle
RESPONSABLE D'UNITE - CPAM DE L'ESSONNE

272 : Monsieur FLAMARION Jean-Marc
CHEF DE SERVICE LOGICIEL - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

273 : Madame FOIN Karole
CHIEF DE TRANSIT EXPORT - BOJLORE LOGISTICS

274 : Monsieur FOLLIZOU Emmanuel
RESPONSABLE MAGASIN - BOULANGERIE PAUL

275 : Madame FORESTIER Sandrine
EMPLOYEE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE

276 : Monsieur FOUCHIER Yves
INGÉNIEUR INTÉGRATION VALIDATION - ERICSSON FRANCE

277 : Madame FOUQUET Francine
AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE - AFAD ILE DE FRANCE

278 : Madame FOURNIER Valérie
GESTIONNAIRE DES SERVICES GENERAUX - EDENRED FRANCE

279 : Monsieur FOURTANET Philippe
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

280 : Monsieur FRAIZE Christophe
MANAGER - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

281 : Monsieur FREDAL Jacques
CONDUCTEUR DE PARC - FEDEX EXPRESS FRANCE

282 : Madame FREMAUX Mylène
SPECIALISTE SUPPORT METIERS - NESTLE FRANCE

283 : Madame FRENOIS Catherine
 CADRE BANCAIRE - BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
 284 : Madame FRIBOURG Nathalie
 ASSISTANTE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 285 : Madame FRIGAUX Myriam
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 286 : Madame FURON Céline
 RESPONSABLE D'UNITE - CPAM DE PARIS
 287 : Madame GAGE Céline
 ASSISTANTE DE DIRECTION - ACTISCE
 288 : Monsieur GAILHARD Bruno
 EMPLOYE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF
 289 : Madame GAJLI Christelle
 AGENT TECHNIQUE EBR - UTAC
 290 : Monsieur GARCIA Eddie
 GESTIONNAIRE DE BACK OFFICE - NATIXIS
 291 : Madame GAUDEFROY Véronique
 PHARMACIEN - SANOFI AVENTIS R & D
 292 : Madame GAUER Véronique, Sophie
 RESPONSABLE BACK OFFICE - ACHETER LOUER FR
 293 : Madame GENEUVRE Alexandra
 ATTACHEE COMMERCIALE - ROYAL CANIN FRANCE
 294 : Monsieur GEORGI Bruno
 COMMERCIAL - NESTLE FRANCE
 295 : Madame GESSAT Corinne
 ASSISTANTE COMMUNICATION - UMICORE BUILDING PRODUCTS FRANCE
 296 : Monsieur GHADDARI Zougagh
 CHEF PISTE - ORLY FLIGHT SERVICES -OFS
 297 : Madame GHILANI Dalila
 CHEF GERANTE - COMPASS GROUP FRANCE
 298 : Madame GIMENEZ Olga
 CONTROLEUR DE GESTION - ADIDAS FRANCE
 299 : Madame GIRAULT Isabelle
 ASSISTANTE - CAISSE D'EPARGNE IDF
 300 : Monsieur GLOTIN Christophe
 CHEF GERANT - COMPASS GROUP FRANCE
 301 : Monsieur GLUZA Emmanuel
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR QUALITÉ - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 302 : Madame GNAKPA Brigitte
 TECHNICIEN QUALIFIE - POLE EMPLOI
 303 : Monsieur GOMIS Jean
 SOUDEUR - SLEEVEVER INTERNATIONAL
 304 : Madame GONCALVES Isabel
 FEMME DE MENAGE - APPRENTIS D'AUTEUIL -MECS ST ANTOINE
 305 : Madame GONCALVES DA SILVA Rita Maria
 AGENT ADMINISTRATIF - JM BRUNEAU
 306 : Madame GOSSE Christel
 VENDEUSE - DALLOYAU BASTILLE SARL
 307 : Monsieur GOUETTA Guy
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE - ATOS INTEGRATION
 308 : Madame GOUGEON Stéphanie
 HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
 309 : Madame GOUPIL Emmanuelle
 CONSEILLER FINANCIER - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 310 : Monsieur GOURLAOUEN Francis
 METTEUR AU POINT GENIE CLIMATIQUE - ASERTEC
 311 : Monsieur GOYET Alain
 CHEF DE PROJET INGENIERIE - DALKIA GROUPE EDF
 312 : Monsieur GRALLAND Christophe
 DIRECTEUR ENTREPÔTS - ORLY GEL
 313 : Monsieur GRARE Arnaud
 INGENIEUR - RENAULT
 314 : Monsieur GRASSI Omero
 TECHNICIEN GRAPHIQUE NIVEAU 2 - SLEEVEVER INTERNATIONAL

315 : Monsieur GRASSI Omero
TECHNICIEN GRAPHIQUE NIVEAU 2 - SLEEVEE INTERNATIONAL

316 : Madame GRAUMANN Lactitia
CONSEILLERE COMMERCIALE PME PMI - JM BRUNEAU

317 : Monsieur GROS Francis
RESPONSABLE LOGISTIQUE - ORLY GEL

318 : Madame GUEY Corinne
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

319 : Monsieur GUEY Romain
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

320 : Monsieur GUILBAUD Sébastien
TECHNICIEN AERONAUTIQUE - AIR FRANCE

321 : Madame GUILBERT Sylvie
CHEF PROJET INFORMATIQUE - COFACE

322 : Madame GUILCHER Simone
CHARGE DE GESTION FINANCEMENTS - CREDIT COOPERATIF

323 : Monsieur GUILJEMOT Christophe
RESPONSABLE REGULATORY SOLUTIONS - ERICSSON FRANCE

324 : Monsieur GUTMANN Alain
AGENT DE SECURITE INCENDIE - SEMMARIS

325 : Monsieur GUTTY François
INGÉNIEUR - THALES RESEARCH & TECHNOLOGY

326 : Madame GUYON Aude
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER - NEXTER SYSTEMS

327 : Monsieur HAAS Sylvain
RESP ASSURANCE QUALITE - MESSER EUTECTIC CASTOLIN

328 : Madame HABIDI Yamina
PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE

329 : Monsieur HACH Farid
INFORMATICIEN - ATOS ORIGIN

330 : Madame HACHANI Sandrine
HOTESSE - AIR FRANCE

331 : Madame HADDAJ Nabila
GESTIONNAIRE SERVICES PRÉMIUMS - RTL EDIRADIO

332 : Monsieur HALIMI Grégory
RESPONSABLE INFORMATIQUE - RSI ILE DE FRANCE EST

333 : Madame HALOCHE Michèle
ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA

334 : Monsieur HAMMAM Muraad
AGENT D'EXPLOITATION - SOCIETE CARTIER

335 : Madame HANOT Sandrine
CONSEILLER CLIENTÈLE - JM BRUNEAU

336 : Monsieur HARGEZ Jean-Luc
POMPIER - AIR FRANCE

337 : Monsieur HENRY Didier
INGÉNIEUR - ANSALDO STS FRANCE

338 : Monsieur HERIL Rodrigue
ACHÉTEUR - AIR FRANCE

339 : Madame HERPÍN Nadia
ASSISTANTE DE DIRECTION - LFB BIOMEDICAMENTS

340 : Madame HERVOIS Christelle
AUXILIAIRE PUÉRICULTURE - LA MAISON DES BOUTCHOU

341 : Monsieur HILL Sébastien
CHIEF DE PROJET IT - STIME

342 : Madame HOAREAU Isabelle
CADRE D'EXPLOITATION - VEOLIA PROPTE ILE DE FRANCE

343 : Monsieur HOPPAN Christian
INGÉNIEUR COMMERCIAL - CHUBB FRANCE

344 : Monsieur HORTALA René
RESPONSABLE RELAIS - TNT EXPRESS NATIONAL

345 : Monsieur HOUSSET Vincent
GESTIONNAIRE DE SOUS-RAYONS - AUCHAN

346 : Monsieur HUARD Christel-Jean
AGENT DE SECURITE - FIDUCIAL SECURITE PREVENTION

347 : Madame HUBERT DELISLE Florence
CONTROLEUR DE GESTION - CEA

348 : Madame HUCHON-MOULIN Nathalie
ASSISTANTE JURISTE PATRIMONIAL - BANQUE NEUFLIZE OBC

349 : Monsieur HUGUES Roméale
CHARGE D'ETUDES - CPAM DE L'ESSONNE

350 : Madame HUMBERTCLAUDE Fabienne
TECHNICIENNE DE LABORATOIRE - CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIES DE LA FONDERIE - CTIF

351 : Madame HUVELIN Ingrid
RESPONSABLE COMMERCIALE EXPORT - MANUVIT

352 : Madame HYPOLITE Patricia
ASSISTANTE SG - PLASTIC OMNIUM GESTION

353 : Madame ILLIG Sylvie
GARDIENNE D'IMMEUBLES - VALOPHIS HABITAT- OPH 94

354 : Madame IONESCU Bianca
CABLEUSE - THALES OPTRONIQUE

355 : Madame ISSAADI Soraya
AGENT DE MAITRISE - AIR FRANCE

356 : Monsieur JACOBI Eric
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE - COURS HATTEMER

357 : Madame JAGUELIN Christelle
COMPTABLE CLIENT - UTAC UDS

358 : Monsieur JAMBE Lionel
CHARGE D'ETUDES STATISTIQUES - ALLIANZ IARD

359 : Monsieur JANCO Nicolas
MONTEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

360 : Madame JANNOT Isabelle
CHARGÉE D'ETUDES ET DEVELOPPEMENT - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF

361 : Madame JAROSSAY Nadège
CHARGÉE D'ETUDES - ESSONNE DEVELOPPEMENT

362 : Monsieur JAULIN Daniel
DIRECTEUR GENERAL - JAULIN

363 : Madame JAUVIN Kathia
RESPONSABLE GRANDS PROJETS - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

364 : Madame JEAN Caroline
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

365 : Madame JEANNOT Stéphanie
ASSISTANTE DE DIRECTION - GIFAS

366 : Madame JEGO Laurence
AGENT DE MAITRISE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

367 : Monsieur JOIGNEAU Laurent
COMPTABLE - BPCE VIE

368 : Madame JOLY Caroline
GESTIONNAIRE - AUCHAN

369 : Madame JOSSE Delphine
INGÉNIEUR RECHERCHE - L'OREAL

370 : Madame JOSSE-LE MERIE Virginie
PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE

371 : Monsieur JOSSIN Lionel
COMMERCIAL SEDENTAIRE - MOULINS SOUFFLET

372 : Madame JOURNE Florence
TECHNICIEN FONCTION ALLOCATAIRES - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

373 : Madame JOVELIN Rachel
CONSEILLERE DE VENTE PEINTURE - LEROY MERLIN

374 : Monsieur JUAN Claude
TECHNICIEN AVION - AIR FRANCE

375 : Monsieur JUANEDA Christophe
STEWART - AIR FRANCE

376 : Madame JUANEDA Sandrine
HOTESSE - AIR FRANCE

377 : Madame JULIEN Carole
CHARGÉE DE MISSIONS - ARVAL

378 : Madame JUTEAU Martine
INFORMATICIENNE - AREVA BUSINESS SUPPORT

379 : Monsieur KANOUN Noredine
CADRE DE GESTION DE DONNEES - SANOFI AVENTIS R & D

380 : Monsieur KAYA Muammer

CHEF D'EQUIPE - EMULITHE
381 : Monsieur KERLEAU Jean
MANAGER - GMF ASSURANCES
382 : Monsieur KILOLA ZOLA Jean
AGENT D'EXPLOITATION ESP - TNT EXPRESS NATIONAL
383 : Monsieur KLEBERT Marie, Michel, Dilip
CHEF DE SERVICE - POLE EMPLOI
384 : Monsieur KONTER Patrick
DIRECTEUR ETUDE D'ACQUISITIONS - SAINT GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT
385 : Monsieur KROUNI Frédéric
CHAUFFEUR POIDS LOURDS - GRUTIER - VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
386 : Monsieur KURTH Emmanuel
INGÉNIEUR - EGIS
387 : Monsieur LABARBARIE Stéphane
RESPONSABLE LANCEMENT TECHNIQUE FABRICATION - BOLLIG ET KEMPER FRANCE
388 : Monsieur LABBE Franck
ATTACHE COMMERCIAL - STABILO INTERNATIONAL
389 : Madame LACOMBE Nathalie
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE - EIFFAGE ENERGIE GESTION
DEVELOPPEMENT
390 : Madame LACOQUELLE Isabelle
DIRECTRICE REGIONALE - BLEDINA
391 : Madame LACROIX Stéphanie
ANALYSTE REGROUPEMENT DE CREDITS - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
392 : Monsieur LAFON Bruno
DESSINATEUR - COBHAM AVIONICS - TEAM
393 : Madame LAHLOUH Louisa
GESTIONNAIRE PAIES - LFB BIOMEDICAMENTS
394 : Madame LAINE Dominique
SALARIEE - AUDIENS
395 : Monsieur LAJNEF Hesine
CHEF D'EQUIPE - MARTIN BROWER FRANCE
396 : Madame LAJOIE Yasmina, Anne
CHARGEE EVENEMENTIEL - LFB BIOMEDICAMENTS
397 : Madame LAMBOTTE Cécile
CHEF DE PROGRAMME - CEA
398 : Monsieur LAMESA Frédéric
MAGASINIER PRINCIPAL - BEAUVAIS DIFFUSION
399 : Monsieur LAMOTTE Dominique
COORDINATEUR EQUIPE QUAI JOUR - ORLY GHL
400 : Monsieur LANAILLE Patrick
TECHNICIEN DE LABORATOIRE - SVS LA MARTINICAISE
401 : Monsieur LANDEREETHE Dominique
INGÉNIEUR - DASSAULT AVIATION
402 : Monsieur LANZI Bruno
MANAGER DE RAYON 2 - CSF
403 : Madame LARIVIERE Roxane
ASSISTANTE DE DIRECTION - SMR AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE
404 : Madame LARUE Fabienne
EXPLOITANTE TRANSPORT - STEF LOGISTIQUE BONDOUFLI
405 : Monsieur JARUELLE Thierry
GARDIEN PRINCIPAL - VALOPHIS HABITAT - OPH 94
406 : Madame LASSAIGNE Dominique
CADRE ADMINISTRATIF - CEA
407 : Madame LAURAS Isabelle
EMPLOYEE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
408 : Madame LAURENCE Valérie
TECHNICIEN EXPERT ACCES AUX DROITS - CPAM DE PARIS
409 : Madame LAURENS Stéphanie
HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
410 : Monsieur LAURENT Bruno
RESPONSABLE D'EXPLOITATION - DALKIA GROUPE EDF
411 : Madame LAUTRET Cécile
EMPLOYEE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE
412 : Madame LA VIGNE Véronique
GESTIONNAIRE SERVICES BANCAIRES - CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE
413 : Madame LAZZARINI Béatrice
TECHNICIENNE EXPERIMENTEE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

414 : Madame LE Thi hue
 MAITRISE D'OUVRAGE EN INFORMATIQUE - NATIXIS

415 : Madame LE BUZIT Marylène
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CITWELL SUPPLY CHAIN

416 : Madame LE CRUGUEL Sandra
 CHEF D'EQUIPE - STIME

417 : Madame LE CRUGUEL Christelle
 ASSISTANTE DE GESTION - STIME

418 : Madame LE JOLY Catherine
 CADRE BANCAIRE - CAISSE D'EPARGNE IDF

419 : Madame LE NEEL Karine
 COORDINATRICE AFFAIRES - FIVES STEIN

420 : Monsieur LEBERT Pierre
 CADRE BANCAIRE - NATIXIS PAIEMENTS

421 : Monsieur LÉBOUCIER Pascal
 CHEF DE PROJET - ANSALDO STS FRANCE

422 : Madame LÉBOUVIER Christine
 GARDIENNE D'IMMEUBLE - EFIDIS

423 : Monsieur LÉBRUN Frédéric
 RESPONSABLE MAINTENANCE - NEXANS FRANCE

424 : Madame LECLERCQ Sylvie
 ATI - OREXAD

425 : Madame LÉCOMPERE Anne-Marie
 COMPTABLE - CEA

426 : Madame LÉFEBVRE Micheline
 AGENT DE PRODUCTION - MLP SAS

427 : Monsieur LÉFEBVRE Fabien
 EMPLOYÉ DE BANQUE - CAISSE D'EPARGNE IDF

428 : Monsieur LÉFEBVRE Michel
 INGÉNIEUR - ONERA

429 : Madame LÉFEVRE Valérie
 DIRECTEUR AGENCE - NEOPOST FRANCE

430 : Madame LEGARDINIER Virginie
 ASSISTANTE ADMINISTRATION DES VENTES - SOPEMEA

431 : Monsieur LEIGNIER Thierry
 INGÉNIEUR - COBHAM AVIONICS - TEAM

432 : Monsieur LEMARIEY Arnault
 INFORMATICIEN - INFORMATIQUE CDC

433 : Madame LEPRINCE Elisabeth
 TECHNICIENNE DE PAIE - STMI

434 : Monsieur LEROY Patrick
 PRÉPARATEUR DE COMMANDES - MESSER EUTECTIC CASTOLIN

435 : Monsieur LESAGE Jean-Luc
 CADRE ADMINISTRATIF AU GAE - ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL

436 : Madame LESAGE Fernanda Maria
 COMPTABLE A LA TRESORERIE CENTRALE - ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL

437 : Madame LESIEUR Corine
 AGENT D'ESCALE - AIR FRANCE

438 : Madame LETANG Valérie
 CADRE DE LABORATOIRE - SANOFI AVANTIS R & D

439 : Madame LETELLIER Muriel
 CHARGÉE DE CLIENTELE (GRAND EXPORT) - ADISSEO FRANCE

440 : Monsieur LETESTU Loïc
 CHEF DE SECTEUR - LEROY MERLIN

441 : Monsieur LHERMITTE Jean-Marc
 JURISTE - RENAULT

442 : Monsieur LINCK Frédéric
 CADRE - TOTAL RAFFINAGE FRANCE

443 : Monsieur LINQUE Fabrice
 RESPONSABLE EXPLOITATION INFORMATIQUE - ICF HABITAT LA SABLIERE

444 : Madame LLANTA Sandrine
 VENDEUSE - BHV /MARAIS

445 : Madame LOCARD Marie-Françoise
 SALES APPLICATION SPECIALIST - PHILIPS FRANCE COMMERCIAL

446 : Madame LOISEAUX Brigitte
INGÉNIEUR - THALES RESEARCH & TECHNOLOGY

447 : Monsieur LOPES DA SILVA PHILIPPE
RESPONSABLE MERCHANDISING MAGASIN - WELDOM

448 : Monsieur LORIOT Victor
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

449 : Madame LOUCIF Ghania
GESTIONNAIRE ADHERENTS INDIVIDUELS - LA MUTUELLE GENERALE

450 : Madame LOUET Frédérique
ENCADRANT HAUTEMENT QUALIFIÉ - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

451 : Monsieur LOURDEAU Thierry
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

452 : Monsieur LOURME Frédéric
ACHETEUR INTERNATIONAL - ARCELOR MITTAL

453 : Madame LUBEN Marielle
ASSISTANTE MATERNELLE - VILLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

454 : Monsieur LUYNDULA Mambu
PROFESSIONNEL DE SOUFFLAGE - COCA-COLA ENTREPRISE

455 : Madame MADELEINE Magali
CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

456 : Monsieur MAESTRALI Nicolas
TECHNICIEN - SANOFI AVENTIS R & D

457 : Monsieur MAGNIER Patrick
TECHNICIEN SUPERIEUR DE RECHERCHE - CEA

458 : Madame MAGOIS Catherine
CONTROLEUR BUDGÉTAIRE - EFIDIS

459 : Monsieur MAHE Patrice
INGENIEUR INFORMATICIEN - EURO INFORMATION DEVELOPPEMENTS

460 : Madame MAILLOCHON Sophie
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE - JM BRUNEAU

461 : Monsieur MAINDRON Jean-Luc
INGENIEUR INFORMATICIEN - ECONOCOM OSIATIS

462 : Monsieur MAITREJEAN Philippe
ASSISTANT BURHAUTIQUE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

463 : Monsieur MAKUNZA Mbala
CUISINIER - COMPASS GROUP FRANCE

464 : Madame MAJ AINE Christine
ASSISTANTE - UIMM

465 : Monsieur MALLEBAY-VACQUEUR Thierry
STEWART - AIR FRANCE

466 : Madame MALPART Amélie
HOTESSE - AIR FRANCE

467 : Monsieur MALTERRE Eric
DEVELOPPEUR - FONGECIF ILE DE FRANCE

468 : Madame MANCTNI Valérie
DÉLÉGUÉ MÉDICALE - SERVIER FRANCE

469 : Monsieur MANIVONG Viraphanh
ETAM - MONTEUR ELECTRICIEN - ENTREPRISE MICHEL FERRAZ

470 : Monsieur MARCHAND Richard
INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

471 : Madame MARIE Sylvie
GARDIENNE D'IMMEUBILE - VALOPHIS HABITAT- OPH 94

472 : Monsieur MARIN Jean-Claude
OPERATEUR DE PRODUCTION - NEXANS FRANCE

473 : Madame MARINHEIRO Sarah
CADRE BANCAIRE - NATIXIS

474 : Monsieur MARQUES Fabrice
ADJOINT RESPONSABLE EXPLOITATION - ORLY GEL

475 : Madame MARQUES Célia
RESPONSABLE DU PERSONNEL - STE FRANCIENNE DE BETON - SFB

476 : Madame MARTIN Murielle
ASSISTANTE DIRECTION - CCE SNECMA

477 : Madame MARTIN Muriel
DELEGUEE MEDICALE - SERVIER FRANCE

478 : Madame MASIA Nathalie
CHARGEE DE PLANIFICATION - AUCHAN

479 : Monsieur MAT'ECAT Christian
AGENT COMPTABLE - CAVAMAC

480 : Monsieur MATEO Bruno
INGENIEUR D'ETUDES - CSC COMPUTER SCIENCES

481 : Madame MATIIE Nelly
ASSISTANTE DE DIRECTION - ARTELIA VILLE ET TRANSPORT

482 : Monsieur MATHIEU Stéphane
TECHNICIEN TRADUCTION LINGUISTIQUES & LOGISTIQUE - PEUGEOT CITROEN
AUTOMOBILES

483 : Madame MATOS Françoise
COMPTABLE CHARGÉE DE VOYAGES - UTAC UDS

484 : Monsieur MAUGIS Pascal
CHERCHEUR - CEA

485 : Monsieur MAULLER Philippe
PILOTE DE LIGNE - AIR FRANCE

486 : Monsieur MAUPERIN Christian
CHAUDRONIER - LAFARGE BETONS FRANCE

487 : Madame MBOUSNGOCK Florence
CONTRÔLEUR INTERNE - NATIXIS FACTOR

488 : Madame MEAUZOONE Sandra
HOTÈSSE - AIR FRANCE

489 : Monsieur MECHELAERE Gilles
INGENIEUR - FIVES STEIN

490 : Monsieur MEDARD Frédéric
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

491 : Madame MELIN Catherine
CADRE ASSURANCES - CNP ASSURANCES

492 : Madame MENARD Sophie
CONTROLEUR DE GESTION - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

493 : Madame MERCADAL Laurence
EXPERT LOGISTIQUE - AIR FRANCE

494 : Madame MERCIER Marion
INFIRMIERE - HOPITAL LEOPOLD BELLAN

495 : Madame MERLE Christine
ASSISTANTE DE DIRECTION - COBHAM AVIONICS - TEAM

496 : Monsieur MESSENGER Fabrice
VERIFICATEUR CONFIRME - WOLTERS KLUWER FRANCE

497 : Madame MILLIAT Sylvie
COMPTABLE - MESSER EUTECTIC CASTOLIN

498 : Monsieur MILLOTTE Régis
CADRE - A+ METROLOGIE

499 : Madame MINOT Florence
CONTROLEUR DE GESTION - EDENRED FRANCE

500 : Monsieur MIRAVAL Stéphane
INGENIEUR CHIMISTE - INRS

501 : Monsieur MNAFAKH Mahfoudh
CONDUCTEUR MACHINE - SCHUTZ FRANCE

502 : Madame MOCERI Gaetana
COMPTABLE TRESORERIE - DOCAPOST BPO

503 : Madame MOLLETON Nathalie
RESPONSABLE ADJOINTE - CPAM DE L'ESSONNE

504 : Monsieur MOLLIER Gael
RESPONSABLE PACKAGING - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

505 : Madame MONCHICOURT Stéphanie
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

506 : Madame MONJOLY Elsa
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

507 : Madame MONLOUIS Laurence
ASSISTANTE DE DIRECTION - THALES AIR SYSTEMS

508 : Madame MONTOUT Eugénie
GESTIONNAIRE - ELOGIE

509 : Monsieur MONTOUR Christian
EMPLOYE SERVICES GENERAUX - VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT

510 : Madame MOREAU Peggy
GARDIENNE D'IMMEUBLE - FRANCE HABITATION

511 : Madame MOREL Monique

AGENT DE PRODUCTION - MLP SAS
512 : Madame MOREL Paola
CADRE BANCAIRE - SOCIETE GENERALE
513 : Monsieur MOREZ Henri
FORMATEUR - PROMOTRANS FPC
514 : Madame MORIN Sylvie
INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
515 : Monsieur MOUCHON Jean-Michel
RESPONSABLE LOGISTIQUE - ORLY GEL
516 : Madame MOUGNOT Florence
COORDINATRICE DONNEES SOCIALES ET REMUNERAT - SEITA GROUPE IMPERIAL
TOBACCO
517 : Monsieur MOUHMOUH Mhammed
EQUIPIER DE COLLECTE - SITA ILE DE FRANCE
518 : Monsieur MOULIN Hervé
TECHNICIEN - CEA
519 : Monsieur MOUNIER Lionel
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL - HOLDING GIM PARTICIPATIONS
520 : Monsieur MOUSSION Gilles
DIRECTEUR COMMERCIAL - SOLYSTIC SAS
521 : Madame MUNCH Isabelle
TECHNICIENNE DE PRESTATIONS - CPAM DE L'ESSONNE
522 : Monsieur NAJBURG Fabien
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
523 : Monsieur NAZARE Jorge
QUALITY MANAGER - KBL RICHELIEU BANQUE PRIVEE
524 : Monsieur NEAU Gilles
DESSINATEUR - FIVES STEIN
525 : Monsieur NOEL Nicolas
INFORMATICIEN - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
526 : Madame NOEL Caroline
CHARGÉE DE MISSION - ESSONNE DEVELOPPEMENT
527 : Madame NOSREE Sylvie
TECHNICO-COMMERCIAL INTERNE - ENDRESS + HAUSER
528 : Monsieur OCTAVE Stéphane
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
529 : Madame OISLINE Florence, Anne, Sophie
DIRECTRICE MARKETING - ENODIS FRANCE
530 : Monsieur OLIVAIN Vincent
INGÉNIEUR - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
531 : Monsieur OLIVARIUS Olivier
CHARGE DE MISSION - TICP
532 : Monsieur OLLIVIER Claude
DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT - SMURFIT KAPPA PLV FRANCE
EMBALLAGES
533 : Madame OSMAN Joumana
HOTESSE DE CAISSE - AUCHAN
534 : Monsieur OSTER Didier
ADJOINT RESPONSABLE CHARGEMENT - ORLY GEL
535 : Madame OUALIBANGA-TOLO Marlène
INFIRMIÈRE - GROUPE HOSPITALIER D'ORSAY
536 : Madame PAJADON Marie-Claire
CADRE ADMINISTRATIF - CEA
537 : Madame PANZINI Sylvie
AGENT D'ESCALE - AIR FRANCE
538 : Monsieur PARAT Daniel
CADRE TECHNIQUE - RETRAITE - SOGITEC INDUSTRIES
539 : Monsieur PARENT Gilles
MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
540 : Madame PARIZET Sandrine
DIRECTRICE D'AGENCE - CAISSE D'EPARGNE IDF
541 : Monsieur PASQUALINI Xavier
EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
542 : Madame PASQUIER Hélène
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE - COCA COLA ENTREPRISE
543 : Monsieur PATRY Philippe
INFORMATICIEN - ATOS INTEGRATION
544 : Madame PAVIE Sandrine

CADRE ADMINISTRATIF - SOCIETE DE MANAGEMENT SICRA-DUMÉZ IDF
 545 : Monsieur PAWELĘK Philippe
 CADRE SUPERIEUR - ERICSSON FRANCE
 546 : Monsieur PAWLESA Jean-Maurice
 OPÉRATEUR DE PRODUCTION - ANRH
 547 : Madame PEAN Christelle
 EMPLOYÉE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF
 548 : Monsieur PEANG Nasir
 OPERATEUR DE PRODUCTION - ARTHUS BERTRAND
 549 : Madame PELLETIER Alexandra
 CADRE DE DOSSIER SCIENTIFIQUE - SANOFI AVENTIS R & D
 550 : Madame PELLETIER Anita
 COORDONNATRICE DE PROJETS - KBL RICHELIEU BANQUE PRIVEE
 551 : Madame PERRIN Agnès
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BNP PARIBAS
 552 : Madame PERRONNEAU Catherine
 MANAGER COMMERCE - AUCHAN
 553 : Monsieur PERROT Jean-Pierre
 INGÉNIEUR - ATOS INTEGRATION
 554 : Monsieur PETIT Didier
 TECH. CONTROLÉUR - AIR FRANCE
 555 : Madame PETIT-JEAN Ouada
 ADJOINTE À LA DIRECTION DE LA PROXIMITÉ - OPII 77
 556 : Monsieur PETROZZI Stéphane
 CONSEILLER CORPORATE GRANDS COMPTES - HSBC FRANCE
 557 : Monsieur PHILIPPON Eric
 INGENIEUR - AIRBUS DEFENCE & SPACE -DS
 558 : Madame PICAN Corinne
 DOCUMENTALISTE LOGICIEJ. - ZODIAC ACTUATION SYSTEMS
 559 : Monsieur PICCIN Michel
 AGENT POLYVALENT - FACOM
 560 : Monsieur PICHARD Olivier
 EMPLOYÉ COMMERCIAL - CSF SAS
 561 : Monsieur PICHON Anthony
 TECHNICIEN - CEA
 562 : Madame PICOCHÉ Rose, Marie
 AGENT ADMINISTRATIF RECEPTION - MLP SAS
 563 : Madame PICQ Virginie
 RESPONSABLE HABITAT - OPIEVOY
 564 : Madame PILOT Julia
 TECHNICIEN SUPERIEUR DE RECHERCHE SPECIAL - LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE
 565 : Monsieur PIMBA José
 AGENT D'ENCADREMENT - FEDERAL EXPRESS INTERNATIONAL -FEDEX
 566 : Madame PINAULT Magali
 RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIVE - SOCODIMA
 567 : Madame PINEDA Isabelle
 OPTICIENNE - MUTUELLE COMPLEMENTAIRE VILLE DE PARIS MCV PAP
 568 : Madame PIPEREL Sylvie
 ASSISTANTE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
 569 : Madame PIRES RAMOS Christina
 REF. TECH. TRAIT. DE L'INFO - CPAM DE L'ESSONNE
 570 : Madame PITUCH Ewa
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CCCA-BTP
 571 : Monsieur POIRIER Alexis
 RESPONSABLE TECHNIQUE HABITAT SPECIFIQUE - FRANCE HABITATION
 572 : Monsieur POIROT David
 MANAGER MAGASIN - CARREFOUR MARKET CSF FRANCE
 573 : Madame POKORSKI Isabelle
 ECONOMOME - FONDATION HELLENIQUE
 574 : Monsieur POTTIER Christophe
 TECHNICIEN COORDINATION TECHNIQUE - SANOFI CHIMIE
 575 : Madame POULARD Nathalie
 CHEF DE PROJET MONETIQUE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 576 : Monsieur POUMETTE Jean-Claude

CHEF DE CABINE - ATR FRANCE
577 : Monsieur POUPON Stéphane
CADRE MANAGER - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV
578 : Monsieur POZZO Xavier
AGENT DE SECURITE EN PRE-RETRAITE - CEA
579 : Monsieur PRACA Gil, René, Auguste
INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
580 : Monsieur PRUDHOMME Thierry
RESPONSABLE QUAI LIVRAISONS LOGISTIQUE - SONEPAR ILE DE FRANCE
581 : Monsieur PRUVOT Mathieu
RSSI ADJOINT - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
582 : Monsieur PRYBILLE Bruno
ASSISTANT MARCHÉ - JM BRUNEAU
583 : Monsieur PUIS Frédéric
CONSEILLER CLIENTELE - JM BRUNEAU
584 : Madame QUENECAN Véonique
AGENT DE MAITRISE D'ENCADREMENT - AIR FRANCE
585 : Monsieur QUINAUX Régis
AGENT COURRIER - SOCIETE GENERALE
586 : Madame RADA Christelle
ASSISTANTE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
587 : Madame RADIGOY Yvonne
HOTESSE - ELIOR RESTAURATION
588 : Monsieur RADOUANI Nour Eddine
CHEF DE BORDÉE - SMP
589 : Monsieur RAGUMANAN Tharmalingam
CHEF DE CUSINE - LA TABLE DE LA MEDITERRANEE
590 : Monsieur RAMPHORT Olivier
CHAUFFEUR-LIVREUR - TRANSGOURMET ILE DE FRANCE
591 : Madame RAOUL Géraldine
RESPONSABLE SECTION - SMABTP
592 : Monsieur RATTONI Bernard
INGENIEUR - CEA
593 : Madame RAVI Julia
CHARGEE CLIENTELE PRODUIT - PROCILIA
594 : Madame RAVIDAT Maryse
ASSISTANTE D'AGENCE - ECONOCOM OSIATIS FRANCE
595 : Monsieur REGALLET Dominique
INGENIEUR TRAVAUX PUBLICS - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS
596 : Madame REGRENY Axelle
INGENIEUR PEDAGOGIQUE - ORANGE
597 : Madame RELIAUD Marie-Ange
COMPTABLE - GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE
598 : Monsieur REMBERT Lucien
AGENT AIR FRANCE - AIR FRANCE
599 : Madame REMIOT Florence
CHARGEE DE PRODUCTION - DRSM ILE DE FRANCE
600 : Monsieur REMY Jean-Christophe
TECHNICIEN SUPERIEUR - CEA
601 : Monsieur RENOU Philippe
INGENIEUR - NATIXIS
602 : Madame REPETYLO Juanita
ASSISTANTE DE DIRECTION - FIVES STEIN
603 : Madame REVEILLON Sandrine
INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
604 : Madame REY Patricia
ASSISTANTE ADV - DS SMITH PACKAGING CONSUMER
605 : Madame REZAIZ Patricia
OUVRIERE FINITIONS - GAINIERE - NORLINE
606 : Madame RICHARD Sylvie
AGENT ADMINISTRATIF - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
607 : Madame RICHARD Lactitia
MANAGER COMMERCE - AUCHAN
608 : Monsieur RICHARD Jean, Wilfrid
CHEF D'EQUIPE - MARCEL VILLETTE
609 : Monsieur RICHON Pierre
CADRE COMMERCIAL - INAPA FRANCE
610 : Madame RICOU Christine

SECRÉTAIRE DE SERVICE - MLP SAS
 611 : Madame ROBAT Sylvie
 RESPONSABLE DE PROJETS - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 612 : Monsieur ROBERGE Fabrice
 RESPONSABLE METHODES GRANDS PROJETS - BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
 613 : Madame ROBERT Patricia
 ADMINISTRATEUR DE BIEN - SOCIETE GENERALE
 614 : Monsieur ROBERT Philippe
 ELECTRO MECANICIEN - AKZO NOBEL POWDER COATINGS
 615 : Monsieur ROBERT Eric
 DIRECTEUR DIVISION PAIE - ORS
 616 : Madame ROBIN Colette
 INFIRMIÈRE - CEA
 617 : Monsieur RODAS Jemes
 AFFICHEUR PUBLICITAIRE - SMPA
 618 : Monsieur RODRIGUES Olivier
 CONTROLEUR DE GESTION - FRANKI FONDATION
 619 : Madame ROGER Vanessa
 RESPONSABLE STRATEGIE ET ORGANISATION - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 620 : Monsieur ROLLAND Marc
 TECHNICIEN METHODES - SICRA ILE DE FRANCE
 621 : Madame ROLLAND Caroline
 HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
 622 : Madame ROMIAN Nathalie
 ASSISTANTE DE DIRECTION - LFB BIOMEDICAMENTS
 623 : Madame ROOU Véronique
 RESPONSABLE RECOUVREMENT CONTENTIEUX - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 624 : Madame ROPERS Maryvonne
 ASSISTANTE COMMERCIALE - AREVA TA
 625 : Monsieur ROQUES Franck
 CHARGE DE RELATIONS PARTENAIRES - CNP ASSURANCES
 626 : Monsieur ROUBIOU Olivier
 EMPLOYE DE BANQUE - BARCLAYS BANK PLC
 627 : Madame ROULLEAU Josette
 CLERC AUX FORMALITÉS - OFFICE NOTARIAL ETASSE ET ASSOCIES
 628 : Madame ROUSSEAU Valérie
 CONCEPTEUR CHARGE DEVELOPPEMENT - IT-CF
 629 : Madame ROUSSEL Céline
 CHEF DE PRODUITS - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 630 : Madame ROUSSELOT Christine
 ASSISTANTE ADMINISTRATIVE - ALPHATEST
 631 : Madame RUA Christine
 ASSISTANTE - LFB BIOMEDICAMENTS
 632 : Madame RUBIN Pascale
 RESPONSABLE DOCUMENTATION - CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL FO
 633 : Madame RUELLAN Sandrine
 TRÉSORIÈRE - UGC
 634 : Monsieur RUET Frédéric
 RESPONSABLE MIDDLE OFFICE FINANCIER - BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
 635 : Monsieur RUFFIN Sébastien
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 636 : Monsieur SABOURIN Sylvère
 RESPONSABLE PRODUIT - BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
 637 : Madame SAFER-TEBBI Laïla
 ASSISTANTE COMMERCIALE - SOCIETE GENERALE
 638 : Madame SAILLIET Angélique
 ASSISTANTE COMMERCIALE - GIE AG2R REUNICA
 639 : Madame SAINT-GEORGES Valérie
 TECHNICIEN SUPERIEUR DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D
 640 : Madame SALLIOU Christine
 EMPLOYÉ ADMINISTRATIF - ITM LEMI
 641 : Monsieur SAMAHA Georges
 DIRECTEUR DES OPERATIONS SUR SITE - NEOPOST SERVICES
 642 : Monsieur SANCHEZ Manuel

INGENIEUR - LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS LNE
643 : Monsieur SANTOS Frédéric
CARISTE - JM BRUNEAU
644 : Madame SARAIVA Esmeralda
DIRECTEUR - RETRAITEE - RESIDENCE MEDICIS
645 : Madame SAVINEAU Cathy
TECHNICIENNE SERVICES BANCAIRES - LE CREDIT LYONNAIS
646 : Madame SCHIFANO Véronique
ASSISTANTE CONTROLE DE GESTION - MEDIAGARE
647 : Monsieur SCHILTE Christophe
RESPONSABLE DE SITE - COFELY INEO GDF SUEZ
648 : Madame SCHMITT Véronique
EMPLOYÉE DE BANQUE - CIC
649 : Madame SCHREIBER Sabine
DIRECTRICE D'AGENCE BANCAIRE - CAISSE D'EPARGNE IDF
650 : Madame SEARA DA COSTA Céleste
PRÉPARATRICE PRINCIPALE EN PHARMACIE - HOPITAL HUGUENIN INSTITUT CURIE
651 : Monsieur SEGURA Patrice
ELECTRONICIEN / MECANICIEN AERONAUTIQUE - AIR FRANCE
652 : Madame SEMAL Sabine
GARDIENNE HAUTEMENT QUALIFIÉ - IMMOBILIERE 3F
653 : Monsieur SENE Frédéric
INFORMATICIEN - ECONOCOM ASIATIS FRANCE
654 : Madame SENE Véronique
ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
655 : Monsieur SETHILNATHAN Nathan
AGENT DE PRODUCTION POLYVALENT - INITIAL CLEANROOM
656 : Madame SERAFINO Nathalie
COMPTABLE CLIENTS - TOSHIBA ILE DE FRANCE TIDF
657 : Madame SERRES Stéphanie
CONSEILLER REGLEMENTATION - AGIRC-ARRCO
658 : Madame SICE Sonia
COMPTABLE - LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS LNE
659 : Madame SILVA Florença
TECHNICIENNE DE SURFACE - ELIOR SERVICES PROPRETE ET SANTE
660 : Monsieur SILVA MOUCO Alexandre de Aquino
CONDUCTEUR TRAVAUX - SUEZ EAU FRANCE
661 : Madame SMOCZYNSKI Amélie
STANDAISTE ACCUEIL - ALGECO
662 : Monsieur SMOCZYNSKI Bernard
INGENIEUR - VTG RAIL EUROPE FRANCE
663 : Monsieur SOARES DE MACEDO José
TECHNICIEN DE MAINTENANCE - MLP SAS
664 : Monsieur SOLER Stéphane
INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
665 : Madame SOLER Lynda
TECHNICIEN SERVICE AU CLIENT - AIR FRANCE
666 : Monsieur SPAETH Jean-Philippe
GESTIONNAIRE - GE FACTOFRANCE
667 : Madame SPHABMIXAY Jacqueline
BOBINEUSE - MECALECTRO
668 : Madame SULPICE Nathalie
RESPONSABLE D'ACTIVITÉ - LA MUTUELLE GENERALE
669 : Madame SULTANA Frédérique
JURISTE - ALLIANZ IARD
670 : Madame SURBLE Myriam
EMPLOYEE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
671 : Madame SWIATLY Carole
CHARGÉE DE CLIENTÈLE - CNP ASSURANCES
672 : Madame SYLLA Elodie
SECRÉTAIRE MÉDICO SOCIAL - UGECAMIF
673 : Madame TAILLANDIER Gaëlle
ASSISTANTE DE DIRECTION - IMMOBILIERE 3F
674 : Monsieur TALVARD Michel
INGENIEUR - CEA
675 : Madame TAMARIN Sophie
NAVIGANTE - AIR FRANCE
676 : Monsieur TERNISIEN Olivier

RESPONSABLE ACHATS AVION - AIR FRANCE
 677 : Madame TEYBER Sophie
 RESPONSABLE DE RESTAURANT - ELIOR ENTREPRISES
 678 : Monsieur TEYBER Alexandre
 CHEF PATISSIER - SOGERES
 679 : Madame THEROUIN Sandrine
 CHIMISTE - L'OREAL
 680 : Madame THIBAUT Nadège
 RESPONSABLE PRODUCTION PUBLICITAIRE - JM BRUNEAU
 681 : Monsieur THLONGANE Oumar
 OUVRIER IMPRIMERIE - SLEEVER INTERNATIONAL
 682 : Monsieur THONG Jim Heng
 DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ - IRCEM GESTION
 683 : Monsieur TICHIT Marc
 CHEF D'ATELIER - IDEA EMBALLAGE
 684 : Monsieur TILLET Damien
 CADRE BANCAIRE - CIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE
 685 : Monsieur TOP Honoré
 WAREHOUSE EMPLOYEE - PHILIPS FRANCE
 686 : Monsieur TORT Stéphane
 INGENIEUR - INFO DEFENSE
 687 : Madame TOUCHET Laurence
 COMPTABLE - CAMECA
 688 : Madame TOURNAILLE Carole
 TECHNICO COMMERCIALE - CHANEL
 689 : Monsieur TOUZAY Christian
 DIRECTEUR DE CLIENTELE - MONDADORI MAGAZINES FRANCE
 690 : Monsieur TRICOIRE Yves
 EMPLOYÉ DE BANQUE - BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE BPVF
 691 : Monsieur TRICOT Eric
 INFORMATICIEN - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE
 692 : Madame TROADEC Béatrice
 GESTIONNAIRE POLYVALENT - ALLIANZ VIE
 693 : Monsieur TROMPETTE Thierry
 CADRE BANCAIRE - LE CREDIT LYONNAIS
 694 : Madame T'SEYEN Danièle
 RESPONSABLE ADMINISTRATIF - ESSONNE DEVELOPPEMENT
 695 : Monsieur VAGAO Hugues
 CONDUCTEUR DE COLLECTE - OTUS
 696 : Monsieur VALCKE Xavier
 TECHNICIEN - SANOFI CHIMIE
 697 : Madame VALENCHON Stéphanie
 ASS. CONTROLE DE GESTION - CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATION FRANCE CSI
 698 : Monsieur VALETTE Laurent
 RESPONSABLE MAGASIN - TAPIS SAINT MACLOU
 699 : Monsieur VALIERE-LACOUT Thierry
 GESTIONNAIRE BACK OFFICE - NATIXIS
 700 : Monsieur VALLEE Aymeric
 CHEF DE PROJET - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 701 : Monsieur VALLEE Gilles
 COORDINATEUR - ECONOCOM OSIATIS FRANCE
 702 : Madame VALOGNES Anne
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 703 : Monsieur VANTALON Marc,Didier
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 704 : Madame VASSORD Corinne
 SECRÉTAIRE - AFORPA
 705 : Madame VENNIN Agnès
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 706 : Monsieur VERILLOTTE David
 PILOTE PRESTATAIRE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 707 : Madame VIALATTE Karine
 CHARGE D'AFFAIRES / SUPPORT ADMINISTRATIF ET COMME - BANQUE POPULAIRE RIVES
 DE PARIS

708 : Monsieur VIAJLE Bruno
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
 709 : Monsieur VIATOR Pierre
 RESPONSABLE D'UNITE - DRSM ILE DE FRANCE
 710 : Madame VICENTE Isabel
 SECRÉTAIRE OPÉRATRICE DE SAISIE - ENTREPRISE ANSELMO
 711 : Monsieur VILA VERDE Paulo
 AGENT ESCALE AVION - AIR FRANCE
 712 : Monsieur VILLAIN Olivier
 PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE
 713 : Madame VILTARD Bernadette
 ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 714 : Madame VINET Audrey
 ANALYSTE CREDIT - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 715 : Monsieur VIOLAS Didier
 BOULANGER - BOULANGERIE PAUL
 716 : Madame VIROLLE Nathalie
 RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES - ORANGE
 717 : Madame VIROULAUD Valérie
 AGENT D'EXPLOITATION QUALIFIÉE - MLP SAS
 718 : Madame VIZET Isabelle
 ASSISTANTE COMMERCIALE - LABORATOIRES INNOTHERA
 719 : Madame VOJNOVIC Isabelle
 ATTACHEE DE CLIENTELE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 720 : Monsieur WEISS Daniel
 DIRECTEUR DE PROJET - PRIMONIAL HOLDING
 721 : Monsieur WILLM Bertrand
 ANALYSTE PROGRAMMEUR - MI TEK INDUSTRIES
 722 : Madame WILMOUTH Natacha
 INGÉNIEUR - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
 723 : Monsieur WOCII Janusz, Piotr
 INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 724 : Madame WOUANSSI EKE Adeline
 RÉDACTEUR - ASSOCIATION NOTRE DAME DU BON SECOURS
 725 : Madame WROBEL Sophie
 PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL - AIR FRANCE
 726 : Madame YVER Lydia
 RESPONSABLE COORDINATION DES VENTES - HENKEL FRANCE
 727 : Monsieur ZBERRO Stéphane
 CHEF DE CABINE PRINCIPAL - AIR FRANCE
 728 : Monsieur ZEHANI Liazid
 INGÉNIEUR - NOKIA
 729 : Monsieur ZERDOUM Braïme
 S-S-I-A-P- SECURITE INCENDIE - SECURITAS FRANCE
 730 : Monsieur ZOUHRI Mostafa
 DÉCORATEUR - LEROY MERLIN

Article 2 La médaille d'Honneur du travail **échelon VERMEIL** est décernée à :

1 : Monsieur ABDOU Abdelkader
 AGENT DE MAÎTRISE GESTION DES UTILITES - SANOFI CHIMIE
 2 : Madame ABERARD Laureen
 CADRE INFORMATIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 3 : Monsieur ABERARD Christian
 CADRE INFORMATIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 4 : Monsieur ADDABBO Domenico
 CADRE - MBDA FRANCE
 5 : Monsieur AGIUS Fabrice
 AUDITEUR COMPTABLE - CREDIT FONCIER DE FRANCE
 6 : Madame AIGLEHOUX Bénédicte
 CHEF DE PRODUIT JUNIOR - IUM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
 7 : Monsieur ALBARET Marc
 INGÉNIEUR SYSTÈME - SOCIETE GENERALE
 8 : Madame ALVES PIRES Maria de Fatima
 EMPLOYÉE DE RESTAURATION - R2C
 9 : Monsieur AMRANE Kamael
 DIRECTEUR COMPTABLE - MORILLON CORVOL COURBOT EMCC
 10 : Madame ANDRE Pascal

DIRECTEUR TERRITORIALE ADJOINT - ADOMA
 11 : Madame ANDRE-DAVID Francine
 INGENIEUR - CEA
 12 : Madame ANDRIEUX Sylvie
 ASSISTANTE SOCIALE - DRSM ILE DE FRANCE
 13 : Monsieur ANORGA Denis
 CADRE DE BANQUE - NATIXIS
 14 : Monsieur ARNAL Philippe
 INGENIEUR - MBDA FRANCE
 15 : Madame ARRONDEAU Chantal
 AGENT DE SERVICE - GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS
 16 : Madame ASSELIN Annie
 AGENT LOGISTIQUE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 17 : Monsieur ASSÉLINEAU Jean-Michel
 INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 18 : Monsieur ATHANASTAR Basil
 RESPONSABLE DE LA GESTION DES STOCKS - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -
 CASCH
 19 : Monsieur ATTAF Nasser
 ADMINISTRATEUR DE PRODUCTION - INFORMATIQUE CDC
 20 : Monsieur AUBIER Pascal
 TECHNICIEN ETUDES ET PROJETS TECHNIQUES - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE
 21 : Monsieur AUDIC Alain
 CHARGE ETUDES DE PRIX - FRANCE SOLS
 22 : Monsieur AUFFRET Jean-Claude
 RESPONSABLE ACHATS - JM BRUNEAU
 23 : Monsieur AZENHA Fernando
 MAÇON - TBI
 24 : Madame BABAULT Corinne
 ASSISTANTE MARKETING - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 25 : Madame BAECHLER Annick
 ASSISTANTE JURIDIQUE - URBAINE DE TRAVAUX
 26 : Monsieur BAIL Roger
 DIRECTEUR DE PROJET - CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION -CBC
 27 : Monsieur BALAINÉ Pierre
 INGENIEUR - MBDA FRANCE
 28 : Monsieur BANNEROT Pierre
 INGENIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 29 : Madame BAPTISTA Rosa
 RESPONSABLE ATELIER - SLEEVEVER INTERNATIONAL
 30 : Madame BARADON Isabelle
 CONTROLEUR DE GESTION - CIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE
 31 : Monsieur BARBERIS François
 CHARGE DE SOUSCRIPTIONS ASSURANCES - GAN ASSURANCES
 32 : Madame BARET Véronique
 ASSISTANTE DE DIRECTION - PROXISERVE
 33 : Monsieur BASSET Serge
 DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT - SANITRA SERVICES
 34 : Monsieur BASTE François
 INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 35 : Monsieur BASTO Américo
 MAÇON - SOCIETE DE MANAGEMENT SICRA-DUMÉZ IDF
 36 : Madame BAUD Maria, Florinda
 ATTACHEE DIRECTION - EGIS
 37 : Monsieur BAUDIER Serge
 MAÎTRE BÂTISSSEUR - BATI-RENOV
 38 : Madame BAZIN Maryse
 MANAGER PILOTAGE ET ORGANISATION - MFP SERVICES
 39 : Monsieur BAZIN Stéphane
 INGÉNIEUR ELECTRONICIEN - THALES OPTRONIQUE
 40 : Madame BEAUJEAN Ilda
 ASSISTANTE COMMERCIALE - DELIFRANCE
 41 : Monsieur BEGASSAT Yves
 CADRE PPS - AIR FRANCE

42 : Madame BEHAL Josette
EMPLOYEE D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F

43 : Monsieur BELAIR Dominique
TECHNICIEN D'ESSAIS - THALES OPTRONIQUE

44 : Monsieur BELAIR Patrick
RESPONSABLE SERVICES GENERAUX - ADIDAS FRANCE

45 : Monsieur BELOUAR Jean-Claude
DESSINATEUR INDUSTRIEL - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

46 : Madame BELPAUME Laurence
CHARGE RECRUTEMENT-FORMATION ET EMPLOI - VERNET

47 : Madame BELPECHE Corinne
CADRE TECHNIQUE INFORMATIQUE - BULL

48 : Monsieur BENCIKH EL-FEGOUN Mohamed Tidjani
INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE

49 : Monsieur BENOIT Philippe
CADRE INFORMATIQUE-MANAGER - ECONOCOM OSIATIS

50 : Madame BERNARD Marie-Claire
ASSISTANTE MARKETING - SOCIETE INDUSTRIELLE DE LEVURE FALA

51 : Monsieur BERTELOOT Marc
DIRECTEUR COMMERCIAL - EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE CENTRE

52 : Monsieur BERTHIER Charles
STEWART - AIR FRANCE

53 : Monsieur BIARD Alain
INGÉNIEUR - MBDA FRANCE

54 : Monsieur BICHON Fabien
ARCHITECTE SYSTÈME - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

55 : Madame BIRON Christine
ASSISTANTE COMMERCIALE - HSBC PRIVATE BANK FRANCE

56 : Monsieur BLAIZE Hervé
RESPONSABLE SYSTEME ET BASE DE DONNEES - CAISSE ASSURANCE VIEILLESSE DES
PHARMACIENS- CAVP

57 : Madame BLANDIN Valérie
RESPONSABLE HABITAT - IMMOBILIERE 3F

58 : Madame BLEUSE Nathalie
CADRE COMPTABLE - COGEP

59 : Madame BOCO Marie-Madeleine
APPROVISIONNEUR - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

60 : Monsieur BOIRON Philippe
INGENIEUR RESPONSABLE D'EXPLOITATION - ELECTRICITE DE FRANCE

61 : Madame BOITIER Viviane
DEMONSTRATRICE CATIMINI - AG COM

62 : Monsieur BOIZIAU Yves
MONTEUR - THALES OPTRONIQUE

63 : Madame BONNAND Patricia
VENDEUSE - ERAM SERVICES

64 : Madame BONNEFOND Marie-Odile
REFERENT TECHNIQUE EN COMPTABILITE - CPAM DE L'ESSONNE

65 : Madame BONNEVILLE Catherine
EMPLOYÉE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

66 : Monsieur BOUCHET Jean-François
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

67 : Madame BOUGUET Nathalie
ANIMATRICE VENTE TÉLÉPHONE - DAVIGEL

68 : Madame BOUHOURS Marie
EMPLOYÉ ADMINISTRATIF - LEROY MERLIN

69 : Monsieur BOUILLON Christian
RESPONSABLE PROCÉDÉS DE FABRICATIONS - HGH SYSTEMES INFRAROUGES

70 : Madame BOUJEMA Valérie
RESPONSABLE DE SITE - TELEVISION FRANCAISE 1 -TF1

71 : Monsieur BOUKARI Abdallah Ben Salah
CHEF D'EQUIPE CLIMATISATION - TUNZINI

72 : Madame BOULANGER Nathalie
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE - ONET SERVICES

73 : Madame BOULLE Anne
CLERC DE NOTAIRE - SCP DELECROIX

74 : Monsieur BOURDEAU Jean-Marc
PLOMBIER CHAUFFAGISTE - ENGIE RESEAUX

75 : Monsieur BOURGEOIS Patrick

AGENT ENROBAGE PEINTRE - MECALECTRO
 76 : Madame BOURGEOIS Pascale
 DIRECTRICE SES CLIENTS NATIONAUX - LESIEUR
 77 : Madame BOURGUIGNON Valérie
 ASSISTANTE GESTION DU PERSONNEL - LEROY MERLIN
 78 : Madame BOUTELDJA Nathalie
 AGENT CONTENTIEUX - HARMONIE MUTUELLE
 79 : Monsieur BOUYON Christophe
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 80 : Madame BOYER Véronique
 CONSEILLER ET GESTIONNAIRE RETRAITE - CAISSE ASSURANCE VIEILLESSE DES
 PHARMACIENS- CAVP
 81 : Monsieur BRASSEUR Alain
 TECHNICIEN - CEA
 82 : Madame BREGER Andrée-Noëlle
 GESTION SOUSCRIPTION ASSURANCES - CARENE ASSURANCES
 83 : Madame BRELEUR Edile
 CONSEILLERE DE CLIENTELE - COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE
 84 : Madame BRIE Odile
 HOTESSE DE L'AIR - AIR FRANCE
 85 : Madame BROCHET Véronique
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BARCLAYS BANK PLC
 86 : Monsieur BROSSARD Marc
 EXPÉDITIONNAIRE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
 87 : Madame BROSSEAU Catherine
 REDACTRICE FORMATRICE - COMAU FRANCE
 88 : Monsieur BRUNET Michel
 INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 89 : Monsieur BRYJA Franck
 SUPPORT SAV - NXTO FRANCE
 90 : Madame BRYJA Marie-Christine
 RESPONSABLE ADV - AIPHONE
 91 : Madame BUCHEL Evelyne
 EMPLOYÉE DE BANQUE - CREDIT FONCIER DE FRANCE
 92 : Monsieur BUCHET Claude
 INGENIEUR DE RECHERCHE - LALLEMAND SPECIALTY CULTURES
 93 : Monsieur CACERES Franck
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 94 : Monsieur CAILLON Stéphane
 OPTICIEN DE PRECISION - REOSC GROUPE SAFRAN
 95 : Madame CAJAZZO Marilinc
 CLERC DE NOTAIRE - MAITRES PORGES,BERTHIER,BITBOL,PEROTTO
 96 : Madame CALENGE-MENARD Laurence
 RESPONSABLE BUREAU PROJETS - THALES COMMUNICATION & SECURITY
 97 : Madame CALLEBAUT Marie-Christine
 CHARGÉE D'ETUDES MOA - NATIXIS
 98 : Monsieur CANEVET Patrick
 INGÉNIEUR D'ÉTUDES - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 99 : Monsieur CANILET Daniel
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 100 : Monsieur CANTEAU Philippe
 INGENIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 101 : Madame CANTILLAC Brigitte
 GESTIONNAIRE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 102 : Madame CAPACES Marie-Claude
 INFORMATICIENNE - BNP PARIBAS
 103 : Madame CAPALDO CLAIRET Monique
 RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES - MBDA FRANCE
 104 : Monsieur CAQUET Etienne
 TECHNICIEN MOTEURS - AIR FRANCE
 105 : Monsieur CARANGEOT Jean
 MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 106 : Monsieur CARISTAN Marc
 RESPONSABLE DE CONDUITE - ENGIE RESEAUX

107 : Monsieur CARON Philippe
OPERATEUR DE PRODUCTION - ESAT ANRH

108 : Monsieur CARPENTIER François
COMPTABLE - SCOR SE

109 : Monsieur CARRU David
TECHNICIEN - ONERA

110 : Madame CASCARRA Sylvie
ACHETEUSE - POMONA PASSION FROID

111 : Monsieur CECIRE Jérôme
CARISTE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

112 : Madame CEDARO Nathalie
RESPONSABLE PAIF ET ADMINISTRATION - CARTE NOIRE

113 : Madame CELIBERT Sylvie
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - UTAC

114 : Monsieur CEZARD Alain
CONTROLEUR DE GESTION - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

115 : Madame CHADENIER Odile
ASSISTANTE DE DIRECTION - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY

116 : Madame CHAMAILLARD Sylvie
DOCUMENTALISTE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

117 : Monsieur CHAMROFUN Reaksavongs
TECHNICIEN - LABORATOIRE CENTRAL INDUSTRIES ELECTRIQUES LCIE

118 : Monsieur CHARLOT Philippe
INGÉNIEUR - STMI

119 : Monsieur CHAUMEL Jean-Marie
DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT - ADFME

120 : Monsieur CHAUVETEAU Eric
CADRE PPS - AIR FRANCE

121 : Monsieur CHAUVIN Pierre
TECHNICIEN - AIR FRANCE

122 : Monsieur CHEMINET Philippe
CADRE BANCAIRE - SOCIETE GENERALE

123 : Madame CHÈNE Véronique
EMPLOYÉE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF

124 : Monsieur CHEVALLIER Alain
INGÉNIEUR - GROUPAMA GAN VIE

125 : Monsieur CLECH Eric
RESPONSABLE END - INTERCONTROLE

126 : Madame CLERBOUT DE COMBREMONT Véronique
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DIRECTION MARKETING ET TECHNIQUE - GIE BNP PARIBAS CARJIF

127 : Madame CLEREL Sylvie
CADRE PNC CG2 - AIR FRANCE

128 : Monsieur CLOCHEZ Pascal
AMDE - AIR FRANCE

129 : Madame CLOUP Christine
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE - SOPHYSA

130 : Madame COELHO Patricia
ASSISTANTE DE DIRECTION - CIC

131 : Madame COLLAVET Christine
SECRÉTAIRE MÉDICALE - EFFICIENCE MARCADET

132 : Monsieur CONTRAMESTRE Paulo
CONDUCTEUR QUALIFIÉ - GROUPE 3S / GID

133 : Madame CORTES Fabienne
COMMERCIALE - UTC AEROSPACE SYSTEMS

134 : Monsieur CORTES Thierry
INGENIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

135 : Madame COSTA Maria
ADV - ROYAL CANIN FRANCE

136 : Madame COULON Cécile
CHARGÉE DE CLIENTÈLE AVANT VENTE - BNP PARIBAS LEASE GROUP

137 : Monsieur COUPE Didier
CADRE TECHNIQUE - SPHEREA TEST ET SERVICES

138 : Monsieur COURDES Jean, Eric
APPROVISIONNEUR - ENGIE COFELY

139 : Madame COUTOULA Isabelle
IS PARTNER SOLUTIONS COMMERCIALES ET RH - SANOFI AVENTIS GROUPE

140 : Madame COUVROT Albane
DIRECTRICE D'ETUDES - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

141 : Madame CROZET Christine
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 142 : Monsieur CRUCHON Philippe
 COMPTABLE - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
 143 : Madame CUPPARI Valérie
 GESTIONNAIRE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 144 : Monsieur CURTY Jean
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
 145 : Monsieur DA CUNHA Renato
 TECHNICIEN D'ATELIER USINAGE - SEGAULT SAS
 146 : Madame DA ROCHA Marie-Fernande
 CHEF D'EQUIPE - VERNET
 147 : Monsieur DA SILVA AGUIAR Carlos Jorge
 CHEF DE CHANTIER - BOUYGUES BATIMENT IDF
 148 : Madame DAL PRA Nathalic
 ASSISTANTE DE DIRECTION - BANQUE NEUFLIZE OBC
 149 : Madame DAMOUR Claudic
 SECRÉTAIRE DE DIRECTION - STMI
 150 : Madame DAS Christelle
 SECRÉTAIRE - CAISSE NATIONALE DU RSI
 151 : Monsieur DAUCHEZ Michel
 CONSULTANT - LINEDATA SERVICES ASSET MANAGEMENT
 152 : Madame DAVID Roselyne
 MAGASINIER - FNAC LOGISTIQUE
 153 : Madame DE ALMEIDA Irène
 COMPTABLE - SOURIAU
 154 : Madame DEBAISIEUX Laurence
 CHARGE D'ETUDES - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC
 155 : Madame DEBAYEUX-GOBEL Nathalie
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
 156 : Madame DEBORD Patricia
 SECRÉTAIRE - BANQUE DE FRANCE
 157 : Monsieur DEGLAVE Laurent
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR PPS - AIR FRANCE
 158 : Madame DEGOUYS Stéphanie
 CONSEILLERE DE VENTE - ERAM SERVICES
 159 : Madame DELAGE Louise
 AGENT TERRITORIALES SPÉCIALISÉE ECOLES MATERNELLES - MAIRIE DE VIGNEUX SUR SEINE
 160 : Monsieur DELIAS Noël
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 161 : Monsieur DELMER Jean-Luc
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
 162 : Madame DELVAL Brigitte
 ASSISTANTE ACHAT - MFP SERVICES
 163 : Madame DEMOIS Isabelle
 CHARGÉE DE VEILLE MEDIAS SENIOR - ARGUS DE LA PRESSE
 164 : Madame DEPOIVRE Pascale
 EMPLOYÉE - CPAM DU VAL DE MARNE
 165 : Madame DERLY Micheline
 CAISSIERE - ELIOR ENTREPRISES
 166 : Monsieur DERMOUCHE Boualem
 INGÉNIEUR RESPONSABLE DE PROJET - GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE
 167 : Monsieur DESLAURENS Pierre-Henri
 CADRE - MBDA FRANCE
 168 : Monsieur DESPALIN Eric
 CONSULTANT - ECONOCOM OSIATIS FRANCE
 169 : Madame DESSAINT Sylviane
 ASSISTANTE COMMERCIALE - UTAC
 170 : Monsieur DIAW Amadou
 CHAUFFEUR LIVREUR - SCOLAREST GROUP COMPASS
 171 : Monsieur DIEM Claude
 TECHNICIEN SUPPORT - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 172 : Madame DINIZ ANTUNES Maria, Odette

CHEF COMPTABLE - COBHAM AVIONICS - TEAM
173 : Madame DIOT Martine
GESTIONNAIRE NEGOCIATEUR - SMABTP
174 : Monsieur DOLLFUS Benoît
SALARIE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
175 : Madame DOMINGUES DA COSTA Anne-Marie
EMPLOYÉE QUALIFIÉE - AUCHAN
176 : Monsieur DOS SANTOS MACHADO Joao
EMPLOYE D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F
177 : Madame DRAGO Françoise
SECRETAIRE - VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
178 : Monsieur DROLEZ Philippe
CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL - PROMOCO FRANCE
179 : Madame DUBESSET Sabine
NAVIGANTE - AIR FRANCE
180 : Monsieur DUBOIS Philippe
GARDIEN D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F
181 : Monsieur DUBOIS Marc
INGENIEUR - CEA
182 : Madame DUBOIS Evariste, Hélène
SECRÉTAIRE ASSISTANTE - CEA
183 : Madame DUBOIS Sylvie
TECHNICIEN DE PRODUCTION - TECHNAE
184 : Madame DUCHOISELLE Dominique
EXPERT MÉTIER GESTION - GRAS SAVOYE
185 : Madame DUCOS Annie
SECRETAIRE COMPTABLE - BANQUE DE FRANCE
186 : Monsieur DUCROS Philippe
CHEF DE CENTRE - COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE
187 : Monsieur DUFOUR Jean-Pierre
RESPONSABLE PLANIFICATION - EIFFAGE ENERGIE IDF
188 : Madame DUMEZ Valérie
GESTIONNAIRE PAIE LEADER - ADP GSI FRANCE
189 : Monsieur DUMEZ Bernard
CADRE PPS - AIR FRANCE
190 : Monsieur DUMOND François
INGÉNIEUR - DASSAULT AVIATION
191 : Monsieur DUMONT Jean-Pierre
DIRECTEUR ETUDES - BOUYGUES BATIMENT IDF
192 : Monsieur DUPONT Arnaud
EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
193 : Monsieur DUPRE Patrick
INGENIEUR CONFIRME - DASSAULT AVIATION
194 : Madame DUPUY Micheline
ANALYSTE DONNÉES COMMERCIALES - STEF TRANSPORT PARIS VITRY
195 : Monsieur DUPUY Daniel
ADJOINT D'EXPLOITATION - COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE
196 : Madame DURAND Sophie
SECRÉTAIRE - CEA
197 : Madame DURANTON Roselyne
ASSISTANTE SUPPORT SYSTEMES D'INFORMATION - VAILLANT GROUP FRANCE
198 : Monsieur DURETZ Christian
INGÉNIEUR - IRSN
199 : Monsieur DURIEZ Michel
TECHNICIEN LOGISTIQUE - SNECMA
200 : Madame DUTREUIL Christine
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - TRANSGOURMET ILE DE FRANCE
201 : Monsieur EID Mohamed
INGÉNIEUR CHERCHEUR - CEA
202 : Monsieur EISENAUER William
PREVENTEUR EHS - L'OREAL
203 : Monsieur EITO Alain
CHIEF DE PROJET - ABB FRANCE
204 : Monsieur EL ARYANI Achour
CHIEF D'EQUIPE - SEIP IDF
205 : Monsieur EL ARYANI Achour
CHIEF D'EQUIPE - SEIP IDF
206 : Monsieur ENJALBAL Gil

DIRECTEUR DE RESTAURANT - ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT ET SANTE
 207 : Monsieur EPOUDRY Bruno
 DIRECT. ADJ/CHEF SCE SYST.INFORMATIQUES - ESSONNE HABITAT
 208 : Madame EVEN Marie-Renée
 INGENIEUR - OCE PRINT LOGIC TECHNOLOGIES
 209 : Monsieur EYSSARTIER Olivier
 RESPONSABLE INDUSTRIALISATION - MONDELEZ INTERNATIONAL
 210 : Madame FABRE Véronique
 GEST DMOS ET TRANSP DES LIENS - LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE -GSK
 211 : Madame FARCY Dominique
 AGENT DE CONTROLE - VERNET
 212 : Monsieur FAUCHET Thierry
 RECEPTIONNAIRE SERVICE RETOUR - JM BRUNEAU
 213 : Madame FAVRET Nathalie
 CADRE BANQUE - BRED BANQUE POPULAIRE
 214 : Madame FERNAGUT Michelle
 GESTIONNAIRE PAIE - ADP GSI FRANCE
 215 : Madame FERRAZZI Catherine
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 216 : Monsieur FERREIRA Antonio
 AGENT TECHNIQUE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
 217 : Monsieur FERREIRA MACHADO Eduardo
 MAGASINER PRINCIPAL EN RETRAITE - BANAGRUMES
 218 : Monsieur FILIPPI Ange-Olivier
 TECHNICIEN DE PRODUCTION - SANOFI CHIMIE
 219 : Madame FIUMANO Agnès
 CONSULTANT - LINEDATA SERVICES ASSET MANAGEMENT
 220 : Madame FLAMAND Odile
 TECHNICIENNE - SANOFI AVENTIS R & D
 221 : Madame FLIZOT Valérie
 TECH.SUPÉRIEUR PPS - AIR FRANCE
 222 : Monsieur FOIX Thierry
 GESTIONNAIRE D'EXPLOITATION - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CTC
 223 : Madame FOUQUEAU-EVIN Martine
 VENDEUSE - BHV /MARAIS
 224 : Monsieur FOURMOND Jérôme
 RESPONSABLE PROGRAMME - COBHAM AVIONICS - TEAM
 225 : Madame FOURNALES Nathalie
 CONSEILLERE MUTUALISTE - MUTUELLE FAMILIALE
 226 : Madame FOURNET Noëlle
 BANQUIER PRIVÉ - BANQUE NEUFLIZE OBC
 227 : Madame FRAU Christine
 TECHNICIENNE PPS - AIR FRANCE
 228 : Monsieur FRAU Stéphane
 CHEF DE CABINE - AIR FRANCE
 229 : Monsieur FRENILLOT Jean-Philippe
 CHAUFFEUR OPERATEUR - SANITRA SERVICES
 230 : Madame FRESNAIS Chantal
 INGÉNIEUR - THALES RESEARCH & TECHNOLOGY
 231 : Monsieur FRICHOT Nicolas
 INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 232 : Madame FROMENT Nathalie
 GESTIONNAIRE PRINCIPALE - CEA
 233 : Madame GABILLON Marie-Christine
 GESTIONNAIRE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 234 : Madame GABRO Georgette
 AGENT COMMERCIAL - JM BRUNEAU
 235 : Madame GAILLARD Isabelle
 CHARGÉE DE DEVELOPEMENT R.H - AXA FRANCE IARD
 236 : Monsieur GALLIOT Noël
 MAGASINIER - CENTRE DE DIFFUSION DE L'EDITION -CDE
 237 : Monsieur GAILLY Joël
 AGENT TECHNIQUE - AIR FRANCE
 238 : Monsieur GARAT Michel

EMPLOYÉ BANQUE DE FRANCE - BANQUE DE FRANCE
239 : Monsieur GARCIA Henri
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
240 : Monsieur GARNIER Jean-François
MAGASINIER - CLAMART HABITAT
241 : Monsieur GASNIER Thierry
INSTALLATEUR MOBILIER - JM BRUNEAU
242 : Monsieur GASTALDI Alain
PREPARATEUR DE COMMANDE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
243 : Madame GAUCHER Sylvie
ASSISTANTE COMMERCIALE - HSBC FRANCE
244 : Madame GAUDAIRE Nathalie
CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
245 : Monsieur GAUDIN Pascal
CHEF D'EQUIPE MAREE PAR INTERIM - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
246 : Madame GAUDIN Béatrice
AGENT DE TRANSIT - BOJLORE LOGISTICS
247 : Monsieur GAUDISSIABOIS Eric
DIRECTEUR MAGASIN - GROUPEMENT D'ACHAT ET DE GESTION
248 : Monsieur GAUTHEROT Thierry
SAJARIÉ - CCI PARIS IDF
249 : Madame GAUTIER Brigitte
CADRE ADMINISTRATIF - CEA
250 : Monsieur GAUTREAU Gérard
INGENIEUR - COBHAM AVIONICS - TEAM
251 : Madame GAVINET Aïcha
GESTIONNAIRE DE PARC AUTO - MEDIARAIL
252 : Madame GENDRE Marie-Christine
ATTACHÉE DE DIRECTION - UNIFRANCE
253 : Madame GESTIN Béatrice
ASSISTANTE DENTAIRE - CABINET DU DOCTEUR LINDA JAOUT
254 : Madame GILBERT Isabelle
SECRÉTAIRE - BURO COMPTA FINANCE
255 : Monsieur GIRARD Jean-Philippe
INGÉNIEUR SUPPORT CLIENT - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
256 : Madame GIRARD Kim-Huong
MANUPULATRICE D'ELECTRO-RADIOLOGIE - INSTITUT CURIE
257 : Monsieur GOASAMPIS Olivier
AGENT DE MAITRISE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
258 : Monsieur GOINEAU Lionel
GARDIEN- AGENT DE MAINTENANCE - STVOM VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS
259 : Monsieur GOMES AFONSO José
MAGASINIER/CARISTE - JM BRUNEAU
260 : Monsieur GOMEZ Serge
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
261 : Monsieur GONCALVES Alcino
MAÇON BOISEUR - TBI
262 : Monsieur GONNET Dominique
TECHNICIEN LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D
263 : Madame GORSE Véronique
EMPLOYÉE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
264 : Monsieur GOUEL Xavier
RESPONSABLE COMMERCIAL - SKF FRANCE
265 : Madame GOUNET Pascale
ASSISTANTE FISCALE - MONDELEZ INTERNATIONAL
266 : Monsieur GOURET Gilles
CARISTE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
267 : Monsieur GOZILLON Marc
CADRE TECHNIQUE - DASSAULT AVIATION
268 : Monsieur GRALL Olivier
RESPONSABLE PROJET ADJOINT - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
269 : Madame GRAND Florence
TELEVENDEUSE - TRANSGOURMET
270 : Madame GRANGEZ Marie-Jeanne
TECHNICIEN DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D
271 : Monsieur GRARE Arnaud
INGENIEUR - RENAULT
272 : Madame GREGOIRE Virginie

ASSISTANTE - L'OREAL
 273 : Monsieur GRÉNUT Thierry
 DIRECTEUR COMMERCIAL - ELEXIENCE
 274 : Monsieur GROS Francis
 RESPONSABLE LOGISTIQUE - ORLY GEL
 275 : Monsieur GUADAGNIN Thierry
 CONSEIL EN BANQUE PRIVÉE ENTREPRENEUR - BNP PARIBAS
 276 : Madame GUENIER Nathalie
 ANALYSTE PRÉVISION DES VENTES - PUIG FRANCE
 277 : Madame GUICHARD Cécile
 RESPONSABLE REPORTING - SERSID
 278 : Madame GUIET Annie
 CONTROLÉUR D'ACTION SOCIALE - CAF DE L'ESSONNE
 279 : Madame GUIGNARD Nicole
 REFERENT TECHNIQUE SECRETARIAT - CAF DE L'ESSONNE
 280 : Monsieur GUILBERT Yann
 DIRECTEUR TECHNIQUE - TOSHIBA ILE DE FRANCE TIDF
 281 : Monsieur GUILLOIN Patrick
 TECHNICIEN ELECTRICIEN - NEXANS FRANCE
 282 : Madame GUILMONT Brigitte
 RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES - SILCA
 283 : Monsieur HACH Farid
 INFORMATICIEN - ATOS ORIGIN
 284 : Madame HALOCHE Michelle
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA
 285 : Monsieur HAMEL Pascal
 INGENIEUR - COBHAM AVIONICS - TEAM
 286 : Madame HAYS Hélène
 HOTESSE DE CAISSE - CSF CARREFOUR MARKET
 287 : Madame HAZEBROUCQ Christiane
 RESPONSABLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ALPHATEST
 288 : Madame HERBIN Catherine
 VIDEO OPERATRICE - RETRAITÉE - VILLE DE EVRY
 289 : Monsieur HEYSEN Richard
 ADJOINT RESPONSABLE DES OPERATIONS INDUSTRIELLES - AIR FRANCE
 290 : Madame HINNEN Françoise
 TECHNICIENNE RADIOPROTECTION - CEA
 291 : Monsieur HOBIER Christophe
 CADRE BANCAIRE - BARCLAYS BANK PLC
 292 : Monsieur HOUCHE Didier
 INGENIEUR - CEA
 293 : Monsieur HOULGATTE Olivier
 CHEF DE PROJET - AIR FRANCE
 294 : Madame HUET Odile
 INGENIEUR R & D - SOFRADIR
 295 : Madame HUGUENIN Catherine
 ASSISTANTE LOGISTIQUE - ANSALDO STS FRANCE
 296 : Madame HYPOLITE Patricia
 ASSISTANTE SG - PLASTIC OMNIUM GESTION
 297 : Monsieur JALIL Sadik
 RESPONSABLE USINE - RESIPOLY CHIRYSOR
 298 : Madame JANICOT Dominique
 CADRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 299 : Monsieur JANIS Christophe
 INSPECTEUR D'ASSURANCE - AXA FRANCE IARD
 300 : Madame JANISSON Fabienne
 ASSISTANTE ADMINISTRATION COMMERCIALE - LFB BIOMEDICAMENTS
 301 : Monsieur JARROT Michel
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 302 : Madame JASMIN Corinne
 ASSISTANTE DE DIRECTION - EIFFAGE ENERGIE FERROVIAIRE
 303 : Madame JEANNIN Catherine
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CNP ASSURANCES
 304 : Monsieur JEANSELME Fabien

RESPONSABLE DEPARTEMENT INGENIERIE DU SOUTIEN - THALES OPTRONIQUE
305 : Monsieur JEGOU Jean, Yves
RESPONSABLE UNITE DE PRODUCTION - AIR FRANCE
306 : Monsieur JEUSSET Olivier
ANIMATEUR DE VENTES - CATTIAUX ROCHETTES
307 : Monsieur JOUBERT Jacques
DESSINATEUR PROJETEUR - CITEL 2 CP
308 : Monsieur JOUN Joël
AGENT/EMPLOYE PPS - AIR FRANCE
309 : Madame JOUSSE Sylvie
CHARGÉE DE MISSION SERVICE CLIENTÈLE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
310 : Monsieur JOUSSE Daniel
AGENT DE SECURITE - CEA
311 : Monsieur JULIEN Daniel
SALARIE - ELIOR ENTREPRISES
312 : Madame JUNIEL Anne
INSPECTEUR DE LA BANQUE DE FRANCE - BANQUE DE FRANCE
313 : Monsieur JUNIER Christian
INGÉNIEUR - THALES SYSTEMES AEROPORTES
314 : Madame JUTEAU Martine
INFORMATICIENNE - AREVA BUSINESS SUPPORT
315 : Madame KAN Valérie
CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIF - AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT -AFD
316 : Monsieur KERBIRIOU Alain
TECHNICIEN INFORMATIQUE - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
317 : Monsieur KERGUERIS Philippe
DIRECTEUR DE DEPARTEMENT - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
318 : Monsieur KERLEAU Jean
MANAGER - GMF ASSURANCES
319 : Madame KLESK Carole
EMPLOYÉE COMPTABLE - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE
320 : Madame KOCIEMBA-FILIEUL Sylvie
INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
321 : Monsieur KONTER Patrick
DIRECTEUR ETUDE D'ACQUISITIONS - SAINT GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT
322 : Monsieur KORGER Gerald
GESTIONNAIRE DE PRODUCTION - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
323 : Madame KUSS Dominique
GESTIONNAIRE DE PAIE - NEXITY LAMY
324 : Monsieur LA PORTE Thierry
CADRE - AIR FRANCE
325 : Madame LABAT Florencia
CADRE DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D
326 : Monsieur LAGHDAMON Franck
CARISTE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
327 : Madame LAHJOUH Louisa
GESTIONNAIRE PAIES - LFB BIOMEDICAMENTS
328 : Madame LAHOUSSE Elisabeth
AMDE PPS - AIR FRANCE
329 : Monsieur LAMBOURG Jean-Yves
INGÉNIEUR INFORMATICIEN - THALES GLOBAL SERVICES
330 : Madame LAMY Valérie
RESPONSABLE D'INGENIERIE SYSTEMES - THALES AIR SYSTEMS
331 : Monsieur LANDEREETHE Dominique
INGÉNIEUR - DASSAULT AVIATION
332 : Monsieur LANOS Jean-Daniel
COORDINATEUR IMMOBILIER - AIR FRANCE
333 : Monsieur LANZI Bruno
MANAGER DE RAYON 2 - CSF
334 : Monsieur LAPORTE Philippe
CHARGE DE PROJET INVESTISSEMENT - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
335 : Monsieur LARDE Frédéric
INGENIEUR CHERCHEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
336 : Monsieur LARVET Patrick
TECHNICIEN AERONAUTIQUE - AIR FRANCE
337 : Madame LASSAIGNE Dominique
CADRE ADMINISTRATIF - CEA
338 : Monsieur LAUCH Bertrand

CONTROLEUR DE GESTION - SANOFI AVENTIS R & D
 339 : Madame LAURENT Patricia
 CADRE - AIR FRANCE
 340 : Monsieur LAURENT Bruno
 RESPONSABLE D'EXPLOITATION - DAI KIA GROUPE EDF
 341 : Monsieur LAURICHESSE Daniel
 RESPONSABLE LOGISTIQUE - AIR FRANCE
 342 : Madame LAVIGNE Laurence
 TECHNICIENNE CHIMISTE - L'OREAL
 343 : Madame LAVIGNE Véronique
 GESTIONNAIRE SERVICES BANCAIRES - CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE
 344 : Madame LE Thi hue
 MAITRISE D'OUVRAGE EN INFORMATIQUE - NATIXIS
 345 : Monsieur LE CLAINCHE Dominique
 RECEPTIONNAIRE - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
 346 : Monsieur LE CORNEC Patrice
 INGÉNIEUR R ET B - SOLVAY - RHODIA OPERATIONS
 347 : Madame LE COZ Fabienne
 TECHNICIEN - AIR FRANCE
 348 : Monsieur LE GAC Jean-Pierre
 INGÉNIEUR - THALES AIR SYSTEMS
 349 : Madame LE GALL Noëlle
 INFORMATICIENNE - AIR FRANCE
 350 : Madame LE GRENEUR Soizic
 RESPONSABLE POLE DE RECHERCHE - GUERBET
 351 : Madame LE MOUEL Laurence
 CONTROLLEUR INTERNE - HSBC FRANCE
 352 : Monsieur LE TOHIC Pascal
 CHEF DE PROJET EN MAITRISE D'OUVRAGE - HSBC FRANCE
 353 : Monsieur LEBEAU Eric
 GAMMISTE - NEXANS FRANCE
 354 : Monsieur LEBRETON Béatrice
 CADRE DE GESTION - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 355 : Monsieur LEBRUN Frédéric
 RESPONSABLE MAINTENANCE - NEXANS FRANCE
 356 : Monsieur LECLERC Olivier
 DIRECTEUR D'EXPLOITATION - BREZILLON
 357 : Madame LECLERCQ Sylvie
 ATI - OREXAD
 358 : Madame LEDOUX Claire
 SECRÉTAIRE COMPTABLE - BANQUE DE FRANCE
 359 : Madame LEFEBVRE Micheline
 AGENT DE PRODUCTION - MLP SAS
 360 : Monsieur LEFEBVRE Michel
 INGÉNIEUR - ONERA
 361 : Madame LEFRANÇOIS Frédérique
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 362 : Monsieur LEGAL Jean-Pierre
 INGENIEUR LOGICIEL - THALES OPTRONIQUE
 363 : Madame LEGENDRE Eliane
 CADRE SUPERIEUR ADMINISTRATIF - RADIO FRANCE
 364 : Madame LEGRAND Marie-Odile
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 365 : Monsieur LEGROS Denis
 CHEF DE PROJET - NEXANS FRANCE
 366 : Madame LEJEUNE-LOUIS Chantal
 EMPLOYÉE D'ASSURANCES - AVIVA VIE
 367 : Monsieur LELAY Patrice
 TECHNICIEN PRINCIPAL - LABORATOIRE CENTRAL INDUSTRIES ELECTRIQUES LCIE
 368 : Monsieur LEMAIRE Jean-Luc
 RESPONSABLE TECHNIQUE - CEA
 369 : Madame LEMBEGE Catherine
 TELEVENDEUSE - TRANSGOURMET
 370 : Monsieur LENCOU Philippe

SALARIE - BARCLAYS BANK PLC
 371 : Monsieur LEON Daniel
 INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 372 : Monsieur LEPEL Nicaise
 RESPONSABLE COMMERCIAL CONFIRM - DISTRIBUTION CASINO FRANCE
 373 : Monsieur LEPTICIER Grégory
 TOURNEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 374 : Monsieur LEPORE Mario
 APPROVISIONNEUR - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH
 375 : Madame LEPRINCE Elisabeth
 TECHNICIENNE DE PAJE - STMI
 376 : Madame LERAIE Sylvie
 CADRE ADMINISTRATIF - FRANCE TELEVISIONS
 377 : Monsieur LEROSE Rocco
 INGENIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 378 : Monsieur LESAGE Jean-Luc
 CADRE ADMINISTRATIF AU GAE - ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL
 379 : Monsieur LESAUNIER Olivier
 TECHNICIEN SUPERIEUR GESTION DE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 380 : Monsieur LETELLIER Didier
 TECHNICIEN SAV - NEOPOST SERVICES
 381 : Monsieur LETHÈUX Jean-Louis
 INGENIEUX - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 382 : Madame LEUTELLIER Rosa de Fatima
 RESPONSABLE COMMERCIAL - DISTRIBUTION CASINO FRANCE
 383 : Madame LEVACQUE Valérie
 INGENIEUR - SAFRAN
 384 : Monsieur LEVEQUE Thierry
 ELECTRICIEN - EIFFAGE ENERGIE IDF
 385 : Monsieur LEVESQUE Philippe
 CHEF D'EQUIPE RECEPTION - INAPA FRANCE
 386 : Monsieur LHERMITTE Jean-Marc
 JURISTE - RENAULT
 387 : Monsieur LIRAUD Patrick
 FORMATEUR - PAGES JAUNES
 388 : Madame LIVET Sylviane
 TÉLÉVENDUEUSE - TRANSGOURMET
 389 : Madame LONGUET Laurence
 RRI - UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS
 390 : Monsieur LOUBEYRE Rémi
 INGÉNIEUR - LYONNAISE DES EAUX
 391 : Monsieur LOUIS Michel
 TECHNICIEN - MBDA FRANCE
 392 : Monsieur LUCAS François
 INGENIEUR MESURE ET ANALYSE - SOPEMEA
 393 : Monsieur MAAMRI Salim
 AGENT AIR FRANCE - AIR FRANCE
 394 : Monsieur MACHADO José-Manuel
 GESTIONNAIRE DE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 395 : Monsieur MACHADO MEDA Paulo
 CHEF D'ATELIER - ARTHUS BERTRAND
 396 : Monsieur MACHURE Didier
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 397 : Monsieur MAFETY Eric
 AGENT DE MAÎTRISE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 398 : Madame MAGALHAES Maria de Lurdes
 AGENT DE CONTRÔLE - VERNET
 399 : Monsieur MAGNES Frédéric
 CADRE COMPTABLE - CREDIT FONCIER DE FRANCE
 400 : Monsieur MAGNIER Patrick
 TECHNICIEN SUPERIEUR DE RECHERCHE - CEA
 401 : Madame MAHE Sylvie
 GESTIONNAIRE INDEMNISATIONS HABITATION - MUTUELLE FRATERNELLE ASSURANCE -
 MFA
 402 : Madame MAISONNIER Ghislaine
 EMPLOYEE DE RESTAURATION - API RESTAURATION
 403 : Madame MALAINE Christine
 ASSISTANTE - UIMM

404 : Monsieur MALTERRE Eric
 DEVELOPPEUR - FONGECIF ILE DE FRANCE

405 : Madame MAMACHE Khamsa
 RESPONSABLE COMPTABLE - FONCIERE DES REGIONS

406 : Monsieur MAMBI François
 CHEF DE BORDEE - LASER PROPLETE S.A

407 : Madame MANCINI Valérie
 DÉLÉGUÉ MÉDICALE - SERVIER FRANCE

408 : Madame MARAIS Daniëlle
 AUXILIAIRE DE VIE - FOYER ADEP

409 : Madame MARAIS Condrine
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

410 : Monsieur MARATRAT Pascal
 ADJOINT TECHNIQUE - CLEAR CHANNEL FRANCE

411 : Monsieur MARIO Gilles
 TECHNICIEN - IPSEN INNOVATION

412 : Madame MARTEL Valérie
 CADRE PPS - AIR FRANCE

413 : Madame MARTENS Sylvie
 EMPLOYÉE - ERAM SERVICES

414 : Monsieur MARTTEL Frédéric
 EMPLOYE - NATIXIS

415 : Madame MARTIN Murielle
 ASSISTANTE DIRECTION - CCE SNECMA

416 : Monsieur MARTIN François
 CHEF D'EQUIPE - VARACHAUX S.A.S.

417 : Monsieur MARTIN Bertrand
 INGENIEUR INFORMATIQUE - CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATION FRANCE

418 : Madame MARTINEZ Isabelle
 ASSISTANTE DE DIRECTION - VALEO SYSTEMES THERMIQUES

419 : Madame MARTINEZ Maryline
 CONTRÔLEUR DE GESTION - RECKITT BENCKISER FRANCE

420 : Monsieur MARX Philippe
 CONDUCTEUR D'ENGINS - VTMTF

421 : Monsieur MARY Gilles
 EMPLOYE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

422 : Madame MARZUOLI Claudine
 CADRE SUPERIEUR - BANQUE DE FRANCE

423 : Monsieur MASOTTI Serge
 TECHNICIEN CARGO - AIR FRANCE

424 : Monsieur MASSONNAT Jacques
 INGENIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

425 : Monsieur MASSOU DIT PARGADE Jean, Michel
 RESPONSABLE PRODUCTION - AIR FRANCE

426 : Monsieur MATHON Philippe
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

427 : Monsieur MATTE Henri
 TECHNICIEN D'ETUDE INFORMATIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

428 : Madame MATTER Murielle
 COMPTABLE - GERANCES IMMOBILIERES R.DELIOUX

429 : Madame MATTERLIN Laurence
 CADRE SUPERIEUR - NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS

430 : Madame MAUGENDRE Nadine
 ASSISTANTE MARKETING - JM BRUNEAU

431 : Madame MAURIERES Véronique
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

432 : Monsieur MAURIERES Pascal
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

433 : Monsieur MAXIMIN Jean-Philippe
 AGENT D'ESSAIS - NEXANS FRANCE

434 : Monsieur MAYEUR Laurent
 CADRE BANCAIRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

435 : Monsieur MECHIN Georges
 MAGASINIER - AIR SHOP

436 : Madame MERLIER Catherine
MEDECIN DU TRAVAIL - INFORMATIQUE CDC

437 : Monsieur MEUNIER Georges
EMPLOYEE PRINCIPALE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN

438 : Monsieur MICHOU Pascal
TECHNICIEN AERONAUTIQUE - AIR FRANCE

439 : Monsieur MIGEON Daniel
CADRE BANCAIRE - LAZARD FRERES BANQUE

440 : Madame MILET Martine
CADRE COMMERCIAL - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

441 : Monsieur MIRGALET Pierre-André
CUISINIER - COMITE D'ETABLISSEMENT BANQUE DE FRANCE

442 : Madame MOCOEUR Patricia
ASSISTANTE - L'OREAL

443 : Monsieur MOIRE Christian
CADRE BANCAIRE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

444 : Madame MONDEL Véronique
COMPTABLE - EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE CENTRE

445 : Madame MONDOLLOT Sophie, Françoise
INGENIEUR - BULL

446 : Monsieur MONTERO MICHEL
CADRE DE DIRECTION - SOCIETE GENERALE

447 : Madame MONTIEGE Laurence
CONSEILLER CLIENTELE - JM BRUNEAU

448 : Madame MONTORO Isabelle
CHEF COMPTABLE - MESSER ELECTRIC CASTOLIN

449 : Monsieur MONTOUT Christian
EMPLOYE SERVICES GENERAUX - VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT

450 : Monsieur MONZAT Alexandre
EMPLOYÉ DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

451 : Madame MORAND Sophie
ASSISTANTE DE DIRECTION - BNP PARIBAS

452 : Monsieur MOULIN Hervé
TECHNICIEN - CEA

453 : Madame MOULIN Chantal
TECHNICIEN INFORMATIQUE - CEA/DAM ILE DE FRANCE

454 : Monsieur MOURJAM Christian
CADRE PPS - AIR FRANCE

455 : Monsieur MURIGNEUX Pascal
GESTIONNAIRE DE CONTRAT - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

456 : Madame NAMECHE Martine
MANAGER - CARREFOUR MARKET

457 : Madame NANTOIS Valérie
COMPTABLE - YACCO

458 : Monsieur NEAU Gilles
DESSINATEUR - FIVES STEIN

459 : Madame NEVEU Marion
COLLABORATRICE - LES ASSURANCES DE L'ORGE

460 : Madame NGUYEN Thi Tuyet Nga
ASSISTANCE COMPTABLE - ALLIANZ IARD

461 : Madame NIEPCERON Catherine
ASSISTANTE COMMERCIALE - BANQUE NEUFLIZE OBC

462 : Monsieur NOGUES Bernard
INGENIEUR - ALCATEL LUCENT ENTERPRISE INTERNATIONAL

463 : Monsieur NOMINE Jean-Philippe
INGENIEUR - CEA

464 : Madame NORE-BOYALS Corinne
ASSISTANTE METIER - CNP ASSURANCES

465 : Monsieur NOUET Jean, Jacques
RESPONSABLE SUPPLY CHAIN - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

466 : Monsieur OLLAGNIER Michel
TECHNICIEN AERONAUTIQUE - AIR FRANCE

467 : Monsieur OLLIVIER Claude
DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT - SMURFIT KAPPA PLV FRANCE
EMBALLAGES

468 : Madame ONDICOLBERRY-POLAC Caroline
CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC - THEATRE NATIONAL DE L'ODEON

469 : Madame ORNACKI Nadine

ASSISTANTE GESTION DU PERSONNEL - SEFI INTRAFOR
 470 : Monsieur PALLIER Pascal
 MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 471 : Madame PARET Sylvie
 VENDEUR EXPERT - GENERALE DE TELEPHONE
 472 : Monsieur PARISOT Eric
 INGÉNIEUR - THALES AVIONICS
 473 : Madame PARISOT Fabienne
 CHARGÉE DE CLIENTÈLE - OSICA
 474 : Madame PARTOUCHE Brigitte
 ASSISTANTE - GTIE TELECOMS
 475 : Madame PASSANT Catherine
 INFIRMIERE D.E. - INSTITUT GUSTAVE ROUSSY IGR
 476 : Monsieur PAYET Léonard
 CHARGE D'AFFAIRES - CREDIT COOPERATIF
 477 : Madame PELLEGRIN Marie-Claire
 RESPONSABLE SERVICE SOCIAL - EURO COMPTA FINANCE
 478 : Monsieur PERATON Dominique
 INGENIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 479 : Madame PEREIRA Ilda Maria
 COMPTABLE - LEROY MERLIN
 480 : Monsieur PEREZ Jean-Marie
 CADRE COMMERCIAL - NESTLE FRANCE
 481 : Monsieur PERIASCO Jean-Luc
 DIRECTEUR DE PROJETS - BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES
 482 : Madame PERRIER Florence
 GARDIENNE D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F
 483 : Madame PETETROT Marie-Christine
 INGENIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 484 : Monsieur PICHOURON Thierry
 CREDIT MANAGER - ECONOCOM OSIATIS
 485 : Monsieur PIERRARD Philippe
 INGENIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 486 : Monsieur PIGNARD Pascal
 CHEF D'EQUIPE - ENTREPRISE GEORGES PICHON
 487 : Madame PINA Laurence
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 488 : Monsieur PINEAU Pascal
 DIRECTEUR DE SUPERMARCHÉ - DISTRIBUTION CASINO FRANCE
 489 : Monsieur PLUSQUELLEC Marc
 ANALYSTE CONCEPTEUR - HSBC FRANCE
 490 : Madame PODOR Pascale
 RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE GENERALE - UNITED MONOLITHIC
 SEMICONDUCTORS
 491 : Monsieur POIRIER Thierry
 ELECTRA MECANICIEN - BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL
 492 : Monsieur POLINE Didier
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE
 493 : Monsieur PONTE Pierre-Henri
 TECHNICIEN - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 494 : Madame POTIER Nathalie
 ASSISTANTE - LOISELET ET DAIGREMONT
 495 : Madame POUTONNET Sylvie
 CHEF DE DEPARTEMENT ESSAIS - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
 496 : Madame POUVREAU Christine
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CILGERE
 497 : Monsieur POZZO Xavier
 AGENT DE SECURITÉ EN PRÉ-RETRAITE - CEA
 498 : Monsieur PRACA Gil, René, Auguste
 INGÉNIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 499 : Monsieur PRACHE Serge
 INFORMATICIEN - ATOS INFOGERANCE RIVER OUEST
 500 : Monsieur PRAMPART Fabrice
 TECHNICIEN - AIR FRANCE

501 : Madame PRODENT Janine
MANAGER MAGASIN - ERAM SERVICES

502 : Madame PROUILLET Anne-Marie
RESPONSABLE DE SERVICE - CACEIS FUND ADMINISTRATION

503 : Monsieur PRUDHOMME Thierry
RESPONSABLE QUAI LIVRAISONS LOGISTIQUE - SONEPAR ILE DE FRANCE

504 : Monsieur PUGET Eric
RESPONSABLE SERVICE TRANSPORT - DOMAFRATS

505 : Monsieur QUEREL Yann
CONTRÔLEUR DE GESTION - EIFFAGE TP

506 : Madame QUETIER Brigitte
CHARGÉE DE GESTION LOCATIVE - VALOPHIS HABITAT- OPH 94

507 : Monsieur RADOUANI Nour Eddine
CHEF DE BORDÉE - SMP

508 : Monsieur RAFOUJAULT Philippe
INGÉNIEUR - DCNS

509 : Monsieur RAOUX Pascal
TECHNICIEN SUPERIEUR DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D

510 : Monsieur RATINEAUD Jean-Yves
CADRE -RETRAITÉ - REGIE EAU DES LACS DE L'ESSONNE

511 : Monsieur RATTONI Bernard
INGÉNIEUR - CEA

512 : Madame RAYMOND Françoise
GESTIONNAIRE DES COMPTES COTISANTS - CAVIMAC

513 : Monsieur REBOUT David
RESPONSABLE EMBALLAGE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN

514 : Madame REBRAY France
CONSEILLER RETRAITE - AUDIENS

515 : Monsieur REGALLET Dominique
INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

516 : Madame REGNIER Sylvie
SECRÉTAIRE - OSICA

517 : Madame REGNIER Catherine
AGENT DE MAITRISE - GIE HUMANIS RCAS

518 : Monsieur RENAUT Patrick
INGENIEUR - THALES OPTRONIQUE

519 : Monsieur RENE Antoine
CHARGE DE MISSION INFORMATIQUE - NATIXIS

520 : Monsieur RIBASSIN François
T.S. PROJET - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

521 : Madame RICHARD Sylvie
SECRÉTAIRE - CPAM DU VAL DE MARNE

522 : Monsieur RICHARD Jean-François
APPROVISIONNEUR - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

523 : Madame RICHEFORT Florence
ANALYSTE RACHAT DE CRÉDITS - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

524 : Madame RIEHM Guylaine
RESPONSABLE COMPTABLE - MACSF ASSURANCES

525 : Monsieur RIFFARD Pascal
RESPONSABLE D'ÉQUIPE DE PRODUCTION - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

526 : Monsieur RIGAUDIE Pascal
RECEPTIONNISTE - AUCHAN

527 : Monsieur ROBIEU Jocelyn
GESTIONNAIRE DE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

528 : Monsieur ROBIN Didier
CADRE BANCAIRE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

529 : Monsieur ROBIN-CAILLETAUD Jean-Jacques
DIRECTEUR D'USINE A LA RETRAITE - CNIM

530 : Madame ROCHE Florence
RESP. DOMAINE INFORMATIQUE - MGEN TECHNOLOGIES

531 : Madame RODRIGUES Françoise
OPERATEUR PRODUCTION - ARTHUS BERTRAND

532 : Madame RODRIGUEZ Y HERREROS Nicole
ASSISTANTE MATERNELLE - MAIRIE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

533 : Monsieur ROLLAND Marc
TECHNICIEN METHODES - SICRA ILE DE FRANCE

534 : Monsieur ROMAIN Thierry
RESPONSABLE D'AFFAIRES - FIDUCIAL SECURITE PREVENTION

535 : Madame ROPERS Maryvonne
 ASSISTANTE COMMERCIALE - AREVA TA
 536 : Monsieur ROSE Max
 CHEF DE CHANTIER - UNION TECHNIQUE DU BATIMENT
 537 : Madame ROUBERT Paule
 TECHNICO COMMERCIALE - GIE AG2R REUNICA
 538 : Monsieur ROUSSEL Olivier
 TECHNICIEN EXPERT QUALITE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 539 : Monsieur ROUVRAIS Louis
 DIRECTEUR INFORMATIQUE - BNP PARIBAS
 540 : Madame SAINSARD Marie-Christine
 EMPLOYÉ ADMINISTRATIF - ITM LEMI
 541 : Monsieur SAINT-LEGER Jean-Marie
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 542 : Madame SALAVILLE Marie-Hélène
 JURISTE D'AFFAIRES - CREDIT FONCIER DE FRANCE
 543 : Monsieur SALAVILLE Alain
 COMMERCIAL - HORIBA JOBIN
 544 : Monsieur SANGO Marcel
 CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE - SOCIETE COMMERCIALE CITROEN
 545 : Madame SAOUDI Malika
 TECHNICIEN ACHAT LOGISTIQUE - VEOLIA EAU CENTRE REGIONAL IDF SUD
 546 : Madame SARAIVA Esmeralda
 DIRECTEUR - RETRAITEE - RESIDENCE MEDICIS
 547 : Madame SARIO Valérie
 REF. TECH. SERVICE SOCIAL - DRSM ILE DE FRANCE
 548 : Monsieur SASSANE Nesr-Adin
 CADRE INFORMATIQUE - AIR FRANCE
 549 : Monsieur SAUTEREY Marc
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 550 : Monsieur SEGONDS Philippe
 TECHNICIEN SUPPORT RETRAITE - B2V GESTION
 551 : Madame SELVON Isabelle
 ASSISTANTE - BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE
 552 : Monsieur SELVON Jean-Pierre
 VENDEUR - BHV /MARAIS
 553 : Monsieur SFRVIN Laurent
 RESPONSABLE DE DOSSIER - SOGARIS
 554 : Monsieur SEURON Thierry
 OPERATEUR DE PRODUCTION - NEXANS FRANCE
 555 : Madame SIALELLI Catherine
 SECRÉTAIRE MÉDICALE - EFFICIENCÉ - SANTE DU TRAVAIL
 556 : Monsieur SIROU Patrick
 CHARGE DE CLIENTELE - RECKITT BENCKISER FRANCE
 557 : Madame SITHIMOLADA Nang, Latda
 BOBINEUSE - MECALECTRO
 558 : Madame SKLENARD Katia
 COMPTABLE - ANSAIDO STS FRANCE
 559 : Monsieur SMOCZYNSKI Bernard
 INGÉNIEUR - VTG RAIL EUROPE FRANCE
 560 : Monsieur SOARES DE MACEDO José
 TECHNICIEN DE MAINTENANCE - MLP SAS
 561 : Monsieur SOTIAUX Gilles
 COORDINATEUR - JM BRUNEAU
 562 : Madame SOULES Frédérique
 INGÉNIEUR CHERCHEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 563 : Madame SOURDOULAUD Pascale
 SALARIÉE - AXA BANQUE
 564 : Monsieur SPOOR Pascal
 DESSINATEUR INDUSTRIEL - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 565 : Monsieur SQUINABOL Stéphane
 EMPLOYE DE BANQUE - HSBC FRANCE
 566 : Madame SUBITTE Annie
 RESPONSABLE DEPARTEMENT DSI - MUTEX

567 : Monsieur TABIT Christophe
CADRE PERSONNEL SOL - AIR FRANCE

568 : Monsieur TAIEB Eric
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

569 : Monsieur TALVARD Michel
INGENIEUR - CEA

570 : Madame TAN Isabelle
EMPLOYEE BNPP - BNP PARIBAS

571 : Monsieur TAOUIJ, Abderrahim
MANOEUVRE - AIDE MANIPULATEUR - COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE

572 : Madame TAPIN Isabelle
CHEF DE BUREAU EXPERT TRANSIT - BOLLORE LOGISTICS

573 : Madame TATAT Patricia
RESPONSABLE SERVICE COURRIER - EBSCO INFORMATION SERVICES

574 : Madame TAVERNE Catherine
ANIMATEUR DE GROUPE - CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE

575 : Madame TENCONI Sylvie, Françoise
OUVRIÈRE - SLEEVER INTERNATIONAL

576 : Monsieur THEBYNE José-Marie
CHEF DE CABINE - AIR FRANCE

577 : Monsieur THEVENET Pascal
INGENIEUR - FIVES STEIN

578 : Madame THEVENIN Elisabeth
DOCUMENT CONTROLLER - ANSALDO STS FRANCE

579 : Monsieur THIBAUD Pascal
CHEF D'ÉQUIPE - SANITRA SERVICES

580 : Madame THIRON Geneviève
INGÉNIEUR - MBDA FRANCE

581 : Monsieur THOMAS Pascal
CHAUDRONNIER - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

582 : Monsieur THOMAS Pascal
TOURNEUR C. N. - ZODIAC AERO ELECTRIC

583 : Monsieur THONG Lim Heng
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ - IRCEM GESTION

584 : Monsieur TICHIT Marc
CHEF D'ATELIER - IDEA EMBALLAGE

585 : Madame TONDELIER Hélène
EMPLOYÉE DE BUREAU - ESSONNE HABITAT

586 : Monsieur TOURTAY Jacques
CONSEILLER FORMATION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

587 : Madame TRENTIN Sylvie
CHARGE DE CLIENTELE - RECKITT BENCKISER FRANCE

588 : Monsieur TROUDE Gilles-Marie
INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

589 : Monsieur TRUONG Van-Khiem
INGÉNIEUR DE RECHERCHE - ONERA

590 : Madame VALDES ZAMBRANO Michelle
AGENT COMMERCIAL - AIR FRANCE

591 : Madame VALTRE Christine
TECHNICIENNE DE LABORATOIRE - SANOFI AVENTIS R & D

592 : Monsieur VASSEUR Laurent
TECHNICIEN QUALITE PRINC. 3ÈME ECHELON - RENAULT

593 : Madame VATIER Anne, Brigitte
RESPONSABLE ADMINISTRATION ET COMMERCIALE - ITM ALIMENTAIRE
INTERNATIONAL

594 : Monsieur VAUDRY Jean-Pascal
TECHNICIEN AJ.ARME - GUNNEBO FRANCE

595 : Madame VENNIN Agnès
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

596 : Madame VERHAEGHE Françoise
ARTISTE MUSICIENNE - RADIO FRANCE

597 : Monsieur VERMILLAC Thierry
CONSULTANT BANCAIRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

598 : Monsieur VERRECCIA Philippe
RESPONSABLE INFORMATIQUE - PUIG FRANCE

599 : Monsieur VIATOR Pierre
RESPONSABLE D'UNITE - DRSM ILE DE FRANCE

600 : Monsieur VILAR Eric

AGENT LOGISTIQUE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 601 : Madame VINEL Marianne
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 602 : Madame VINTENON Valérie
 ASSISTANTE - OPTEOUR ILE DE FRANCE
 603 : Monsieur VIRET Dominique
 TECHNICIEN ELECTRONIQUE - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 604 : Monsieur VOLATIER Patrick
 AGENT DE SURETE ET DE SECURITE INCENDIE - MONNAIE DE PARIS
 605 : Madame WALTZ Alice
 SECRÉTAIRE - OSICA
 606 : Madame WOODMAN Brigitte
 ASSISTANTE COMMERCIALE - HSBC FRANCE
 607 : Madame WUNDERLE Laurence
 ASSISTANTE DE DIRECTION - AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT - AFD
 608 : Monsieur YGOUF Jean-Marc
 RESPONSABLE MAINTENANCE - SAGEM DEFENSE SECURITE
 609 : Madame YGREC Marie-Laure
 GESTIONNAIRE CHARGÉE DE CLIENTÈLE - ELOGIE
 610 : Monsieur YOUSSEFI Mohamed
 MAÇON - EMULITHE SNC
 611 : Monsieur ZAAZOUA Mohammed
 MENUISIER - E.D SYSTEM
 612 : Madame ZAKARIAN Nathalie
 COMPTABLE - LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS LNE
 613 : Monsieur ZANDARCO Guy
 CADRE AIR FRANCE - AIR FRANCE
 614 : Monsieur ZANELLA Maurice
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 615 : Monsieur ZEPHIRIN Dominique
 CHEF DE SERVICE PATRIMOINE - PARIS HABITAT OPH
 616 : Monsieur ZIANI Djillali
 INGENIEUR - ANSALDO STS FRANCE
 617 : Madame ZIDANE-VERDIER Isabelle
 SECRETAIRE - BANQUE DE FRANCE
 618 : Madame ZILAVEC Annie
 CONDITIONNEUSE - LABORATOIRE BAILLY-CREAT

Article 3 La médaille d'Honneur du travail **échelon OR** est décernée à :

1 : Monsieur ABERARD Christian
 CADRE INFORMATIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 2 : Madame ALAPHILIPPE Christine
 EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 3 : Madame ALEXANDRE Claire
 ANALYSTE - ANSALDO STS FRANCE
 4 : Madame ALVES MAFRA ESTRELA Catherine
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
 5 : Monsieur ALVES RODRIGUES José
 CHEF DE CHANTIER - AXIMUM
 6 : Monsieur AMOUDRY Jean-Marc
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 7 : Monsieur AMOUNIE Joseph
 TECHNICIEN - L'HOTELIER
 8 : Monsieur AMRANE Kamael
 DIRECTEUR COMPTABLE - MORILLON CORVOL COURBOIT EMCC
 9 : Monsieur ANDRE Yves
 DIRECTEUR D'ETUDES - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - CDC
 10 : Madame ANDREOTTI Fabienne
 TRAVAILLEUR SOCIAL - CAF DE L'ESSONNE
 11 : Madame ANGELY Ghislaine
 CONTRACT MANAGER - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
 12 : Madame ANTAKLI Dalila
 TECHNICIENNE DES MÉTIERS DE LA BANQUE - SOCIETE GENERALE

13 : Monsieur ARLETTAZ Christian
GESTIONNAIRE ENTREPRISES ET CONTRATS - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

14 : Madame ARMENTIER Guylaine
EMPLOYEE A LA SECURITE SOCIALE - CPAM DE L'ESSONNE

15 : Madame ARZUL Christine
CADRE TECHNIQUE - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV

16 : Madame ASSELIN Annie
AGENT LOGISTIQUE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

17 : Monsieur ASSELINEAU Jean-Michel
INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE

18 : Monsieur ATKATJIAN Richard
CADRE PPS - AIR FRANCE

19 : Monsieur AUCHER Gilbert
FRAISEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

20 : Madame AUGUSTO Jacqueline
COMPTABLE - CEA

21 : Madame AUPETIT Elisabeth
EMPLOYEE VENDEUSE - BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE -BHV

22 : Madame AYROLES Corinne
RESPONSABLE DE POLE ASSURANCE - PREVOIR VIE - GROUPE PREVOIR

23 : Monsieur BADIOU Patrice
PROJETEUR- CHEF DE GROUPE - CEGERS TOOLS

24 : Monsieur BAIL Roger
DIRECTEUR DE PROJET - CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION -CBC

25 : Monsieur BAILLET Philippe
RESPONSABLE D'AFFAIRES ESSAIS - UTAC

26 : Monsieur BANNOUR Habib
TECHNICIEN DE CHANTIER - CLEMESSY

27 : Madame BARBIER THEVENET Annie
CHEF DE PROJET - POLE EMPLOI DSI

28 : Monsieur BARRE Gilles
T. S. ETUDES ESTIMATIONS - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

29 : Monsieur BASCON Rosario
REDACTEUR GRAPHISTE - MONDADORI MAGAZINES FRANCE

30 : Monsieur BASILE Fernand
INGENIEUR SYSTEME - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

31 : Madame BAZIN Maryse
MANAGER PILOTAGE ET ORGANISATION - MFP SERVICES

32 : Monsieur BAZIN Loïc
CHAUFFEUR LIVREUR - PHOENIX PHARMA IDF

33 : Monsieur BAZIRRAHEMANE SP
CHEF D'EQUIPE - ELIS SERVICES

34 : Madame BAZIT Marie-Georges
LINGÈRE - E.S.H. - CMCO D'EVRY - CLINIQUE DU MOUSSEAU

35 : Monsieur BEAUVAIS Cyrille
TECHNICIEN - RENAULT

36 : Madame BECKER Marie de Fatima
OUVRIÈRE SPÉCIALISÉE - VERNET

37 : Monsieur BEGUE Thierry
TECHNICIEN - RENAULT

38 : Monsieur BENEYTOU Jean-Pierre
CADRE COMPTABLE - SAGEM DEFENSE SECURITE

39 : Monsieur BENOIT Raoul
RESPONSABLE RELATION CLIENTÈLE - MACSF ASSURANCES

40 : Monsieur BERAU Jean-Michel
COMMERCIAL - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY

41 : Madame BERGAIRE Dominique
INGENIEUR - SAGEM DEFENSE SECURITE

42 : Madame BERGER Sylvie
GESTIONNAIRE - MAAF ASSURANCES

43 : Monsieur BERLO Bruno
TECHNICIEN - AIR FRANCE

44 : Madame BERNARD Isabelle
ASSISTANTE ACHAT - LFB BIOMEDICAMENTS

45 : Monsieur BERTONNIER Paul
INGENIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE

46 : Madame BESNARD Jocelyne
DIRECTRICE D'AGENCE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

47 : Monsieur BIGOT Alain
 CONCEPTEUR EN MECANIQUE - MBDA FRANCE

48 : Monsieur BIZET Patrick
 ANALYSTE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE - ATOS INFOGERANCE RIVER OUEST

49 : Madame BLANCHARD Françoise
 ASSISTANTE - ATOS CONSULTING

50 : Madame BLARD Elisabeth
 AGENT DE SERVICE INTERIEUR - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE

51 : Monsieur BLONS Joël
 ACHETEUR - HACHETTE LIVRE

52 : Monsieur BLOT Jean
 DIRECTEUR DE PROJET - AMR MALAKOFF MEDERIC

53 : Madame BODIN Fabienne
 TECHNICIEN OPÉRATIONS ASSURANCE - GENERALI FRANCE ASSURANCES

54 : Monsieur BOISSEAUX Jean-François
 INFORMATICIEN - ACOSS

55 : Monsieur BOMBART Pierre
 INFORMATICIEN - AIR FRANCE

56 : Monsieur BOTREL Sylvain
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

57 : Madame BOUBEL Anne-Marie
 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL - VILLE DE VILLEBON SUR YVETTE

58 : Monsieur BOUCAT Michel
 EMPLOYÉ DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CTB

59 : Madame BOUCHEZ Yvette
 AIDE-MENAGERE - VILLE DE VIGNEUX SUR SEINE

60 : Monsieur BOUGIE Pascal
 GESTIONNAIRE COURRIER - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA

61 : Monsieur BOURGEOIS Laurent
 INGÉNIEUR - TOTAL RAFFINAGE CHIMIE

62 : Madame BOUSSIER Bianca
 ASSISTANTE DE LABORATOIRE - LFB BIOTECHNOLOGIES

63 : Monsieur BOUTEILLEY Alain
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE

64 : Monsieur BOYER José
 TECHNICIEN AUDIO VIDEO - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC

65 : Monsieur BRASSEUR Alain
 TECHNICIEN - CEA

66 : Madame BRAULT MARTI Catherine
 CONSEILLERE VENTE SENIOR - AIR FRANCE

67 : Madame BRET Gilberte
 INGÉNIEUR - MBDA FRANCE

68 : Madame BRIERE Muriel
 RESPONSABLE DE SERVICE - CPAM DU VAL DE MARNE

69 : Madame BRINDEAU Ghislaine
 GESTIONNAIRE CLIENTS ACTIFS - HUMANIS

70 : Madame BRISSEAU Evelyne
 WEBMERCHANDISER - BUSINESS FRANCE

71 : Madame BRISSON Tereza
 ADJOINTE CHEF COMPTABLE - INEO CAP SNC

72 : Monsieur BROUILLET Patrick
 PILOTE DE PROJET - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

73 : Madame BRUCHIE Bernadette
 EMPLOYÉE DE BANQUE - CIC

74 : Monsieur BRZUSZEK Franck
 CADRE PPS - AIR FRANCE

75 : Monsieur BUREAU Marc
 CADRE D'ENTREPRISE PRIVEE - ALLIANZ VIE

76 : Monsieur CAILLEAU Pierre
 TECHNICIEN AERO - AIR FRANCE

77 : Madame CALLEBAUT Marie-Christine
 CHARGÉE D'ETUDES MOA - NATIXIS

78 : Monsieur CANARD Daniel
 JARDINIER - BUFFALO GRILL

79 : Monsieur CANTEGRIT Daniel
CADRE - AIR FRANCE

80 : Monsieur CARANGEOT Jean
MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

81 : Monsieur CARLOTTI Vincent
EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

82 : Monsieur CARREZ Laurent
EMPLOYÉ DE BANQUE - CAISSE RÉGIONALE CRÉDIT MUTUEL IDF

83 : Madame CASTEL-GOBILLON Corinne
SECRETAIRES - ANSALDO STS FRANCE

84 : Madame CASUJA Sylvie
RESPONSABLE ACHATS - MECALECTRO

85 : Madame CAYOL Christine
CHARGE DE RELATION CLIENTELE - SACEM

86 : Monsieur CAZE Bernard
ETAM - SEFI INTRAFOR

87 : Monsieur CHAPELET Pascal
TECHNICIEN RECHERCHES ETUDES ESSAIS - RENAULT

88 : Monsieur CHAPELLE Dominique
RESPONSABLE D'AFFAIRES - SDEL IDF INDUSTRIE

89 : Madame CHAPELON Isabelle
CONCEPTEUR DEVELOPPEUR - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV

90 : Monsieur CHARBONNEAU Marc
CADRE TECHNIQUE - AIR FRANCE

91 : Monsieur CHARIF Ahmed
POSEUR DE VOIES - COLAS RAIL

92 : Monsieur CHARLOT Philippe
INGÉNIEUR - STMI

93 : Monsieur CHARPENTIER Patrick
RESPONSABLE EMPLOI ET FORMATION - SANOFI CHIMIE

94 : Monsieur CHARRIER Jean-Pierre
T.S. ETUDES - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

95 : Monsieur CHATAIN Jean-Luc
ANALYSTE DÉVELOPPEUR - EURO INFORMATION PRODUCTION

96 : Monsieur CHATELAIN Michel
CHEF D'EQUIPE ELECTRICIEN - SDEL TRAVAUX EXTERIEURS IDF

97 : Monsieur CHEBEAUX Michel
TECHNICIEN DES MÉTIERS DE LA BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

98 : Monsieur CHEMIN Didier
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

99 : Monsieur CHIENAUD Yves
TECHNICIEN - INFORMATIQUE CDC

100 : Madame CHIENE Florence
ASSISTANTE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB

101 : Madame CHERVY Sophie
CHARGE D'ETUDES REGLEMENTAIRES - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

102 : Madame CHEVALIER Pascale
CADRE DE BANQUE - HSBC FRANCE

103 : Monsieur CHIROL James
CHARGE DE SERVICES BANCAIRES - CAISSE D'EPARGNE IDF

104 : Monsieur CHIRON Philippe
CADRE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

105 : Monsieur CLECH Philippe
EMPLOYE D'ASSURANCES - GROUPAMA GAN VIE

106 : Monsieur CLEMENT Jean-Denis
INGENIEUR ELECTRONICIEN - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE

107 : Monsieur CLET Philippe
INGENIEUR INFORMATICIEN - ATOS INTEGRATION

108 : Monsieur COCHUT Philippe
ENSEIGNANT TECHNI CARROSSERIE PEINTURE AUTOMOBILE - AFORPA

109 : Madame COENEN Véronique
OPÉRATEUR DE PRODUCTION - CNTP DOCAPOST BPO

110 : Monsieur COLLIN Bernard
TECHNICIEN - CEA

111 : Madame COLLOT Valérie
AGENT AIR FRANCE - AIR FRANCE

112 : Monsieur COLLOT Laurent
DIRECTEUR DES RESTAURATIONS MUNICIPALES - VILLE DE VIRY CHATILLON

113 : Madame COMMEINHES Isabelle
ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

114 : Madame COMTE Virginie
GESTIONNAIRE ATTRIBUTION - ICF HABITAT LA SABLIERE

115 : Monsieur COQUERY Thierry
CADRE COMMERCIAL - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

116 : Monsieur CORLAY Patrick
INFORMATICIEN - INFORMATIQUE CDC

117 : Madame CORNEC Mireille
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - UTAC

118 : Monsieur CORNU Jean-Marie
RESPONSABLE PROPOSITIONS ET PROJETS - THALES SYSTEMES AEROPORTES

119 : Madame CORNUAULT Annie
CLERC ASSISTANT - SCP THIBIERGE ET ASSOCIES

120 : Madame COTELLE Martine
ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA/DAM ILE DE FRANCE

121 : Monsieur COULEAUD Patrick
INGÉNIEUR - THALES SYSTEMES AEROPORTES

122 : Monsieur COURCHINOX Jean-Claude
DESSINATEUR PROJETEUR V3 - THALES AIR SYSTEMS

123 : Madame COURTIAL Françoise
GESTIONNAIRE INFRASTRUCTURES MATERIEL LOGICI - CPAM DE L'ESSONNE

124 : Madame COUTARD Béatrice
SECRÉTAIRE - APAVE PARISIENNE

125 : Madame COUTAUD Sylvie
SECRÉTAIRE - SCP IMBAULT-LAVAL-DAUDE-LABOUR

126 : Madame CRESIEL Isabelle
CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

127 : Monsieur CRUCIANI Philippe
TECHNICIEN D'ESCALE COMMERCIALE - AIR FRANCE

128 : Monsieur CULLERAT Dominique
INGÉNIEUR SUPPORT NATIONAL - XEROX XTS

129 : Monsieur CURATOLO Claude
RESPONSABLE D'AGENCE - SANITRA SERVICES

130 : Madame DA LOURA Sylvie
CADRE SUPERIEUR - RADIO FRANCE

131 : Monsieur DA SILVA Manuel José
CADRE - RENAULT

132 : Monsieur DAGNET Christian
CONDUCTEUR - GRANDS MOULINS DE PARIS

133 : Madame DARRAS-DEPELSENAIRE Sylvie
INFIRMIÈRE D.E. - CMCO D'EVRY - CLINIQUE DU MOUSSEAU

134 : Madame DAVID Rosolyne
MAGASINIER - FNAC LOGISTIQUE

135 : Monsieur DE PRETTO Michel
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

136 : Monsieur DE RAPHELIS SOISSAN Marc
INFORMATICIEN - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

137 : Monsieur DEBETTE Gérald
JURISTE ASSURANCES - GMF ASSURANCES

138 : Madame DEBONO Cathrine
ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

139 : Madame DECALF Doriane
PRÉPARATEUR DE COMMANDES - JM BRUNEAU

140 : Monsieur DECHEZELLE Claude
RESPONSABLE COMMERCIAL CONFIRMÉ - DISTRIBUTION CASINO FRANCE

141 : Monsieur DECUREY Pascal
CARRELEUR - FRANCE SOLS

142 : Monsieur DEDREUX Patrick
CHAUFFEUR POIDS LOURDS - SITA IDF

143 : Madame DEGROUVE Christine
INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE D'ÉTAT - LCL LE CREDIT LYONNAIS

144 : Monsieur DELABARRÉ Marc
TECHNICIEN COMPOSANTS - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY

145 : Madame DELAFOND Evelyne
HOTESSE NAVIGANTE - AIR FRANCE

146 : Madame DELAGE Louise
AGENT TERRITORIALES SPÉCIALISÉE ECOLES MATERNELLES - MAIRIE DE VIGNEUX SUR
SEINE

147 : Monsieur DELATTE Philippe
AMDE PPS - AIR FRANCE

148 : Madame DELBOULBE Anne
INGÉNIEUR - THALES RESEARCH & TECHNOLOGY

149 : Monsieur DELCOUR-DASTOT William
ATTACHÉ DE GESTION - BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS

150 : Madame DELONGVERT Sophie
TECHNICIEN CONTRAT ASSISTANTE - SMABTP

151 : Monsieur DELORME Philippe
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

152 : Monsieur DEMONTOUX Patrice
INFORMATICIEN - THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS

153 : Monsieur DEPRAETÈRE Sylvain
EMPLOYÉ DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE

154 : Monsieur DERENNES Dominique
ELECTRICIEN - SDHL IDF INDUSTRIE

155 : Madame DERLY Micheline
CAISSIERE - ELIOR ENTREPRISES

156 : Monsieur DEROUIN Bruno
CADRE FINANCIER COMPTABLE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

157 : Monsieur DESESSARD Thierry
TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE - THALES OPTRONIQUE

158 : Monsieur DESFORGES Philippe
RESPONSABLE DE PROJET -CADRE - MBDA FRANCE

159 : Monsieur DESRUELLES Richard
TECHNICIEN PRODUCTION - SANOFI CHIMIE

160 : Madame DI FOI.CO Sandra
SECRÉTAIRE - GMF ASSURANCES

161 : Monsieur DIDIER Alain
CUISINIER - COMPASS GROUP FRANCE

162 : Madame DIEFENBRONN Lydie
COMPTABLE - ANSALDO STS FRANCE

163 : Madame DIGNE Maryse
EMPLOYÉE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

164 : Monsieur DOISNEAU Philippe
TECHNICIEN - FACEO FM / VINCI FACILITIES

165 : Monsieur DORLIÈNE Pascal
TECHNICIEN HORS CLASSE - RENAULT

166 : Monsieur DOS SANTOS MACHADO Joao
EMPLOYÉ D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F

167 : Monsieur DOUSSIN Pascal
INGÉNIEUR DE BUREAU D'ETUDES - FIVES STEIN

168 : Monsieur DRAME Bakari
CARISTE - ORTEC INDUSTRIE

169 : Monsieur DROLEZ Philippe
CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL - PROMOCO FRANCE

170 : Madame DUBOIS Evariste, Hélène
SECRÉTAIRE ASSISTANTE - CEA

171 : Monsieur DUBOIS Marc
INGENIEUR - CEA

172 : Madame DUCATILLON Sylvie
COMPTABLE CLIENTS - ST HUBERT

173 : Monsieur DUCHATEL Louis
MAGASINIER - ZF SERVICES FRANCE

174 : Madame DUCHEMIN Ghislaine
COORDINATRICE AFFAIRES - FIVES STEIN

175 : Monsieur DUCRU Bruno
EMPLOYÉ DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

176 : Madame DUHAÏLLIER Nadine
SUPERVISEUR PAIE ET COMPTABILITE - MECALECTRO

177 : Monsieur DUHAUSSE Jean-Luc
AGENT/EMPLOYÉ PPS - AIR FRANCE

178 : Monsieur DUMONTIER Hervé

DESSINATEUR PROJETEUR - DODIN CAMPENON BERNARD
 179 : Madame DUPARCHY Christelle
 CADRE BANCAIRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 180 : Monsieur DURAND Gilles
 INGENIEUR - CEA
 181 : Monsieur DURAND Yves
 INGÉNIEUR - AIRBUS DEFENCE & SPACE -DS
 182 : Monsieur DURETZ Christian
 INGÉNIEUR - IRSN
 183 : Madame DUTREUIL Christine
 ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE - TRANSGOURMET ILE DE FRANCE
 184 : Madame DUTRIAUX Marie-Christine
 INSPECTEUR DU RECOUVREMENT - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE
 185 : Monsieur ETTO Alain
 CHEF DE PROJET - ABB FRANCE
 186 : Monsieur EMERY Frédéric
 INFORMATICIEN - INFORMATIQUE CDC
 187 : Monsieur EPIQUE Thierry
 DESSINATEUR - CLAAS TRACTOR
 188 : Monsieur ESTEVES Jesuino
 TECHNICIEN COMMERCIAL - AIR FRANCE
 189 : Monsieur ETRILLARD Serge
 INGENIEUR DE PRODUCTION INFORMATIQUE - GIE AXA TECHNOLOGY SERVICES FRANCE
 190 : Madame FABUREL Rose
 MANAGER EQUIPE COMMERCIALE - JM BRUNEAU
 191 : Monsieur FAROCHE Joël
 RESPONSABLE RÉCEPTION - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
 192 : Madame FELS Nelly
 ASSISTANTE COMMERCIALE - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
 193 : Madame FER Isabelle
 MANAGER DE SERVICES - CAF DE L'ESSONNE
 194 : Monsieur FERNANDEZ José
 RESPONSABLE DOMAINE FINANCIER - CNP ASSURANCES
 195 : Monsieur FERREIRA Antonio
 AGENT TECHNIQUE - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
 196 : Monsieur FICHEN Pierre
 CONTROLEUR DE GESTION - NESTLE WATERS MANAGEMENT
 197 : Monsieur FLEUR Daniel, Gilbert
 CHEF DE SERVICE EDUCATIF - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
 198 : Madame FLORES Marie-Line
 ASSISTANTE DE GESTION - COFELY INEO INFRACOM
 199 : Monsieur FOITETE Jacques
 SPÉCIALISTE MESURE - UTAC
 200 : Madame FOULARD Marie-Claire
 CHEF COMPTABLE - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
 201 : Madame FOUQUET Florence
 CONTRÔLEUR PRESTATIONS - CPAM DE SEINE ET MARNE
 202 : Monsieur FOURNIER Jean-Jacques
 CHEF DE SECTION DE LABORATOIRE - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
 203 : Madame FRANZINI Elisabeth
 RESPONSABLE D'UNITE DEVELOPPEMENT CLINIQUE E - SANOFI AVENTIS R & D
 204 : Madame FRAPSAUCE Nathalie
 INGÉNIEUR - THALES AIR SYSTEMS
 205 : Madame FREUDENBERGER Pascale
 INSPECTEUR DU RECOUVREMENT - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE
 206 : Monsieur GALLIOT Fabrice
 INGÉNIEUR - AIRBUS DEFENCE & SPACE -DS
 207 : Monsieur GARNIER Philippe
 INFORMATICIEN - AIR FRANCE
 208 : Madame GARRO Lydia
 SECRÉTAIRE - CAF DE L'ESSONNE
 209 : Madame GASPARD-ROUILLON Liliane
 CHARGEÉ PATRIMOINE APPLICATIF - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
 210 : Madame GAUBIAC Isabelle

AGENT MAITRISE EN ASSURANCE - FAPES DIFFUSION
 211 : Madame GAUCHER Sylvie
 ASSISTANTE COMMERCIALE - HSBC FRANCE
 212 : Monsieur GAUDEFROY Thierry
 CHEF DE PARTIE - DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE
 213 : Madame GAUTIER Brigitte
 CADRE ADMINISTRATIF - CEA
 214 : Monsieur GAVEAU Gilles
 CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE COLLECTE - OTUS
 215 : Madame GAZQUEZ DELGADO Michèle
 ASSISTANTE RÉGIONALE - CARRIER TRANSICOLD FRANCE S.C.S.
 216 : Madame GERBAUD Maria
 COMPTABLE - POLYCHAUFFAGE
 217 : Monsieur GERENTE Jacques
 CHEF DE PROJET INFORMATIQUE - BULL
 218 : Madame GERVAL Brigitte
 ADJOINTE ETUDE MOA - CRPCEN
 219 : Monsieur GHERZI Frédéric
 CADRE BANCAIRE - CIC
 220 : Madame GIBASSIER Agnès
 INGENIEUR SYSTEME - THALES AIR SYSTEMS
 221 : Madame GIRARD Kim-Huong
 MANIPULATRICE D'ELECTRO-RADIOLOGIE - INSTITUT CURIE
 222 : Madame GIRARD Bernadette
 RESPONSABLE SYSTÈME D'INFORMATION - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 223 : Monsieur GIRON Hervé
 ADJOINT AU RESPONSABLE ADV - MECALECTRO
 224 : Madame GIUDICELLI Vicenta
 COMPLIANCE OFFICER BANQUE - BANQUE NEUFILIZE OBC
 225 : Monsieur GOASGUEN Alain
 TECHNICIEN DES MÉTIERS DE LA BANQUE - SOCIETE GENERALE
 226 : Monsieur GOINEAU Lionel
 GARDIEN- AGENT DE MAINTENANCE - SIVOM VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS
 227 : Monsieur GORTAIS Alain
 TECHNICIEN - MBDA FRANCE
 228 : Madame GOSSET Annaïck
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 229 : Monsieur GOUEL Daniel
 INGENIEUR - CEA
 230 : Madame GOUJON Catherine
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 231 : Monsieur GOZILLON Marc
 CADRE TECHNIQUE - DASSAULT AVIATION
 232 : Monsieur GRANDIDIER Thierry
 TECHNICIEN - RADIO FRANCE
 233 : Madame GRAVIER Marie, Claudine
 ÉTAGÈRE POLYVALENTE - API RESTAURATION
 234 : Monsieur GRILLE Franck
 EMPLOYE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 235 : Monsieur GROS Francis
 RESPONSABLE LOGISTIQUE - ORLY GEL
 236 : Madame GUEDJ Maryse
 COMPTABLE - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC
 237 : Madame GUELIN Patricia
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA
 238 : Monsieur GUESDON Bernard
 DIRECTEUR CHARGÉ DE MISSION - CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION -CBC
 239 : Madame GUILLAUME Corinne
 SECRÉTAIRE D'EXPLOITATION - COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE
 240 : Monsieur GUILLERM Daniel
 TECHNICIEN - MBDA FRANCE
 241 : Madame GUILLERM Annie
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
 242 : Madame GUILLERME Nathalie
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 243 : Madame GUILLERMET Patricia
 CADRE BANCAIRE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
 244 : Monsieur GUILLON Patrick

TECHNICIEN ELECTRICIEN - NEXANS FRANCE
 245 : Madame GUITARD Françoise
 GESTIONNAIRE DE RETRAITE - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
 246 : Madame GUITIER Sylvie
 ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES - MBDA FRANCE
 247 : Monsieur GUYON Alain
 MAGASINIER / LOGISTICIEN - GTIE AIR ET DEFENSE
 248 : Madame GUYOT Martine
 ASSISTANTE ACHATS ET SERVICES GENERAUX - SNEEP
 249 : Madame HALOCHE Michelle
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA
 250 : Madame HARDOUIN Corinne
 ASSISTANTE BUREAUTIQUE - MONDELEZ INTERNATIONAL
 251 : Madame HAUDIQUERT Nadine
 AIDE MEDICO PSYCHOLOGUE - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
 252 : Madame HEC Dominique
 GESTIONNAIRE DE PAIE MALADIE - ADP GSI FRANCE
 253 : Monsieur HENNEBO Bruno
 INGENIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 254 : Monsieur HENNECHARD Patrick
 RESPONSABLE D'AFFAIRES - SDEL VIDEO TELECOM
 255 : Monsieur HENNI Abderrahman
 CADRE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
 256 : Madame HENNO Elke
 T. E. QUALITÉ - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 257 : Madame HENRY Pascale
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 258 : Madame HERBIN Catherine
 VIDEO OPERATRICE- RETRAITEE - VILLE DE EVRY
 259 : Monsieur HERVO Michel
 EMPLOYE - AIR FRANCE
 260 : Monsieur HIBERT Patrice
 INGÉNIEUR - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
 261 : Monsieur HO Ngoc Hai
 INFORMATICIEN - BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES
 262 : Madame HOCHSTENBACH Sylvie
 ACHETEUSE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 263 : Monsieur HO-DANG-NGHIA Dung, Lucien
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 264 : Madame HONNEUR Marie-Noëlle
 SECRÉTAIRE - BANQUE DE FRANCE
 265 : Monsieur HUCHET Pascal
 DIRECTEUR CENTRE D'AFFAIRES - BTP BANQUE
 266 : Madame HUMBERT Jocelyne
 EMPLOYEE GESTION SITE - THALES AIR SYSTEMS
 267 : Madame IACONO Claudine
 RESPONSABLE SECTEUR DE GESTION DE PORTEFEUILLE - ALLIANZ IARD
 268 : Monsieur IDIER Lionel
 INGENIEUR CHIMISTE - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
 269 : Monsieur JAMOIS Guy
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 270 : Monsieur JANVRIN Patrick
 TECHNCIEN - AIR FRANCE
 271 : Monsieur JARROT Christian
 CHEF DE CHANTIER ENVIRONNEMENT RESEAUX - VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE
 272 : Monsieur JAZIRI Abdallah
 GARDIEN D'IMMEUBLE - FRANCE HABITATION
 273 : Madame JEANPIERRE Michèle
 EMPLOYÉ DE BUREAU - AXA FRANCE IARD/VIE
 274 : Madame JOHNSON Marie-Michèle
 ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES - DAVIGEL
 275 : Madame JOLY Brigitte
 CONSEILLERE COMMERCIALE - JM BRUNEAU
 276 : Monsieur JOLY Francis

TECHNICIEN QUALITÉ - GE ENERGY POWER CONVERSION
277 : Madame JOUBERT Marie-Christine
SECRÉTAIRE - MBDA FRANCE
278 : Monsieur JOURDAIN Eric
TECHNICIEN DE PLANNING - AIR FRANCE
279 : Monsieur JOUSSE Daniel
AGENT DE SECURITE - CEA
280 : Madame JUNIER Catherine
SECRÉTAIRE COMPTABLE - BANQUE DE FRANCE
281 : Monsieur JUY Guy
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
282 : Monsieur KADHEFI Ali
TOURNEUR - THALES ELECTRON DEVICES
283 : Monsieur KAGANE Marc
INFORMATICIEN - PROBLEM MANAGER - PAGES JAUNES
284 : Madame KEESEMAECKER Madeleine
GESTIONNAIRE DES DOSSIERS D'ACTION SOCIALE DE - RSI ILE DE FRANCE EST
285 : Monsieur KLIPFEL Gilles
TECHNICIEN - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
286 : Monsieur KONTER Patrick
DIRECTEUR ETUDE D'ACQUISITIONS - SAINT GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT
287 : Madame LACOUR Sylvie
INGÉNIEUR - ANSALDO S'IS FRANCE
288 : Monsieur LADAME Bernard
APPROVISIONNEUR - THALES OPTRONIQUE
289 : Monsieur LAFAYE Philippe
INFORMATICIEN - FIVES STEIN
290 : Monsieur LAFONT Jean-Marc
RESPONSABLE D'AFFAIRES ESSAIS - UTAC
291 : Monsieur LALANDE Gilles
EMPLOYÉ DE SERVICE TECHNIQUE PRINCIPAL - RENAULT
292 : Monsieur LAMARQUE Franck
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE - SEMMARIS
293 : Madame LANGLEMENT Florence
EMPLOYÉE DE BANQUE - I.C.L LE CREDIT LYONNAIS
294 : Monsieur LANZI Bruno
MANAGER DE RAYON 2 - CSF
295 : Madame LASSAIGNE Dominique
CADRE ADMINISTRATIF - CEA
296 : Madame LASSELIN Marilynne
RESPONSABLE PAIE - EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE CENTRE
297 : Monsieur LAURAS Francis
MANAGEUR - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
298 : Monsieur LAURENT Bruno
RESPONSABLE D'EXPLOITATION - DALKIA GROUPE EDF
299 : Monsieur LAVEL Jean-Marie
AJUSTEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
300 : Monsieur LAVERDANT Alain
INGÉNIEUR MAÎTRE DE RECHERCHES - ONERA
301 : Madame LAVIGNE Véronique
GESTIONNAIRE SERVICES BANCAIRES - CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE
302 : Madame LE BIAN Véronique
RÉFÉRENTE TECHNIQUE - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
303 : Monsieur LE CHEVALIER Roger
COORDINATEUR - ECF
304 : Madame LE GOFF Françoise
ASSISTANTE SOCIALE - APAS - BTP
305 : Monsieur LE HENAFF Didier
CHEF CUISINIER - COMPASS GROUP FRANCE
306 : Monsieur LE PRIOL Xavier
INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE
307 : Monsieur LE PUT Jean-François
TECHNICIEN - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
308 : Madame LE TIEC Marie-Françoise
ASSISTANTE - CEA/DAM ILE DE FRANCE
309 : Madame LECLERCQ Sylvie
ATI - OREXAD
310 : Monsieur LECOMTE Mathieu

CONTROLEUR - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 311 : Monsieur LECOUFFE Guy
 RESPONSABLE DE CONTRATS EXPORT - MBDA FRANCE
 312 : Monsieur L'ECUYER Philippe
 TECHNICIEN - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 313 : Madame LEFEVRE Odile
 EMPLOYEE BANQUE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 314 : Monsieur LEFORT Jean-Luc
 CONDUCTEUR RECEVEUR - TRANSDEV
 315 : Madame LEGER Viviane
 TECHNICIENNE SURVEILLANCE AFFAIRES - GENERALI VIE
 316 : Madame LEGO Patricia
 GESTIONNAIRE COMPTABLE - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 317 : Monsieur LELAY Patrice
 TECHNICIEN PRINCIPAL - LABORATOIRE CENTRAL INDUSTRIES ELECTRIQUES LCIE
 318 : Monsieur LEMAIRE Jean-Luc
 RESPONSABLE TECHNIQUE - CEA
 319 : Monsieur LEMAITRE Serge
 DIRECTEUR REGIONAL - POLE EMPLOI
 320 : Monsieur LEMERY Régis
 RESPONSABLE LOT MATERIEL - THALES AIR SYSTEMS
 321 : Madame LEMOINE Isabelle
 CONSEILLER SPECIALISE ACCUEIL RETRAITE - AUDIENS
 322 : Madame LEMOINE Catherine
 SUPERVISEUR CENTRE D'APPELS - BANQUE TRANSATLANTIQUE
 323 : Madame LEPELLETIER Sylvie
 EMPLOYEE DE BANQUE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 324 : Monsieur LEROY Georges
 VENDEUR - BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE -BHV
 325 : Monsieur LEROY Bruno
 CADRE BANCAIRE - SOCIETE GENERALE
 326 : Monsieur LESAGE Jean-Luc
 CADRE ADMINISTRATIF AU GAE - ALCATEL LUCENT INTERNATIONAL
 327 : Madame LESCIEUX Edith
 RESPONSABLE FORMATION - EBSCO INFORMATION SERVICES
 328 : Monsieur LESPINET Olivier
 TECHNICIEN SUPERIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 329 : Madame LESPINET Christine
 TECHNICIENNE SUPERIEURE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 330 : Monsieur LEVERE José
 RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 331 : Monsieur LEVITTE Franck
 TECHNICIEN AÉRONAUTIQUE - AIR FRANCE
 332 : Madame LHENRI Martine
 KINESITHÉRAPEUTE - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
 333 : Monsieur LHERAULT Eric
 COMPTABLE PAIES - CIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE
 334 : Monsieur LISPIN Olivier
 RESPONSABLE UNITÉ CENTRALE - SANOFI CHIMIE
 335 : Monsieur LOBJOIS Daniel
 TECHNICIEN - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 336 : Madame LOBRY Christine
 CHEF DE GROUPE - MB DISTRIBUTION
 337 : Monsieur LORENZO Patrice
 INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE
 338 : Madame LUSSU Josiane
 TECHNICIEN H. Q. ALLOCATAIRES - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE
 339 : Madame MACIAS Pascale
 CHEF DE GROUPE TRANSIT - BOLLORE LOGISTICS
 340 : Monsieur MAGNIER Patrick
 TECHNICIEN SUPERIEUR DE RECHERCHE - CEA
 341 : Monsieur MAILLOT Rico Marc
 INFORMATICIEN - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 342 : Monsieur MAIN André

MÉTALLIER - ADECOR
343 : Monsieur MALERON Daniel
DIRECTEUR D'EXPLOITATION - DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION
344 : Madame MALGA Sylviane
CHARGÉE DE PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL - GROUPE HOSPITALIER LES
CIEMINOTS
345 : Monsieur MALLET Frédéric
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
346 : Madame MALLLET Sylvie
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
347 : Monsieur MANGIN Marc
INGÉNIEUR CHERCHEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
348 : Madame MANIEZ Sylvie
CONSEILLÈRE CLIENTÈLE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
349 : Monsieur MARCADIER Gilles
DIRECTEUR SAV - SOCIÉTÉ DE MANAGEMENT SICRA-DUMÉZ IDF
350 : Madame MARCHAND Sylvie
AGENT COMPTABLE - ITM LEMI
351 : Monsieur MARCILHAC Bruno
INGÉNIEUR - THALES RESEARCH & TECHNOLOGY
352 : Monsieur MARCINOWSKI Sylvain
TS GESTION PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
353 : Monsieur MARENDAT Patrick
CHARGÉ D'ÉTUDES INFORMATIQUES - NATIXIS
354 : Madame MARINI Sandrine
ATTACHÉE SCIENTIFIQUE RÉGIONALE - SANOFI AVENTIS FRANCE
355 : Monsieur MARQUES Pascal
INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE - BULL
356 : Monsieur MARTEAU Philippe
INGÉNIEUR - SOPHMEA
357 : Madame MARTEL Marie-Agnès
ASSISTANTE SOCIALE - CAF SEINE ET MARNE
358 : Madame MARTIN Murielle
ASSISTANTE DIRECTION - CCE SNECMA
359 : Madame MARTINEAU Viviane
EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
360 : Monsieur MARTINEAU Bernard
OPÉRATEUR SUR MONNAIE FIDUCIAIRE - BANQUE DE FRANCE
361 : Monsieur MARTORANA Ernesto
INGÉNIEUR ACHAT VENTE - SAFRAN IDENTITY & SECURITY
362 : Madame MAS Marie-Hélène
GESTIONNAIRE DE PAIE (ETAM) - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
363 : Madame MASCARILLUS Danièle
OPÉRATRICE - SORIN CRM
364 : Madame MASCRIER Catherine
ASSISTANTE JURIDIQUE - AGENCE NATIONALE GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS
365 : Madame MASSON Catherine
EMPLOYÉE DE BANQUE - CAISSE RÉGIONALE CRÉDIT MUTUEL IDF
366 : Madame MATS Christine
COMPTABLE - MESSER EUTECTIC CASTOLIN
367 : Monsieur MAZAN René
RESPONSABLE ÉCONOME - RESTAURANTS DU CE LCL
368 : Madame MÈIRA Danièle
EMPLOYÉE DE BANQUE - BRED BANQUE POPULAIRE
369 : Monsieur MELIN Jean-Luc
COORDINATEUR D'ÉTUDES - FIVES STEIN
370 : Madame MENARD Sylvie
ASSISTANTE - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
371 : Monsieur MENDES GONCALVES Antonio
CHARGÉ DE CONCIERGERIE CONFIRMÉ - AXA ASSISTANCE FRANCE
372 : Madame MENEY Dominique
CHARGÉ CLIENTÈLE ENTREPRISES - BANQUE POPULAIRE VAL. DE FRANCE BPVF
373 : Madame MERCHER Régine
SECRÉTAIRE ASSISTANTE - CE DU CRÉDIT LYONNAIS
374 : Madame MERILLOU Marie-Françoise
AGENT ADMINISTRATIF - MBDA FRANCE
375 : Monsieur MERLET Marc
APPROVISIONNEUR DE LA DIRECTION ACHATS - THALES AIR SYSTEMS

376 : Monsieur MEXENT Marc
 EMPLOYÉ DE BANQUE - NATIXIS
 377 : Monsieur MIALON Michel
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 378 : Monsieur MICHEL Jacques
 TECHNICIEN FABRICATION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 379 : Monsieur MILETTO Yves
 INGÉNIEUR - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 380 : Monsieur MININ Guy
 CUISINIER - COMPASS GROUP FRANCE
 381 : Madame MOLLE Maud
 GESTIONNAIRE - CNP ASSURANCES
 382 : Monsieur MONJAUX Alain
 DIRECTEUR CORPORATE MANAGEMENT DES FOURNISSEURS - THALES
 383 : Monsieur MONTOUT Christian
 EMPLOYE SERVICES GENERAUX - VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT
 384 : Madame MONVOISIN Muriel
 ASSISTANTE DU RESPONSABLE BOUTIQUE - ANDRE
 385 : Madame MORAIS Virginie
 AGENT ADMINISTRATIF - ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
 386 : Madame MORALES Patricia
 AGENT DE MAITRISE - AIR FRANCE
 387 : Madame MORAUX Marie-Pierre
 INGÉNIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 388 : Monsieur MORESCHI Michel
 CADRE MANAGER - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV
 389 : Madame MORSALINE Pascale
 RESPONSABLE DE GROUPE SINISTRES - GMF ASSURANCES
 390 : Madame MOUILLARD Corinne
 A. S. H. - CRP BEAUVOIR UGECAM
 391 : Monsieur MOULIN Hervé
 TECHNICIEN - CEA
 392 : Madame MOULIN Chantal
 TECHNICIEN INFORMATIQUE - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 393 : Monsieur MOULINIE Philippe
 TECHNICIEN - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 394 : Monsieur MOUTARD Philippe
 CARISTE RÉCEPTIONNAIRE - JM BRUNEAU
 395 : Monsieur MULE Sauveur
 INGÉNIEUR FIABILITÉ - SAGEM ELECTRONICS & DEFENSE
 396 : Madame MUNSCH Béatrice
 CHARGÉE DES OPERATIONS BUDGETAIRES OU COMPTABLES - CPAM DU VAL DE MARNE
 397 : Madame NAVEZ Huguette
 GESTIONNAIRE BASE DE DONNÉES - SANOFI AVENTIS FRANCE
 398 : Monsieur N'DIAYE Djibril
 INGÉNIEUR INFORMATICIEN - BULL
 399 : Monsieur NEAU Gilles
 DESSINATEUR - FIVES STEIN
 400 : Madame NGO Giang
 INFORMATICIENNE - ARJOWIGGINS PAPIERS COUCHÉS
 401 : Monsieur NGUYEN Hoang Giang
 INGÉNIEUR - RENAULT
 402 : Monsieur NGUYEN-DUC Philippe
 CONSEILLER A L'EMPLOI - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE
 403 : Madame NICAUD Michelle
 COMPTABLE - CPAM DE L'ESSONNE
 404 : Madame NTEPCERON Catherine
 ASSISTANTE COMMERCIALE - BANQUE NEUFLIZE OBC
 405 : Madame NIZARD Judith
 RESPONSABLE ACHIATS - CAF DE LA SEINE SAINT DENTS
 406 : Monsieur NOGUES Bernard
 INGÉNIEUR - ALCATEL LUCENT ENTERPRISE INTERNATIONAL
 407 : Madame NORMAND Catherine
 CONSEILLER DE L'EMPLOI - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

408 : Monsieur NOUET Jean, Jacques
RESPONSABLE SUPPLY CHAIN - CARREFOUR SUPPLY CHAIN FRANCE -CASCH

409 : Monsieur OHANA Henri
CADRE BANCAIRE - BANQUE NEUFLIZE OBC

410 : Madame OLIVIER Patricia
ASSISTANTE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

411 : Monsieur OLLIVIER Claude
DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT - SMURFIT KAPPA PLV FRANCE
EMBALLAGES

412 : Monsieur ORBAN Olivier
INFORMATICIEN - GRID SOLUTIONS

413 : Madame OUABED Catherine
EMPLOYÉE DE BANQUE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC

414 : Monsieur OURLY François
PROGRAMMEUR - CEA

415 : Madame PAILLAT Evelyne
TECHNICIENNE LOGISTIQUE - UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS

416 : Monsieur PALAZZO Sylvain
RESPONSABLE DE DEPARTEMENT INFORMATIQUE - CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET
SERVICES

417 : Madame PANTAROTTO Corinne
EMPLOYÉE ADMINISTRATIVE - MDS

418 : Madame PAOLONE Geneviève
GESTIONNAIRE BASE DONNÉES - FACOM

419 : Monsieur PARENT Pierre
CADRE PPS - AIR FRANCE

420 : Madame PARIETTI Corinne
COORDINATEUR FRET - AIR FRANCE

421 : Madame PASSELAIGUE Lydia
ASSISTANTE DE DIRECTION - AXA FRANCE IARD

422 : Madame PAUTIER Claude
EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE

423 : Monsieur PELAGE Jean-Pierre
CADRE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB

424 : Monsieur PENA Jean-Yves
SECRÉTAIRE MÉDICAL - CEA

425 : Monsieur PERATON Dominique
INGÉNIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

426 : Monsieur PEREIRA Manuel
CONTROLEUR D'ENTRÉE - THALES OPTRONIQUE

427 : Madame PEREZ Agnès
EMPLOYÉE DE BANQUE - HSBC FRANCE

428 : Monsieur PERNES Jean, René
CADRE PPS - AIR FRANCE

429 : Monsieur PERRIN Jean-Luc
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA

430 : Monsieur PERROT Philippe
PILOTE DE LIGNE - AIR FRANCE

431 : Monsieur PETIT Thierry
SPECIALISTE MESURES - RENAULT

432 : Monsieur PETIT Pascal
EMPLOYÉ DE BUREAU - CEA

433 : Monsieur PHILIPPE Thierry
ATTACHÉ DE DIRECTION - BANQUE NEUFLIZE OBC

434 : Monsieur PIAT Jean-Michel
MANAGER - AIR FRANCE

435 : Madame PICOUT Marie-France
EMPLOYÉE À LA BANQUE DE FRANCE - BANQUE DE FRANCE

436 : Madame PIERRE Catherine
TECHNICIEN - MBDA FRANCE

437 : Madame PIGEAUD Brigitte
SECRÉTAIRE - ASSISTANTE - CEA

438 : Madame PIGEOT Anne-Marguerite
GESTIONNAIRE CONTRAT DE TRAVAIL SENIOR - ENEDIS - GRDF

439 : Monsieur PILLARD Franck
INGÉNIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

440 : Monsieur PILLEMENT Jean-Luc
CHARGE DE SECURITE - CAISSE D'EPARGNE IDF

441 : Madame PINA Laurence
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 442 : Monsieur PINHEIRA Bruno
 TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
 443 : Monsieur PINTO José Paulo
 MAGASINIER RÉCEPTION EMBOUTISSAGE - VERNET
 444 : Madame PIQUE Raymonde
 RESPONSABLE FORMATIONS - CNES- DIRECTION DES LANCEURS
 445 : Madame PIQUET Sylvie
 CLERC DE NOTAIRE - LEVEL-BEAUVALLET-LEMOINE-LEVEL
 446 : Madame POILVE Corinne
 GESTIONNAIRE - MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT
 447 : Monsieur POITVIN Philippe
 CADRE DE DIRECTION - SOCIETE GENERALE
 448 : Madame POMMIER Lucette
 1ÈRE FEMME DE CHAMBRE - HOTEL CAUMARTIN
 449 : Madame PONCET Isabelle
 MONTEUR MÉCANICIEN - THALES OPTRONIQUE
 450 : Madame POTIER Véronique
 ASSISTANTE SUPPORT - COBHAM AVIONICS - TEAM
 451 : Madame POULAIN Corinne
 MANAGER OPÉRATIONNEL RESPONSABLE D'UNITÉ - CPAM DE PARIS
 452 : Madame POULAIN Marie-France
 CADRE BANCAIRE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 453 : Monsieur POUYET Pierre
 EMPLOYÉ DE BANQUE - HSBC FRANCE
 454 : Monsieur POZZO Xavier
 AGENT DE SECURITÉ EN PRÉ-RETRAITE - CEA
 455 : Monsieur PRACA Gil, René, Auguste
 INGÉNIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 456 : Madame PRADÉL Catherine
 FORMATRICE - APPRENTIS D'AUTEUIL
 457 : Monsieur PRAPOTNICH Joël
 ATTACHE COMMERCIAL - CORBESS
 458 : Monsieur PRAS Philippe
 AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
 459 : Monsieur PREUD'HOMME Francis
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 460 : Monsieur PREVOST Eric
 GESTIONNAIRE APPLICATION 3 - EURO INFORMATION PRODUCTION
 461 : Madame PRIME Marie-Christine
 ASSISTANTE COMMERCIALE - TRANSGOURMET OPERATIONS
 462 : Madame PRODENT Janine
 MANAGER MAGASIN - ERAM SERVICES
 463 : Monsieur PRUDHOMME Thierry
 RESPONSABLE QUAI LIVRAISONS LOGISTIQUE - SONEPAR ILE DE FRANCE
 464 : Madame PUYFAGES Helen
 ASSISTANTE - L'OREAL
 465 : Monsieur QUAILLET Jean-Claude
 INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 466 : Monsieur QUEDEVILLE Alain
 TECHNICIEN COMMERCIAL - MECALLECTRO
 467 : Monsieur QUENTIER Olivier
 TECHNICIEN - SOPEMEA
 468 : Monsieur QUÉREL Yann
 CONTRÔLEUR DE GESTION - EIFFAGE TP
 469 : Madame QUILES Patricia
 GESTIONNAIRE SERVICE CLIENTS - NESTLE FRANCE
 470 : Madame QUOIREZ Christine
 AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN - ZODIAC DATA SYSTEMS
 471 : Madame RABAYROL Béatrice
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CAF DE L'ESSONNE
 472 : Monsieur RABLAT Gilles
 TECHNICIEN QUALITE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

473 : Monsieur RAGENARD François
CADRE DE DIRECTION TECHNIQUE - RADIO FRANCE

474 : Madame RAIDRON Sylvie
EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE

475 : Madame RAÏFE Christine
TECHNICIENNE - B2V GESTION

476 : Monsieur RALISON Patrick
CADRE COMPTABLE - EIFFAGE CONSTRUCTION ILE DE FRANCE

477 : Madame RANVIAL Mila
INGENIEUR CADRE POSITION II - TOTAL SA

478 : Madame RAOUL Jeanine
CADRE ADMINISTRATIF - AIR FRANCE

479 : Monsieur RATHUY Laurent
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY

480 : Monsieur RATINEAUD Jean-Yves
CADRE -RETRAITÉ - REGIE EAU DES LACS DE L'ESSONNE

481 : Madame RAUX Françoise
INGENIEUR - MATRA ELECTRONIQUE

482 : Monsieur RAYNAL Hervé
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE

483 : Monsieur REIGNARD Dominique
TECHNICIEN APRES VENTE - XEROX XTS

484 : Monsieur REQUET Didier
INGÉNIEUR DEVELOPPEMENT - INFORMATIQUE BANQUE POPULAIRE I-BP

485 : Madame REYNAUD Sylvie
RÉFÉRENT TECHNIQUE RECOUVREMENT - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE

486 : Madame RIBAL Nicole
TECHNICIEN ADMINISTRATIF - CPAM DE PARIS

487 : Madame RIBEIRO Maria de Fatima
ASSISTANTE COMMERCE EXTÉRIEUR - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES PSA

488 : Madame RIBIERE Véronique
SUPERVISEUR DES RISQUES - SOCIETE GENERALE

489 : Monsieur RICHARD Hervé
TECHNICIEN SUPERIEUR EN GESTION. PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

490 : Monsieur RICHEN Patrice
RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

491 : Madame RISPAL Patricia
CONTROLEUR D'ACTION SOCIALE - CAF DE L'ESSONNE

492 : Monsieur RIVIERE Philippe
INGÉNIEUR - THALES OTRONIQUE

493 : Monsieur RIVIERE Michel
INGÉNIEUR - THALES SYSTEMES AEROPORTES

494 : Madame RIVIERE Myriam
DOCUMENTALISTE/ ARCHIVISTE - SEMMARIS

495 : Monsieur ROBINET Lionel
OFFSETISTE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE

496 : Madame ROCHE Sylvie
EMPLOYEE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE

497 : Monsieur ROCHE Patrice
TECHNICIEN SUPERIEUR - AIR FRANCE

498 : Madame ROCHE Sylvie
AGENT DE MAITRISE - AIR FRANCE

499 : Monsieur ROGER Didier
TECHNICIEN - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY

500 : Monsieur ROGER Patrice
TECHNICIEN SYSTEMES D'INFORMATION - AIR FRANCE

501 : Madame ROLAND Isabel
CADRE DE SANTE - INSTITUT GUSTAVE ROUSSY IGR

502 : Madame ROPARS Martine
SYSTEMES D'INFORMATION - DANONE

503 : Madame ROPERS Maryvonne
ASSISTANTE COMMERCIALE - AREVA TA

504 : Madame ROQUIN Chantal
COMPTABLE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

505 : Monsieur ROTTON Dominique
TECHNICIEN METHODE EN ASSEMBLAGE METALURGIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

506 : Madame ROULLEAU Josette
CLERC AUX FORMALITÉS - OFFICE NOTARIAL ETASSE ET ASSOCIES

507 : Madame ROUSSEAU Patricia
SOUSCRIPTEUR COURTAGE D'ASSURANCES - JACQUES BOULARD SAS

508 : Monsieur ROVASIO Pierre
CADRE PPS - AIR FRANCE

509 : Monsieur ROZE Philippe
INGÉNIEUR - ONERA

510 : Madame RUIZ Fabienne
RH - RENAULT

511 : Madame SABBAN Catherine
TECHNICIENNE DU SERVICE MÉDICAL - SMAMIF

512 : Monsieur SADOT Jean-Marie
VENDEUR - PRODILAC

513 : Monsieur SALVADOR Christian
CADRE SPÉCIALISTE INFORMATIQUE - DASSAULT AVIATION

514 : Madame SARAIVA Esmeralda
DIRECTEUR - RETRAITEE - RESIDENCE MEDICIS

515 : Madame SARRY Annie
GESTIONNAIRE CONFIRMÉ - CEA/DAM ILE DE FRANCE

516 : Madame SAUGEOT Dominique
COORDINATEUR - SANOFI-AVENTIS GROUPE

517 : Monsieur SCHAAR William
INFORMATICIEN - AIR FRANCE

518 : Monsieur SCHLACK Pascal
INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE

519 : Madame SEBILO Corinne
EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

520 : Monsieur SECOND Patrick
EMPLOYÉ DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE

521 : Monsieur SEGUIN Eric
FORMATEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

522 : Madame SENANOU Marlène
SECRÉTAIRE - MBDA FRANCE

523 : Madame SIENA Filomena
ASSISTANTE COMMERCIALE - LABORATOIRES INNOTHERA

524 : Monsieur SILVA Rui
TECHNICIEN METHODES - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES

525 : Madame SIMON Nadine
CADRE ADMINISTRATIF - EIFFAGE GENIE CIVIL RESEAUX

526 : Monsieur SIMONOT Marc
CADRE PPS - AIR FRANCE

527 : Madame SIROLI Nadia
TECHNICO COMMERCIAL - NEXANS FRANCE

528 : Monsieur SIX Patrick
RESPONSABLE COMMERCIAL - AIRBUS DEFENCE & SPACE -DS

529 : Madame SMADJA Nathalie
CHARGÉE DE CLIENTÈLE - BATIGERE ILE DE FRANCE

530 : Monsieur SOEUNG Ban Huot
TECHNICIEN USINE - COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

531 : Monsieur SOL Raymond
CADRE TECHNIQUE - FRANCE MEDIAS MONDE

532 : Madame SOURICE Chantal
LOGISTICIEN DE PRODUCTION - THALES OPTRONIQUE

533 : Madame STREIGNART Marie-Claude
EMPLOYÉE DE BANQUE - HSBC FRANCE

534 : Madame STROBEL Sylvie
REFERENT TECHNIQUE - CPAM DE L'ESSONNE

535 : Monsieur SUEDILE Octave
ASSISTANT FABRICATION - CATU

536 : Monsieur SUEI Sylvain
TECHNICIEN RÉSEAU TÉLÉCOM - MBDA FRANCE

537 : Madame SURDIVE Catherine
AGENT DE SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATIF - MBDA FRANCE

538 : Madame TALLEVI Véronique
CONSEILLER INFORMATIQUE SERVICE - CPAM DU VAL DE MARNE

539 : Madame TENDIL Lise
TECHNICIENNE CHIMISTE - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS

540 : Madame TERNOIS Sophie
INGÉNIEUR - MBDA FRANCE

541 : Monsieur TERNOIS Robert
GRUTIER - PONTICELLI FRERES

542 : Monsieur TESTARD Alain
ELECTRICIEN - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS

543 : Madame THIHAUD Patricia
ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA

544 : Madame THOMAS Sylvie
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - FRANCE BOISSONS

545 : Monsieur THONG Lim Heng
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ - IRCEM GESTION

546 : Monsieur THOUVENIN Marc
INGENIEUR - GE ENERGY POWER CONVERSTON FRANCE

547 : Monsieur THUAL Picrick
EMPLOYÉ DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS

548 : Madame THUAULT Sylvia
REDACTEUR JURIDIQUE - CPAM DE L'ESSONNE

549 : Madame TOEN Martine
CHARGÉE DE RECOUVREMENT - MDS

550 : Monsieur TOTAIN Bernard
ELECTRONICIEN - AIRBUS DEFENCE & SPACE -DS

551 : Monsieur TOURNIER Thierry
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA

552 : Monsieur TOURTAY Jacques
CONSEILLER FORMATION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

553 : Madame TOYE Michèle
INGÉNIEUR RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ - THALES AIR SYSTEMS

554 : Madame TRAHARD Elisabeth
CHARGE D'ETUDES - CPAM DU VAL DE MARNE

555 : Monsieur TRAHOT Frédéric
TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉTUDES - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

556 : Monsieur TREGOUET Philippe
DESSINATEUR PROJETEUR - THALES OPTRONIQUE

557 : Madame TRENLY Lydie
EMPLOYÉE EN ASSURANCES - ALLIANZ IARD

558 : Monsieur TRIOREAU Guy
CONSULTANT INFORMATIQUE - SAFRAN

559 : Monsieur TRZEBSKI Jean Pierre
CHEF GROUPE QUALITÉ - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

560 : Monsieur TUROWICZ Yvan
COMPTABLE - ANSALDO STS FRANCE

561 : Monsieur UMBERT Augustin
INGÉNIEUR CHERCHEUR - CEA

562 : Madame VACCARIN Christine
RESPONSABLE DE PRODUCTION - ARS ILE DE FRANCE

563 : Madame VADILLO Carol
GARDIENNE - FRANCE HABITATION

564 : Monsieur VAILLANT Michel
CADRE DE BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

565 : Madame VALCKE Denise
OPERATRICE DE PRODUCTION - NEXANS FRANCE

566 : Madame VALERIEN Claudine
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE - INFORMATIQUE CDC

567 : Monsieur VALERIO Domenico
INGÉNIEUR - RENAULT

568 : Madame VALLEE Isabelle
GESTIONNAIRE CLIENTÈLE - ICF HABITAT LA SABLIERE

569 : Monsieur VAN DER PYL Didier
PHARMACIEN - SANOFI WINTHROP INDUSTRIE

570 : Monsieur VAN KERKHOVEN Christian
EMPLOYÉ EN COMPTABILITÉ - MONDELEZ INTERNATIONAL

571 : Monsieur VARENNE Bruno
ADMINISTRATEUR SYSTEME RESEAU - CPAM DE L'ESSONNE

572 : Monsieur VAST Charles
TECHNICIEN ACHATS PRINCIPAL 2EME ECHFLON - RENAULT

573 : Madame VAUDENAY Isabelle
AUXILIAIRE ADMINISTRATIVE - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
574 : Monsieur VEGA Philippe
INFORMATICIEN - INFORMATIQUE CDC
575 : Monsieur VERBEKE Emmanuel
TECHNICIEN SUPERIEUR AERONAUTIQUE - AIR FRANCE
576 : Madame VERDY Evelyne
AGENT SERVICE GENERAUX - SANOFI AVENTIS FRANCE
577 : Monsieur VERGNAUD Francis
EMPLOYE DE BANQUE - NATIXIS
578 : Madame VERRIER Sylvie
GESTIONNAIRE - NATIXIS LEASE
579 : Madame VERTUT Miryam
ASSISTANTE DE DIRECTION - APPRENTIS D'AUTEUIL -MECS ST ANTOINE
580 : Madame VIDIGAL Maria deJesus
AGENT DE SERVICE INTERIEUR - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIAIRICE
581 : Madame VIGUEUR Patricia
COORDINATEUR AGENT D'EXPLOITATION - JM BRUNEAU
582 : Monsieur VILLA Olivier
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AVIONS CIVILS - DASSAULT AVIATION
583 : Madame VINCENT Sylvie
TECHNICIEN DE PRESTATIONS - CPAM DE PARIS
584 : Monsieur VINCENT Pascal
INGÉNIEUR - SAGEM DEFENSE SECURITE
585 : Monsieur VINCENT Jean-Louis
CADRE - AIR FRANCE
586 : Monsieur VINTENON Bruno
RESPONSABLE FACILITES ET HSE FRANCE - TOPPAN PHOTOMASKS FRANCE
587 : Madame VISSE Arlette
EMPLOYÉE DE BANQUE - HSBC FRANCE
588 : Monsieur VIVION Christian
RESPONSABLE RESTAURANT - COMPASS GROUP FRANCE
589 : Monsieur VO Chau - nam
INGÉNIEUR INFORMATIQUE - BULL
590 : Madame WAGET Marie-Odile
ANALYSTE TRÉSORERIE - MONDÉLEZ INTERNATIONAL
591 : Madame WANG Marie-Françoise
ASSISTANTE - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
592 : Madame WEISS Sylvie
CADRE INFORMATIQUE - AIR FRANCE
593 : Monsieur WIEST Thierry
RESPONSABLE DE QUALITE - STEF TRANSPORT PARIS ATHIS
594 : Monsieur YAALA Mohamed
RESPONSABLE SECTEUR SAMS-BENELI - VERNET
595 : Madame YGREC Marie-Laure
GESTIONNAIRE CHARGÉE DE CLIENTÈLE - ELOGIE
596 : Monsieur YRONDY Patrick
INFORMATICIEN - SANOFI AVENTIS
597 : Madame ZAMMITO Véronique
EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
598 : Monsieur ZEGRE Laurent
AGENT SERVICES GÉNÉRAUX - JM BRUNEAU

Article 4 La médaille d'Honneur du travail **échelon GRAND OR** est décernée à :

- 1 : Monsieur AGNES Didier
MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
- 2 : Monsieur AGOSTINI Roger
INGÉNIEUR - INEO SUPPORT GLOBAL
- 3 : Madame AGRICOLA Hélène
CHARGÉE DE GESTION - NATIXIS LEASE
- 4 : Madame ALCAZAR Carmen
CHARGÉE DE MISSION PATRIMOINE IMMOBILIER - TRANSDEV
- 5 : Madame ALEXANDRE Evelyne

GESTIONNAIRE PRESTATIONS PRÉVOYANCE - AMA MALAKOFF MEDERIC
6 : Madame ALI Jeanne
AGENT DE SERVICE HOSPITALIER - ELIOR SERVICES PROPRETE ET SANTE
7 : Monsieur AMIET Eric
EMPLOYÉ D'ASSURANCES - AVIVA ASSURANCES
8 : Monsieur ANTUNES Celestino
RESPONSABLE MAINTENANCE - SOGARIS
9 : Madame ARAB Sultana
CHARGÉE DE CLIENTÈLE POLYVALENTE - LOGEMENT FRANCILIEN
10 : Monsieur ARBID Samuel
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
11 : Monsieur ARIAS Antonio
INSPECTEUR TABLE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
12 : Madame ATTARI Fatiha
AGENT DE SERVICE - GIMN'S
13 : Monsieur AUBERT Dominique
CADRE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
14 : Monsieur AUBRY Jack
EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
15 : Monsieur AVARRE Thierry
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
16 : Monsieur AYRAULT Jean-Guy
TECHNICIEN QUALITÉ - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
17 : Madame BAILLY Evelyne
EMPLOYÉE DE BANQUE - HSBC FRANCE
18 : Madame BARBE PHELIPPON Catherine
CADRE GESTION - BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL
19 : Madame BARDIN Véronique
CADRE BANQUE - SOCIETE GENERALE
20 : Monsieur BARON Patrick
CHARGÉ D'AFFAIRES - SANITRA SERVICES
21 : Madame BARROY Edith
EMPLOYÉE BANQUE - BRED BANQUE POPULAIRE
22 : Monsieur BARTAU Didier
INGENIEUR SOUTIEN TECHNIQUE - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
23 : Monsieur BAUCHET Jean-Pierre
INGÉNIEUR - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
24 : Madame BAUDON Armelle
GESTIONNAIRE LIQUIDATEUR RETRAITE - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
25 : Madame BAUDON-DUBOIS Annie
CADRE ASSURANCES - ALJ JANZ IARD
26 : Monsieur BAUDRY Gilles
TECHNICIEN CONTROLE QUALITE INDUSTRIELLE - THALES AIR SYSTEMS
27 : Monsieur BAUVIE Jean-Claude
TECHNICIEN - RENAULT
28 : Monsieur BAYLE Marcel
CHARGE DE MISSION AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE - CEA
29 : Monsieur BE Daniel
GESTIONNAIRE - MUTUELLE BLEUE
30 : Monsieur BEAUVAIS Jean-Louis
FRAISEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
31 : Madame BEDETTI Evelyne
INFORMATICIENNE - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
32 : Monsieur BEJET Michel
INGÉNIEUR - ONERA
33 : Monsieur BELLEVERGUE Philippe
EMPLOYE DE BANQUE - TECHNICIEN DES METIERS DE LA B - SOCIETE GENERALE
34 : Monsieur BELLOT Michel
EXPERT ELECTRICITÉ - VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS -VIGS
35 : Monsieur BENAMA Afif
APPROVISIONNEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
36 : Monsieur BERALDIN Serge
EMPLOYÉ DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
37 : Monsieur BERLET Alain
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
38 : Monsieur BERNARD Stéphane
CHARGE DE MISSION - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
39 : Monsieur BERNERT Patrick

INGÉNIEUR - ANSALDO STS FRANCE
 40 : Monsieur BERRUÉE Jean-Pierre
 LEADER PRODUCTION - SOFEDIT
 41 : Madame BERTHIER Lysiane
 RESPONSABLE GESTION DES RETRAITES - FRAMET
 42 : Madame BESNARD Jocelyne
 RÉFÉRENT TECHNIQUE - CPAM DE L'ESSONNE
 43 : Madame BESSE Martine
 CHARGÉ DE GESTION - GMF ASSURANCES
 44 : Monsieur BIDAULT Dominique
 CONDUCTEUR DE MOULIN - MOULINS SOUFFLET
 45 : Monsieur BIDEAU Yves
 RESPONSABLE DES SERVICES MOYENS GÉNÉRAUX ET IMMOBI - MUTUELLE DES SPORTIFS
 -MDS
 46 : Madame BILLAUD Lydia
 COMPTABLE - BANQUE DE FRANCE
 47 : Madame BLONDEL Nadine
 CHARGÉ D'AFFAIRES JURIDIQUES - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE
 48 : Madame BOCOS Sylviane
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR APPUI ET GESTION - POLE EMPLOI
 49 : Madame BODEREAU Brigitte
 MANAGER D'ÉQUIPE - JM BRUNEAU
 50 : Madame BONVALET Martine
 SECRÉTAIRE - DALKIA
 51 : Monsieur BORDEAUX Jean-Louis
 CADRE - COFELY
 52 : Madame BOSSARD Dominique
 EMPLOYÉE DE BUREAU - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
 53 : Madame BOSSER Ghislaine
 TECHNICIENNE DE PRESTATIONS - CPAM DU VAL DE MARNE
 54 : Madame BOUBEL Anne-Marie
 ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL - VILLE DE VILLEBON SUR YVETTE
 55 : Madame BOUCHÉ Lucette
 APPROVISIONNEUSE - GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE
 56 : Madame BOUCHER Marie-Claude
 CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
 57 : Madame BOUQUET Brigitte
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BRED BANQUE POPULAIRE
 58 : Madame BOURDOULEIX Catherine
 TECHNICIEN EN GESTION DU PERSONNEL - CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE -
 CRAMIF
 59 : Madame BOURGEOIS Brigitte
 COMPTABLE EXPERT - CPAM DE PARIS
 60 : Monsieur BOUTEILLE Claude
 BRIGADIER CHEF PRINCIPAL - RETRAITE - VILLE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
 61 : Monsieur BRASSEUR Alain
 TECHNICIEN - CEA
 62 : Monsieur BRETON Jean-Luc
 PRESTATAIRE DE SERVICE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 63 : Madame BRIS Danièle
 RESPONSABLE D'ÉQUIPE - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE
 64 : Monsieur BRISART Jacques
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR QUALITÉ - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 65 : Madame BROCHOT Corinne
 EMPLOYÉE DE BUREAU - SEMMARIS
 66 : Madame BROSSIER Martine
 ASSISTANTE - THALES RAYTHEON SYSTEMS COMPANY
 67 : Madame BROUET Myriam
 DIRECTRICE AGENCE - OSICA
 68 : Monsieur BRULFERT Didier
 AJUSTEUR - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
 69 : Monsieur BRUNEAU Thierry
 CHAUFFEUR PL - SOCIÉTÉ DES EAUX DE L'ESSONNE - SEE
 70 : Madame BRUNHES Marie-Chantal

CHARGÉE SERVICE CLIENTS - SMURFIT KAPPA
71 : Madame BURGOT Véronique
GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES - GEMEY MAYBELLINE GARNIER
72 : Monsieur BURY Sylvain
TECHNICIEN - CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES CNES
73 : Monsieur CAGNON Guy
DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
74 : Monsieur CAMPAS Jean-Luc
DIRECTEUR COMMERCIAL - CP BOURG
75 : Madame CANCIAN-LEMIERE Marie-Dominique
RESPONSABLE UNITE DE TRAITEMENT - CAF DE PARIS
76 : Monsieur CARANGEOT Jean
MONTEUR GTR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
77 : Monsieur CARPENTIER Pascal
BIBLIOTHÉCAIRE - SNECMA
78 : Monsieur CARRIER Daniel
ASSISTANT TECHNIQUE PRODUITS - JM BRUNEAU
79 : Monsieur CARUSO Mario
MONTEUR ELECTRICIEN RESEAUX - EIFFAGE ENERGIE JDF
80 : Madame CAZEAUX-KUBIS Françoise
ASSISTANTE - L'OREAL
81 : Monsieur CHABEAUDIE Jean-Marc
ELECTROTECHNICIEN - GAME INGENIERIE
82 : Monsieur CHAIB Abdelmalek
R.Z.A. - AIR FRANCE
83 : Madame CHAILLAN Arlette
TECHNICIENNE ADMINISTRATION DU PERSONNEL - CCE LE CREDIT LYONNAIS
84 : Madame CILANTELAUZE Brigitte
TECHNICIEN CONSEIL - MUTUELLE COMPLEMENTAIRE VILLE DE PARIS MCV PAP
85 : Madame CHAPON Odile
EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
86 : Madame CHARON Violaine
EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
87 : Madame CHOIN Dominique
MONTEUSE / CABLEUSE - MECALECTRO
88 : Monsieur CLOUET Pascal
AGENT TECHNIQUE SERVICE METHODES - NEXANS FRANCE
89 : Monsieur COEURU Jean-Luc
TECHNICIEN SUPERIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
90 : Monsieur COLINDRE Michel
DIRECTEUR D'ÉTUDES - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC
91 : Madame CORMIER Nelly
ASSISTANTE - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
92 : Madame COUTARD Christine
CHARGÉE D'ÉTUDES STATISTIQUES - ALLIANZ VIE
93 : Monsieur CRESPIN Jean-Louis
CADRE FINANCIER - TOTAL SA
94 : Madame CROSNIER Françoise
CHEF D'AGENCE - VALOPHIS HABITAT- OPH 94
95 : Monsieur CURATOLO Claude
RESPONSABLE D'AGENCE - SANITRA SERVICES
96 : Madame CUVILLIER Martine
TECHNICIEN ADMINISTRATIF - TOTAL SA
97 : Monsieur DAGNET Christian
CONDUCTEUR - GRANDS MOULINS DE PARIS
98 : Monsieur DAILLY Philippe
INGÉNIEUR - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
99 : Monsieur DARMON Daniel
GESTIONNAIRE REFERENT - GIE AG2R REUNICA
100 : Monsieur DARNAJOUX Frédéric
TECHNICIEN - CEA
101 : Madame DAUBERCIES-CAILLET Françoise
COMPTABLE - CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
102 : Madame DAVID Marie-Hélène
TECHNICIENNE - AAA DATA
103 : Madame DE AMORIN Dominique
RESPONSABLE D'AGENCE - BOLLORE LOGISTICS
104 : Madame DE CARO Florianc

CADRE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - TELEVISION FRANCAISE 1 -TF1
 105 : Madame DE FREITAS Maria Alice
 AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
 106 : Monsieur DE POUSARGUES DU PARSAT Eric
 EXPERT CLIMATICIEN - ENGIE COFELY
 107 : Madame DELAGUETTE Muriel
 SECRÉTAIRE ASSISTANTE - INSTITUT NATIONAL DE LA TRANSFUSION SANGUINE INTS
 108 : Madame DELANCE Catherine
 SECRÉTAIRE PRINCIPALE - THALES SYSTEMES AEROPORTES
 109 : Monsieur DELATTRE Thierry
 ÉLECTRICIEN - SDFI, ITT
 110 : Madame DELCOURT Bernadette
 DIRECTRICE DE MAGASIN -RETRAITEE - VETIR
 111 : Madame DELERIVE Sylviane
 SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - SMABTP
 112 : Madame DERLY Micheline
 CAISSIERE - ELIOR ENTREPRISES
 113 : Madame DEVISMES Catherine
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 114 : Madame DEVIU Nadia
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 115 : Monsieur DI COCCO Eric
 MAGASINIER VENDEUR - SOCIETE PAILLE
 116 : Monsieur DI RIENZO Jean-louis
 INGÉNIEUR SUPPORT DE VENTES - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY
 117 : Madame DIMINO Marie Edith
 EMPLOYÉE DE BANQUE - CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC
 118 : Monsieur DOISNEAU Philippe
 TECHNICIEN - FACEO FM / VINCI FACILITÉS
 119 : Madame DOS REIS Elvira
 AIDE MEDICOPSYCHOLOGIQUE INTERNAT - IADES
 120 : Monsieur DOS SANTOS MACHADO Joao
 EMPLOYE D'IMMEUBLE - IMMOBILIERE 3F
 121 : Madame DROUET Sylvie
 ASSISTANTE - RENAULT
 122 : Madame DUBOIS Christiane
 TECHNICIEN DU SERVICE MEDICAL - DRSM ILE DE FRANCE
 123 : Madame DUHALDE Catherine
 CONSEILLÈRE CLIENTÈLE - JM BRUNEAU
 124 : Madame DULAC BERTOLOTTI Sylvie
 ANALYSTE D'EXPLOITATION - APRIA RSA
 125 : Madame DUMARCHI Monique
 CHARGÉE DE MOBILITE INTERNATIONALE - CAMPUS FRANCE
 126 : Monsieur DUPONT Laurent
 TECHNICIEN SERVICE AVION - AIR FRANCE
 127 : Madame DURANCEAU Ghislaine
 RESPONSABLE DE PROJET - CNP ASSURANCES
 128 : Monsieur DURAND Jean-Louis
 TECHNICIEN - AIRBUS SAFRAN LAUNCHERS
 129 : Madame DUSSAUX Rosa, Maria
 CONSEILLÈRE CLIENTÈLE - JM BRUNEAU
 130 : Monsieur DUVAL Michel
 TECHNICIEN SUPÉRIEUR GESTION DE PRODUCTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 131 : Monsieur ELARD Denis
 BOUCHER - AUCHAN
 132 : Monsieur ELIOT Daniel
 TECHNICIEN PRINCIPAL - CEA
 133 : Monsieur ENCNAS José
 TECHNICIEN SUPERIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 134 : Madame ESCOFFIER Blanche
 SECRÉTAIRE ASSISTANTE - SMABTP
 135 : Madame ESPITALLIER Patricia
 RÉGLEUR SINISTRE - AXA FRANCE IARD
 136 : Monsieur FAROCHE Joël

RESPONSABLE RÉCEPTION - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
137 : Madame FATAH Zhor
RESPONSABLE DE CAFETERIA - COMPASS GROUP FRANCE
138 : Monsieur FAUCONNIER Patrick
CHEF DE PROJET - BULL
139 : Monsieur FAURE Jacques
INGENIEUR - DCNS
140 : Madame FERREIRA Marie-France
AGENT TECHNIQUE SUPERIEUR - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
141 : Madame FERRIERE Pierrette
EMPLOYÉE DE BANQUE - BNP PARIBAS
142 : Madame FISCHER Patricia
COMPTABLE - CEA
143 : Madame FLOBERT Danièle
ASSISTANTE DE DIRECTION - LFB BIOMEDICAMENTS
144 : Madame FOISSOTTE Dominique
RESPONSABLE RELATIONS LECTEURS - HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES HFA
145 : Madame FONSECA-ROBERT Monique
ASSISTANTE DE DIRECTION - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
146 : Monsieur FONTAINE Roland
CHIEF D'ATELIER - NEXANS FRANCE
147 : Madame FONTANA Béatrice-Marie
ASSISTANTE DE DIRECTION - AREVA BUSINESS SUPPORT
148 : Monsieur FOUCAUD Thierry
CADRE PRINCIPAL MAINTENANCE AERONAUTIQUE - AIR FRANCE
149 : Monsieur FOULON Jean-Claude
TECHNICIEN PROCESS - THALES ELECTRON DEVICES
150 : Madame FOURNIER Nicole
VENDEUSE - HALLES AUX CHAUSSURES
151 : Madame FRANÇOIS Marie-Christine
ASSISTANTE TECHNIQUE - DRSM ILE DE FRANCE
152 : Madame FRERHS Sylviane
CADRE TECHNIQUE - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CNAV
153 : Madame GABE Geneviève
APPROVISIONNEUR - JM BRUNEAU
154 : Monsieur GANTIER Pascal
DIRECTEUR DE CLIENTÈLE - SIACI SAINT HONORE
155 : Monsieur GARDOLL Jean
TECHNICIEN SUPPORT DE PROXIMITÉ - NESTLE FRANCE
156 : Monsieur GAUCHEY Claude
CHEF DE SERVICE APRÈS VENTE - PARAGON TRANSACTION
157 : Madame GEOFFROY Anne
CADRE ADMINISTRATIF - RADIO FRANCE
158 : Madame GERAN Patricia
AIDE SOIGNANTE - CMCO D'EVRY - CLINIQUE DU MOUSSEAU
159 : Monsieur GINISTY Jean-François
DESSINATEUR CHARGÉ D'AFFAIRES - SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
160 : Madame GIRARD Kim-Huong
MANIPULATRICE D'ELECTRO-RADIOLOGIE - INSTITUT CURIE
161 : Monsieur GLADOSTCHOUK Marc
EMPLOYE DE BUREAU - JM BRUNEAU
162 : Monsieur GODET Patrick
AGENT POLYVALENT - FACOM
163 : Monsieur GOINEAU Lionel
GARDIEN- AGENT DE MAINTENANCE - SIVOM VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS
164 : Monsieur GOZILLON Marc
CADRE TECHNIQUE - DASSAULT AVIATION
165 : Monsieur GREARD Pascal
TECHNICIEN DE GESTION - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
166 : Monsieur GSELL Gérard
CHARGÉ D'OPERATION D'ASSURANCE - GENERALI ASSURANCES
167 : Monsieur GUAITA Mariano
AGENT AIR FRANCE - CE AIR FRANCE PILOTAGE ECONOMIQUE
168 : Monsieur GUIBON Marc
GESTIONNAIRE BACK OFFICE - VIVENDI
169 : Madame GUILLAUME Labouaria
ACHETEUSE - MECALECTRO
170 : Madame GUILLAUME Elisabeth

RESPONSABLE COMMERCIAL - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF
 171 : Madame GUIONNET Honorine
 RESPONSABLE FLUX - NEXANS FRANCE
 172 : Monsieur GUIRARD Patrice
 BANQUIER PRIVÉ - CA INDOSUEZ WEALTH FRANCE
 173 : Monsieur GUYON Alain
 MAGASINIER / LOGISTICIEN - GTIE AIR ET DEFENSE
 174 : Madame HALOCHE Michelle
 ASSISTANTE DE DIRECTION - CEA
 175 : Madame HERON Claudine
 SECRETAIRE COMMERCIALE - SOFEDIT
 176 : Madame HOISNARD Véronique
 SECRÉTAIRE DE DIRECTION - RENAULT
 177 : Monsieur HOUSSIN Paulino
 A. M. ATELIER - VERNET
 178 : Madame HUET Elisabeth
 RESPONSABLE DE GROUPE DE GESTION - ASSOCIATION DE MOYENS KLESTIA
 179 : Monsieur JALUZOT Didier
 TECHNICIEN APRÈS VENTE - CITROEN BAGNEUX
 180 : Madame JASON Nicaise
 CORRESPONDANT RELATION CLIENTS - CPAM DU VAL DE MARNE
 181 : Madame JATTEAU Eliane
 MANAGER DE PROXIMITÉ - CAF DE L'ESSONNE
 182 : Monsieur JOUBERT Jean-Michel
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 183 : Monsieur KONTER Patrick
 DIRECTEUR ETUDE D'ACQUISITIONS - SAINT GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT
 184 : Monsieur KREMER Philippe
 ACHETEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 185 : Madame LAFRACHETTE Maud
 ADJOINTE CHEF COMPTABLE - SCDPRS PARIS
 186 : Monsieur LANZI Bruno
 MANAGER DE RAYON 2 - CSF
 187 : Monsieur LARDOT Marc
 INFORMATICIEN - INFORMATIQUE CDC
 188 : Monsieur LAROCHE Patrick
 ÉLECTRICIEN - EIFFAGE ENERGIE IDF
 189 : Madame LASTRAJOLI Danielle
 CHARGÉE D'ETUDES A - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
 190 : Monsieur LAUDRIN Christian
 TECHNICIEN - RENAULT
 191 : Madame LAURENCEAU Sylvie
 MANAGER RESPONSABLE DE SERVICE - ASSOCIATION DE GESTION DU GROUPE MORNAY
 AGMF
 192 : Monsieur LE BERRE Christian
 ACHETEUR - ANSALDO STS FRANCE
 193 : Monsieur LE DORZE Bernard
 INGENIEUR (IVVQ) - THALES AIR SYSTEMS
 194 : Monsieur LE FOLL Pascal
 CONSEILLER EN ORGANISATION - CPAM DE L'ESSONNE
 195 : Madame LE FOLL Monique
 CHEF DE SERVICE-RESPONSABLE ASSURANCE CREDIT - LA CENTRALE DE L'EDITION
 196 : Madame LECOCQ Françoise
 EMPLOYÉE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
 197 : Madame LECOEUR Catherine
 ASSISTANCE SERVICE CLIENTS - ELIS
 198 : Madame LEGEAY Monique
 RESPONSABLE ADMINISTRATIF - FINANCIERE PTC
 199 : Madame LEMOINE Isabelle
 CONSEILLER SPÉCIALISE ACCUEIL RETRAITE - AUDIENS
 200 : Madame LFROY Patricia
 EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
 201 : Monsieur LETRANGE Gilles
 CONDUCTEUR RECEVEUR - TRANSDEV

202 : Monsieur LIBERGE Pascal
OPÉRATEUR SUR COMMANDE NUMÉRIQUE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

203 : Madame LIMA Delfina
TECHNICIENNE - M.C.F. INVESTISSEMENT

204 : Monsieur LOPES SALAVESSA Joaquim
ELECTRICIEN - BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

205 : Madame LOPEZ Sylvie
CHEF DE GROUPE COMPTABLE - GECINA

206 : Monsieur LOUIN Maurice
ÉLECTRICIEN - INEO ENGINEERING & SYSTEMS

207 : Madame LUCAS Nicole
CHARGEES DE GESTION RH - RETRAITEE - NATIXIS

208 : Monsieur LUCAS Philippe
TECHNICIEN - RENAULT S.A.S.

209 : Monsieur LUTZ Pascal
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA

210 : Madame MACHADO PINTO Rosa
OPÉRATRICE CONDUCTRICE MACHINES - VERNET

211 : Madame MAESTRO Evelyne
SUPERVISEUR TECHNIQUE PAH - CAF DE PARIS

212 : Monsieur MAHERBE Daniel
INGÉNIEUR - THALES OPTRONIQUE

213 : Monsieur MALICET Christian
ACHETEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

214 : Monsieur MALINGRE Pascal
CONDUCTEUR DE FOUR SOUS VIDE - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

215 : Monsieur MANTHEL Denis
CHAUDRONNIER - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

216 : Monsieur MARCILLE Jacky
MAQUETTISTE - SMURFIT KAPPA

217 : Monsieur MARQUAILLE Gérard
PILOTE DE LIGNE RETRAITÉ - AIR FRANCE

218 : Monsieur MARQUES TORRES Armand
RESPONSABLE RECEPTION - CARREFOUR SUPPLY CHAIN

219 : Monsieur MARTENS Joël
INGÉNIEUR - INTERCONTROLE

220 : Monsieur MARTIAL Thierry
AUTOMATICIEN - GE ENERGY POWER CONVERSION

221 : Monsieur MARTIN Robert
INGENIEUR / PROJETEUR - ARTELIA VILLE ET TRANSPORT

222 : Madame MARTIN Nadine
ASSISTANT TECHNIQUE SERVICE MÉDICAL - DRSM ILE DE FRANCE

223 : Monsieur MARTIN Jean-Claude
PATISSIER - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

224 : Madame MARTIN Evelyne
AUXILIAIRE ADMINISTRATIVE - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE

225 : Madame MARTIN Héliane
APPROVISIONNEUR - SOURIAU

226 : Madame MARTINEAU Maryse
GESTIONNAIRE DE PRESTATIONS - MNFCT

227 : Monsieur MARTY Jacques
INGÉNIEUR - THALES SYSTEMES AEROPORTES

228 : Madame MARTY Francine
EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

229 : Monsieur MARZAL José
TECHNICIEN MAINTENANCE - URSSAF PARIS-REGION PARISIENNE

230 : Madame MASSE Béatrice
EMPLOYÉE DE BANQUE - LCL, LE CREDIT LYONNAIS

231 : Madame MASSON Catherine
EMPLOYEE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT MUTUEL IDF

232 : Monsieur MASSON Joël
CHAUFFEUR - TRANSGOURMET

233 : Monsieur MASTALERZ Daniel
AGENT AIR FRANCE - AIR FRANCE

234 : Monsieur MATHEY Gérard
RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX - THALES OPTRONIQUE

235 : Monsieur MATHON Lionel
RESPONSABLE DU SERVICE FORMALITES - LA GAZETTE DU PALAIS

236 : Monsieur MAURIN Philippe
 RESPONSABLE PREPARATION - SOGARIS
 237 : Monsieur MEIGNEN Jean-Paul
 RESPONSABLE SERVICES INTERNES - FINAGAZ
 238 : Madame MENCHANE Fatima
 SERVEUSE - COMPASS GROUP FRANCE
 239 : Madame MERCIER Annie
 ASSISTANTE DE DIRECTION - EURENCO
 240 : Monsieur MEUNIER Jacques
 COORDINATEUR D'ETUDES - FIVES STEIN
 241 : Madame MIGNOT Monique
 HOTESSE AU SOL - AIR FRANCE
 242 : Madame MILLION Françoise
 CHARGE DE MISSION - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE
 243 : Madame MINOSIO Lydie
 GESTIONNAIRE DE MARCHÉ - THALES SYSTEMES AEROPORTES
 244 : Monsieur MOLINA Jacques
 INGENIEUR - SAIPEM S.A.
 245 : Monsieur MOLINIER Jean-Jacques
 CADRE TECHNIQUE - AIR FRANCE
 246 : Monsieur MOLLIER Michel
 ASSISTANT PRODUCTION INFORMATIQUE - SILCA
 247 : Monsieur MONNERAIS Marc
 RESPONSABLE D'EXPLOITATION SITE CENTRAL - SPEIG
 248 : Monsieur MONTLAURENT Philippe
 TECHNICIEN CONFIRMÉ - CEA/DAM ILE DE FRANCE
 249 : Monsieur MONTOUT Christian
 EMPLOYE SERVICES GENERAUX - VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT
 250 : Monsieur MOREAU Adrien
 DIRECTEUR VENTES ASIE - AIR FRANCE
 251 : Madame MORELIE Nadine
 STATISTICIEN - POLE EMPLOI
 252 : Monsieur MORIN Pascal
 RESPONSABLE D'UNITE CONTROLE - CPAM DE L'ESSONNE
 253 : Madame MOULINIER Jacqueline
 TECHNICIEN - AIR FRANCE
 254 : Madame MOWHOU-LIBONDO Nicole
 TECHNICIENNE SUPERIEUR RH/FORMATION - AIR FRANCE
 255 : Monsieur MURCIA Patrick
 CADRE - SOCIETE GENERALE
 256 : Madame MUSSARD Martine
 ASSISTANTE TECHNICO-COMMERCIALE - THALES OPTRONIQUE
 257 : Monsieur NABOT Gilles
 CHARGÉ DE COMPTES EN ASSURANCES - GRAS SAVOYE
 258 : Monsieur NEAU Gilles
 DESSINATEUR - FIVES STEIN
 259 : Monsieur NEDEBNE André
 ARCHIVISTE - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
 260 : Madame NGOMA Eloisie
 EMPLOYÉE - COMPASS GROUP FRANCE
 261 : Monsieur NGUYEN-PHU-KHAI Patrice
 COMPTABLE - CABINET CHOUQUET SEIGNOT
 262 : Monsieur NOGUES Gérard
 CADRE PPS - AIR FRANCE
 263 : Monsieur NOGUES Bernard
 INGENIEUR - ALCA'EL LUCENT ENTERPRISE INTERNATIONAL
 264 : Monsieur NOLAKOUN Kannola
 EMPLOYÉ PRINCIPAL - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
 265 : Monsieur NUNES DA SILVA Daniel
 TECHNICIEN SUPERIEUR - CEA
 266 : Monsieur OLLIVIER Claude
 DIRECTEUR MARKETING ET DEVELOPPEMENT - SMURFIT KAPPA PLV FRANCE
 EMBALLAGES
 267 : Monsieur OUHDI Moha

COFFREUR - EIFFAGE CONSTRUCTION GRAND PARIS
268 : Monsieur OUM Wathana
GESTIONNAIRE - CREDIT AGRICOLE CORPORATE INVESTMENT BANK CA CIB
269 : Monsieur PAJOT Didier
ANALYSTE - ANSALDO S'I'S FRANCE
270 : Madame PARIS Sylvie
FORMATRICE - CPAM DE L'ESSONNE
271 : Madame PARIS MOREIRA Maria Da Luz
ASSISTANTE DE DIRECTION - VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS
272 : Monsieur PAUWELS Thierry
COORDINATEUR DES LABORATOIRES - GROUPE SOUFFLET
273 : Monsieur PAYET Gérard
ELECTRICIEN INTER CE NIV 3 POSITION 2 - EIFFAGE ENERGIE IDF
274 : Monsieur PEIGNEUX Philippe
CADRE ADMINISTRATIF - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
275 : Monsieur PENALVER Francisco
TECHNICIEN MÉTHODES - PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
276 : Madame PERFETTI Huguette
OUVRIÈRE QUALIFIÉE - BOLLIG ET KEMPER FRANCE
277 : Monsieur PERROT Philippe
AGENT D' EXPLOITATION DISTRIBUTION - JM BRUNEAU
278 : Monsieur PETIT Patrick
POINTEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
279 : Monsieur PETREIN Denis
TECHNICIEN EXPERT PRESTATIONS - CPAM DE PARIS
280 : Monsieur PIAT Christian
CADRE SERVICE TECHNIQUE - MESSER EUTECTIC CASTOLIN
281 : Monsieur PICARD Pierre-Albert
INGÉNIEUR - THALYS COMMUNICATIONS & SECURITY
282 : Madame PICHET Chantal
GESTIONNAIRE DE RELATIONS EXTERNES - AVIVA VIE
283 : Madame PICOT Murielle
EMPLOYÉE DE BANQUE - SOCIETE GENERALE
284 : Madame PILES Josiane
EMPLOYEE DE LABORATOIRE - CEA
285 : Monsieur PINCHON Bruno
COMMERCIAL - CHARGE D'AFFAIRES - GAME INGENIERIE
286 : Madame PINCHON Sylvie
SECRÉTAIRE - ASSISTANTE - CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS -CDC
287 : Monsieur PINOY Eric
TECHNICIEN ETUDES - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
288 : Monsieur PIRES ROBALO José
MONTEUR ELECTRICIEN - EIFFAGE ENERGIE IDF
289 : Madame POLY Sylvie
SECRÉTAIRE COMPTABLE - VELIZY ASSOCIATIONS
290 : Madame PONCET Corine
EXPERT TECHNICIENNE - CPAM DU VAL DE MARNE
291 : Madame PONGRATTANA Vone
OPERATEUR DE PRODUCTION - ELIS
292 : Monsieur PONS Frédéric
TECHNICIEN AÉRONAUTIQUE - AIR FRANCE
293 : Monsieur PONTADIT Michel
CADRE DE BANQUE - LCL LE CREDIT LYONNAIS
294 : Madame POSSOT Catherine
TECHNICIEN GESTION COMPTA - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
295 : Madame POUSTAY Françoise
DIRECTRICE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL - GECINA
296 : Madame POUX Martine
RESPONSABLE ATELIER - MECALECTRO
297 : Monsieur PRACA Gil, René, Auguste
INGÉNIEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
298 : Madame PRADEL Lucile
SECRÉTAIRE - SMABTP
299 : Monsieur PROTIN Jean-Paul
PILOTE DE LIGNE - AIR FRANCE
300 : Monsieur PRUDENZANO Pierre
EMPLOYÉ DES SERVICES GÉNÉRAUX - ORS
301 : Monsieur PRUDHOMME Thierry

RESPONSABLE QUAI LIVRAISONS LOGISTIQUE - SONEPAR ILE DE FRANCE
 302 : Monsieur QUENEHERVE Guy
 DESSINATEUR INDUSTRIEL - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 303 : Monsieur RAGENARD François
 CADRE DE DIRECTION TECHNIQUE - RADIO FRANCE
 304 : Monsieur RAHON Sylvain
 ADMINISTRATEUR ANALYSTE D'EXPLOITATION - JM BRUNEAU
 305 : Madame RATTIER Patricia
 ACHÉTEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
 306 : Monsieur RATTONI Bernard
 INGÉNIEUR - CEA
 307 : Madame RAVEAU Chantal
 CADRE RESSOURCES HUMAINES - AREVA BUSINESS SUPPORT
 308 : Monsieur RIBIERE Philippe
 AGENT ADMINISTRATIF - SOCIETE GENERALE
 309 : Monsieur RICHARD Guy
 CHEF COMPTABLE - THALES AIR SYSTEMS
 310 : Monsieur RIPAULT Patrick
 CHARGÉ D'ÉTUDES - CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS -CDC
 311 : Monsieur RIVAILLE Olivier
 INFORMATICIEN - SOCIETE GENERALE
 312 : Monsieur ROBBE Jean
 INGENIEUR - ATOS INTEGRATION
 313 : Madame ROBERT Marie-Hélène
 RÉFÉRENT TECHNIQUE - CPAM DE L'ESSONNE
 314 : Madame ROCABOY-ROUTET Brigitte
 ASSISTANTE - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
 315 : Monsieur RODRIGO Fernand
 DIRECTEUR DE MAGASIN - CSF SAS
 316 : Madame RODRÍGUEZ Béatrice
 AGENT DE MAITRISE D'ENCADREMENT - AIR FRANCE
 317 : Madame ROHMAN Bakhta
 ADMINISTRATIF - BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS
 318 : Madame ROPERS Maryvonne
 ASSISTANTE COMMERCIALE - AREVA TA
 319 : Monsieur ROUET Daniel
 INGÉNIEUR - CEA MARCOULE
 320 : Madame ROULLEAU Josette
 CLERC AUX FORMALITÉS - OFFICE NOTARIAL ETASSE ET ASSOCIES
 321 : Madame ROUSSEAU Maryse
 ASSISTANTE DE DIRECTION - RENAULT
 322 : Madame ROUSSELET Bernadette
 AIDE MEDICO PSYCHIOLOGIQUE - ASS. DE VILLEPINTE-IMP MARIE-AUXILIATRICE
 323 : Monsieur RUFFIER Manuel
 1ER MAITRE D'HOTEL - SOGERES
 324 : Madame RUMONT Catherine
 TECHNICIENNE CHIMISTE - SANOFI WINTHIROP INDUSTRIE
 325 : Monsieur SAILLY Raymond
 DIRECTEUR MATERIEL - BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL
 326 : Monsieur SAINT-CHARLES Michel
 CONTRÔLEUR - SAFRAN SECMA
 327 : Monsieur SAINT-DRENANT Robert
 EMPLOYE DE BANQUE - BANQUE DE FRANCE
 328 : Monsieur SALVE Didier
 RECTIFIEUR DE PROFIL - TOURNEUR - LISI AUTOMOTIVE RAPID
 329 : Madame SANCHEZ Martine
 APPROVISIONNEUR - THALES ELECTRON DEVICES
 330 : Madame SARAIVA Esmeralda
 DIRECTEUR - RETRAITEE - RESIDENCE MEDICIS
 331 : Monsieur SARASA Patrice
 RESPONSABLE METHODES EMBOUTISSAGE - VERNET
 332 : Madame SAUCE Claire
 ASSISTANTE CONTRÔLE GESTION - SOLYSTIC

333 : Monsieur SEVENANTS Jean-Paul
GARDIEN D'IMMEUBLES - ESSONNE HABITAT
334 : Madame SIMONETTI Catherine
GESTIONNAIRE SURVEILLANCE PORTEFEUILLE - MACSF ASSURANCES
335 : Madame SLAVIERO Evelyne
CORRESPONDANT COMMERCIAL - FACOM
336 : Madame SORET Marie-José
GESTIONNAIRE LIQUIDATION - ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA
337 : Madame SOUKSAVANH Nouaneta
AGENT ADMINISTRATIF - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
338 : Madame SOUVANNAVONG Chanthanary
ASSISTANTE DE LABORATOIRE - LFB BIOTECHNOLOGIES
339 : Madame SULLY Germaine
AIDE SOIGNANTE - CMCO D'EVRY - CLINIQUE DU MOUSSEAU
340 : Madame SULLYAN Jocelyne
TECHNICIENNE DE PAIE - ALLIANZ IARD
341 : Madame TAILLANDIER Muriel
BOBINEUSE - MECALECTRO
342 : Monsieur TERNOIS Robert
GRUTIER - PONTICELLI FRERES
343 : Monsieur TERZUOLI Vincent
EMPLOYÉ DE BANQUE - CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL
344 : Monsieur THIBAUT Jean-Louis
MONTEURS ELECTRICIEN - BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
345 : Monsieur THOMAS Michel
INGÉNIEUR - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
346 : Monsieur THOMAS Michel
COMPTABLE - CPAM DES YVELINES
347 : Madame THOMAS Béatrice
ASSISTANTE SERVICE SECURITE - JM BRUNEAU
348 : Monsieur TISSOT Michel
TECHNICIEN PPS - AIR FRANCE
349 : Monsieur TODOROVIC Zoran
SALARIE - DALKIA
350 : Monsieur TOUBOULIC Joël
RESPONSABLE ENTRETIEN - SMURFIT KAPPA PLV FRANCE EMBALLAGES
351 : Monsieur TOURNIER Thierry
TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CEA
352 : Madame TREPIEL Roseline
SÉCRÉTAIRE MÉDICO-SOCIALE - INSTITUT MEDICO PRO LEOPOLD BELLAN
353 : Monsieur TRINCKQUEL Patrice
AJUSTEUR / MONTEUR - MECALECTRO
354 : Monsieur TURPAULT Marc
CHEF DE SERVICE CLIENTS - ELIS
355 : Monsieur TURPIN Marie, Joseph, Bertrand
CARISTE - CARREFOUR SUPPLY CHAIN
356 : Madame VACAR Viviane
SECRETARE ASSISTANT LOGISTIQUE - JM BRUNEAU
357 : Monsieur VACARESSE Gérard
EMPLOYÉ DE BANQUE - NATIXIS
358 : Monsieur VALAZZA Jacques
INGENIEUR - ONERA
359 : Monsieur VATINEL Pascal
RESPONSABLE ETUDES - EIFFAGE ENERGIE FERROVIAIRE
360 : Monsieur VEILLOT Patrice
EMPLOYÉ DE BANQUE - ING BANK
361 : Madame VENIEN Elisabeth
CADRE BANCAIRE - CREDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE
362 : Madame VERGONJEANNE Colette
SALARIE ALLIANZ - ALLIANZ VIE
363 : Monsieur VERNIS Jean-Michel
CHEF DE CHANTIER - INEO TERTIAIRE IDF
364 : Monsieur VIARD Dominique
INGÉNIEUR - CNES- DIRECTION DES LANCEURS
365 : Madame VIAUD Françoise
CHEF DE PROJET - SI2M
366 : Monsieur VIEILLEFOND Guy
TECHNICIEN SUPÉRIEUR PROJET - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES

1900-1901
1902-1903
1904-1905
1906-1907
1908-1909
1910-1911
1912-1913
1914-1915
1916-1917
1918-1919
1920-1921
1922-1923
1924-1925
1926-1927
1928-1929
1930-1931
1932-1933
1934-1935
1936-1937
1938-1939
1940-1941
1942-1943
1944-1945
1946-1947
1948-1949
1950-1951
1952-1953
1954-1955
1956-1957
1958-1959
1960-1961
1962-1963
1964-1965
1966-1967
1968-1969
1970-1971
1972-1973
1974-1975
1976-1977
1978-1979
1980-1981
1982-1983
1984-1985
1986-1987
1988-1989
1990-1991
1992-1993
1994-1995
1996-1997
1998-1999
2000-2001
2002-2003
2004-2005
2006-2007
2008-2009
2010-2011
2012-2013
2014-2015
2016-2017
2018-2019
2020-2021
2022-2023
2024-2025

367 : Monsieur VIELCANET Bernard
INGÉNIEUR-CHERCHEUR - CEA/DAM ILE DE FRANCE
368 : Monsieur VIGNE Dominique
TECHNICIEN - RICOH FRANCE
369 : Madame VINCENT Sylvie
ASSISTANTE DE DIRECTION - LINEDATA SERVICES ASSET MANAGEMENT
370 : Monsieur VU Teng
TECHNICIEN SUPERIEUR QUALITÉ - SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
371 : Madame WA'ELLE Frédérique
AGNT TERRITORIAL POLYVALENT - CAF DU VAL DE MARNE
372 : Madame WYSOCKI Michèle
ASSISTANTE DE DIRECTION - INNOTIERA SERVICES
373 : Madame YABANCI Martine
ASSISTANTE DE DIRECTION - JF CONSTRUCTION
374 : Monsieur YGONETTE Patrick
TECHNICIEN ESSAIS - THALES OPTRONIQUE
375 : Monsieur YVON Dominique
ELECTRICIEN - HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER
376 : Madame ZIAT Véronique
REFERENT FINANCEMENT - CREDIT FONCIER DE FRANCE

Article 5 Le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité départementale de l'Essonne est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour la Préfète de l'Essonne
et par délégation du Directeur Régional,
Le Directeur Régional Adjoint Responsable
de l'unité départementale de l'Essonne

Marc BENADON
Pour le directeur régional adjoint de la DIRECCTE Ile-de-France
La secrétaire générale
de l'unité départementale de l'Essonne
Emilia DUARTE MARTINS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE L'ESSONNE

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la consommation
du Travail et de l'emploi

Unité départementale de l'Essonne

ARRETE 2016/PREF/SCT/070 du 20 décembre 2016

Accordant la Médaille d'Honneur Agricole

Pour la promotion du 1er janvier 2017

La préfète de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU le décret n° 76-422 du 10 mai 1976 relatif à la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU l'arrêté du 8 juillet 1976 portant délégation de pouvoirs aux Préfets ;

VU le décret n° 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU le décret n° 2001-740 du 23 Août 2001 modifiant le décret n° 84-1110 du 11 décembre 1984 relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur Agricole ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France à compter du 5 septembre 2016 ;

VU l'arrêté n° 2016-PREF-MCP-070 du 12 septembre 2016 portant délégation de signature de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté interministériel du 29 juillet 2013 nommant Monsieur Marc BENADON, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne à compter du 1^{er} septembre 2013 ;

VU l'arrêté n° 2016-0098 du 13 septembre 2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France, à Monsieur Marc BENADON Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne ;

A R R E T E

Article 1^{er} La médaille d'Honneur Agricole **échelon ARGENT** est décernée à :

- 1 : Madame BLAISE Céline
EMPLOYÉE DE MAISON - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
- 2 : Madame CARLIER Monique
ASSISTANT PRODUCTION INFORMATIQUE - CREDIT AGRICOLE
- 3 : Monsieur JEANVOINE Jérôme
CONSEILLER CLIENTÈLE - CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE
- 4 : Monsieur JOACHIM Laurent
CONSEILLER TITRES BANCAIRE - CREDIT AGRICOLE TITRES
- 5 : Madame LAYE Marie-Antoinette
EMPLOYEE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
- 6 : Monsieur LOPEZ Carlos
EMPLOYEE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
- 7 : Monsieur PELLEU Christian
AGENT COMMUNAL - RETRAITE - VILLE DE FORGES LES BAINS
- 8 : Madame STELMASZYK Bénédicte
INGENIEUR PREVISIONS ET PLANIFICATION - YOPLAIT FRANCE
- 9 : Monsieur TAILLANDIER Laurent
TECHNICIEN ANIMATEUR D'UNITE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM

Article 2 La médaille d'Honneur Agricole **échelon VERMEIL** est décernée à :

- 1 : Madame COMBETTE Aline
RESPONSABLE D'UNITÉ - CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PARIS ET I
- 2 : Madame DELACROIX Sylvie
EMPLOYÉE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE TITRES
- 3 : Madame LE BAIL Fabienne
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE - FRANCE GALOP
- 4 : Monsieur LE DU Maurice
CADRE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE
- 5 : Monsieur MIMAULT Olivier
RESPONSABLE SYSTÈME D'INFORMATION - CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES
- 6 : Monsieur PELLET Christian
AGENT COMMUNAL - RETRAITE - VILLE DE FORGES LES BAINS

Article 3 La médaille d'Honneur Agricole **échelon OR** est décernée à :

- 1 : Monsieur ESTEVENON Patrick
INFORMATICIEN - CREDIT AGRICOLE
- 2 : Madame GUILLET Marie-Christine
AGENT COMPTABLE - CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE IDF CMSA
- 3 : Monsieur HOMS Jean-Luc
EMPLOYÉ DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM

4 : Monsieur LUCAS Pascal
CADRE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
5 : Monsieur PALLU Patrick
EMPLOYÉ DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
6 : Monsieur PELLET Christian
AGENT COMMUNAL - RETRAITE - VILLE DE FORGES LES BAINS
7 : Madame RABIER Marie-luce
EMPLOYÉE DE BANQUE - CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PARIS ET I

Article 4 La médaille d'Honneur Agricole échelon **GRAND OR** est décernée à :

1 : Monsieur CHAUVEAU Philippe
EMPLOYÉ DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
2 : Madame DESRUES Mireille
EXPERT POA - CAISSE CENTRALE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MSA
3 : Monsieur DONGEAT Jean-François
CHARGÉ D'ACTIVITÉ LOGISTIQUE - GROUPAMA
4 : Madame LANTZ Christine
TECHNICIENNE - CREDIT AGRICOLE -CRCAM
5 : Madame PARTISOTTI Danièle
EMPLOYÉE DE BANQUE - CREDIT AGRICOLE TITRES
6 : Monsieur PELLET Christian
AGENT COMMUNAL - RETRAITE - VILLE DE FORGES LES BAINS
7 : Monsieur POTIER Marc
ANALYSTE FISCAL - CREDIT AGRICOLE
8 : Madame POULAIN Anne-Marie
ASSISTANT COMPTABLE TITRES - CREDIT AGRICOLE TITRES
9 : Monsieur VALTRE Olivier
RESPONSABLE D'UNITÉ DE GESTION INFORMATIQUE - CAISSE CENTRALE MUTUALITE
SOCIALE AGRICOLE MSA
10 : Monsieur VERGER René
RESPONSABLE D'UNITÉ - CAAGIS

Article 5 Le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité départementale de l'Essonne est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour la préfète de l'Essonne
et par délégation du Directeur Régional,
Le Directeur Régional Adjoint Responsable
de l'unité départementale de l'Essonne

Marc BENADON

Pour le directeur régional adjoint de la DIRECCTE Ile-de-France
La secrétaire générale
de l'unité départementale de l'Essonne
Emilia DUARTE MARTINS



PRÉFET DE L'ESSONNE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D' ILE-DE-FRANCE*
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE

98, Allée des Champs Elysées
91042 EVRY CEDEX

Réf : SAP823625322

Téléphone : 01 78 05 41 00
idf-ut91.sap@direccte.gouv.fr

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP823625322
N° SIREN 823625322**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-070 du 12 septembre 2016, par lequel la Préfète de l'Essonne a délégué sa signature à Madame Corinne CHERUBINI, directeur de la DIRECCTE d'Ile de France,

Vu l'arrêté n° 2016-098 du 13 septembre 2016 portant subdélégation de signature de la directrice de la DIRECCTE à Monsieur Marc BENADON, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de l'Essonne de la DIRECCTE d'Ile de France, et en cas d'empêchement à Madame Véronique CARRE.

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Essonne le 19 décembre 2016 par Madame SOPHIE LOGEAIS en qualité de Gérante, pour l'organisme MA DEUXIEME FAMILLE dont l'établissement principal est situé 6 RUE DU DR SCHWEITZER gillevoisin 91420 MORANGIS et enregistré sous le N° SAP823625322 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration

- Entretien de la maison et travaux ménagers (Mode prestataire uniquement)
- Petits travaux de jardinage (Mode prestataire uniquement)
- Travaux de petit bricolage (Mode prestataire uniquement)
- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile (à l'exclusion des enfants handicapés) (Mode prestataire uniquement)
- Soutien scolaire et/ou cours à domicile (Mode prestataire uniquement)
- Soins d'esthétique à domicile des personnes dépendantes (Mode prestataire uniquement)
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses) (Mode prestataire uniquement)
- Livraison de repas à domicile. (Mode prestataire uniquement)
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé (Mode prestataire uniquement)

- Livraison de courses à domicile (Mode prestataire uniquement)
- Assistance informatique à domicile (Mode prestataire uniquement)
- Soins et promenade d'animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilette) (Mode prestataire uniquement)
- Maintenance et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire (Mode prestataire uniquement)
- Assistance administrative à domicile (Mode prestataire uniquement)
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile (Mode prestataire uniquement)
- Téléassistance et visioassistance (Mode prestataire uniquement)
- Interprète en langue des signes (technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété) (Mode prestataire uniquement)
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (Mode prestataire uniquement)
- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante (Mode prestataire uniquement)
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (Mode prestataire uniquement)
- Coordination et délivrance des services à la personne (Mode prestataire uniquement)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Evry, le 27 décembre 2016

P/la préfète et par délégation du DIRECCTE,
P/le Directeur Régional Adjoint,
Responsable de l'unité départementale
de l'Essonne,
La Directrice Adjointe du Travail,


Véronique CARRE



PRÉFET DE L'ESSONNE

*DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D' ILE-DE-FRANCE
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE*

98, Allée des Champs Elysées
91042 EVRY CEDEX

Réf : SAP490846615

Téléphone : 01 78 05 41 00
idf-ut91.sap@direccte.gouv.fr

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP490846615
N° SIREN 490846615**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article D 312-6-2;

Vu l'agrément en date du 13 avril 2012 à l'organisme SABTILE;

Vu l'autorisation du conseil départemental de l'Essonne en date du 13 avril 2012,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-MCP-070 du 12 septembre 2016, par lequel la Préfète de l'Essonne a délégué sa signature à Madame Corinne CHERUBINI, directeur de la DIRECCTE d'Ile de France,

Vu l'arrêté n° 2016-098 du 13 septembre 2016 portant subdélégation de signature de la directrice de la DIRECCTE à Monsieur Marc BENADON, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de l'Essonne de la DIRECCTE d'Ile de France, et en cas d'empêchement à Madame Véronique CARRE,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de l'Essonne le **28 Juin 2011** par Monsieur Laurent GALERNE en qualité de gérant, pour l'organisme SABTILE « A.P. SERVICES » dont l'établissement principal est situé 10 avenue Charles Gounod 91860 EPINAY SOUS SENART et enregistré sous le N° SAP490846615 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration

- Entretien de la maison et travaux ménagers (Mode prestataire uniquement)
- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile (à l'exclusion des enfants handicapés) (Mode prestataire uniquement)
- Préparation de repas à domicile (inclus le temps passé aux courses) (Mode prestataire uniquement)
- Assistance administrative à domicile (Mode prestataire uniquement)
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile (Mode prestataire uniquement)

- Accompagnement des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) pour promenades, aide à la mobilité et transport, actes de la vie courante (Mode prestataire uniquement)
- Assistance des personnes qui ont besoin d'une aide temporaire (hors PA/PH et pathologies chroniques) (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) (Mode prestataire uniquement)

Activités relevant de la déclaration et soumises à autorisation du conseil départemental (jusqu'au 21 septembre 2026):

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) - (Mode prestataire uniquement) - (91)
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (hors actes de soins relevant d'actes médicaux) - (Mode prestataire uniquement) - (91)
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques - (Mode prestataire uniquement) - (91)
- Accompagnement hors domicile des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (promenades, aide mobilité, transports, acte de la vie courante) - (Mode prestataire uniquement) - (91)

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Toutefois, en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'autorisation ou le renouvellement de cette autorisation.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Evry, le 22 décembre 2016

P/la préfète et par délégation du DIRECCTE,
P/le Directeur Régional Adjoint,
Responsable de l'unité départementale
de l'Essonne,
La Directrice Adjointe du Travail,

Véronique CARRE



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la consommation
du Travail et de l'emploi

Unité départementale de l'Essonne

A R R E T E N° 2017/PREF/SCT/17/001 du 3 janvier 2017

Autorisant la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS située rue de Bourgogne – ZA de la Moinerie 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE à déroger à la règle du repos dominical, les dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017

La Préfète de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

VU le code du travail et notamment les articles L. 3132-1 à 3, L. 3132-20, L. 3132-21, L. 3132-22 et L. 3132-23, L. 3132-25-3, L. 3132-25-4 et R. 3132-17 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète hors classe, en qualité de Préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 29 août 2016 nommant Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France à compter du 5 septembre 2016 ;

VU l'arrêté interministériel du 29 juillet 2013 nommant Monsieur Marc BENADON, Directeur Régional Adjoint de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Responsable de l'unité territoriale de l'Essonne à compter du 1^{er} septembre 2013 ;

VU l'arrêté n° 2016-PREF-MC-070 du 12 septembre 2016 portant délégation de signature à Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté n° 2016-098 du 13 septembre 2016 portant subdélégation de signature de Madame Corinne CHERUBINI, Directrice Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, à Monsieur Marc BENADON, Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'unité départementale de l'Essonne ;

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS, déposée le 13 décembre 2016 auprès de la DIRECCTE d'Ile-de-France unité départementale de l'Essonne ;

VU les consultations effectuées le 19 décembre 2016 auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, du mouvement des Entreprises de France, des unions départementales des syndicats C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., C.G.T./F.O. C.F.E./C.G.C. de l'Essonne, de la commune de BRÉTIGNY SUR ORGE et de la Communauté d'agglomération CŒUR D'ESSONNE ;

VU l'avis défavorable émis par l'union départementale Force Ouvrière de l'Essonne ;

VU l'avis défavorable émis par le syndicat interdépartemental du commerce C.F.D.T ;

VU l'avis favorable émis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne ;

VU l'avis favorable du comité d'entreprise émis le 8 décembre 2016 ;

VU le refus partiel de dérogation au repos dominical notifié à l'entreprise le 19 décembre 2016 au regard tardif de la demande pour les dimanches 8 et 15 janvier 2017 ;

VU le recours gracieux introduit le 20 décembre 2016 par la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS et après entretien réalisé dans les locaux de l'inspection du travail, auquel ont participé : Monsieur Jean DANTEC directeur du site, accompagné des délégués syndicaux CGT et FO et de Madame Almira BEDJIC DRH XPO Ile de France et de Madame Cécile DRILLEAU, Inspectrice du Travail ;

CONSIDERANT que la demande de la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS a pour objet d'employer quatre cents salariés dont trois cent soixante intérimaires, les dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017,

CONSIDERANT que la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS, dont l'activité est la logistique d'entrepôts, ne fait pas partie des catégories d'établissements admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement à son personnel salarié en application de l'article L. 3132-12 du code du travail et R. 3132-5 de ce même code,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L.3132-25-3 du code du travail, les autorisations prévues aux articles L.3132-20 et L.3132-25-1 sont accordées au vu d'un accord collectif ou, à défaut d'une décision unilatérale de l'employeur prise après référendum,

CONSIDERANT que la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS doit être en mesure d'assurer les préparations des commandes, le conditionnement, l'emballage et la préparation des expéditions d'articles de prêt à porter pour l'activité E-commerce du groupe INDITEX pour la marque ZARA, en augmentation significative pendant la période des soldes,

CONSIDERANT que la réussite des opérations logistiques de l'activité E-commerce représente un enjeu majeur pour le groupe INDITEX qui prévoit un développement rapide de ses activités en France,

CONSIDERANT que plusieurs dizaines d'emplois sont directement concernés par cette activité,

CONSIDERANT, que cette demande s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 3132-20 du code du travail et vise à ne pas compromettre le fonctionnement normal de l'entreprise et le préjudice au public,

CONSIDERANT que les salariés qui devront travailler ce jour-là bénéficieront des contreparties (une majoration de 100% du salaire et une journée de repos compensateur) prévues dans la décision unilatérale de l'employeur signée le 15 décembre 2016,

ARRETE :

ARTICLE 1 : la société XPO SUPPLY CHAIN France – groupe XPOLOGISTICS située rue de Bourgogne – ZA de la Moinerie 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE est autorisée à employer **quatre cents salariés volontaires** dont 340 salariés intérimaires les **dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017**.

ARTICLE 2 : le repos hebdomadaire des quatre cents salariés volontaires devra être donné un autre jour.

ARTICLE 3 : les dispositions légales et réglementaires relatives à la durée quotidienne et hebdomadaire des salariés devront être respectées.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire de BRÉTIGNY SUR ORGE, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération CŒUR D'ESSONNE, Monsieur le Directeur Régional Adjoint Responsable de l'unité départementale de l'Essonne, Monsieur le Directeur Départemental de la sécurité publique de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, ainsi qu'à la société requérante.

Pour la Préfète de l'Essonne,
et par délégation de la Directrice
Régionale d'Ile de France
Le Directeur Régional Adjoint Responsable
de l'unité départementale de l'Essonne

Marc BENADON

ARRÊTE N° 2016 - 525

Portant changement de dénomination de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommé « Les Jardins de Cybèle » sis 6 rue des clos à Bondoufle (91070) pour « Résidence Pro Santé Evry »

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.312-1, L.313-1, L.314-3 et suivants,
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;
- VU** le décret du 1er juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en tant que Directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU** le règlement départemental d'aide sociale adopté par la délibération du conseil départemental n° 2016-03-0009 du 15 février 2016 ;
- VU** le schéma départemental des personnes âgées pour la période 2011-2016, adopté par l'Assemblée Départementale du Conseil général de l'Essonne le 7 février 2011 ;
- VU** l'extrait Kbis du 24 juin 2015 communiqué le 02 février 2016 confirmant la nouvelle dénomination de l'établissement suite à la fusion des groupes « Les Jardins de Cybèle » et « Colisée Patrimoine » ;

CONSIDERANT qu'il importe de régulariser le changement de dénomination de l'EHPAD « Les Jardins de Cybèle » sis 6 rue des clos à Bondoufle (91070) ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{ER} :

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dénommé « Les Jardins de Cybèle » sis 6 rue des clos à Bondoufle, est renommé « Résidence Pro Santé Evry ».

ARTICLE 2 :

Ce changement de dénomination n'entraîne aucune modification dans la gestion de l'établissement. Sa capacité est maintenue à 84 places en hébergement permanent.

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

- N° FINESS établissement : 91 000 015 7
 - o Code catégorie : [500] Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - o Code tarif (mode de fixation des tarifs) : [47] ARS TP Nhas non habilité à l'aide sociale nPUI Pas de pharmacie à usage interne

 - o Code discipline : [924] Accueil pour personnes âgées
 - o Code fonctionnement (type d'activités) : [11] Hébergement complet internat
 - o Code clientèle : [711] Personnes âgées dépendantes

 - o Code discipline : [961] Pôle d'activité et de soins adaptés
 - o Code fonctionnement (type d'activités) : [21] Accueil de jour
 - o Code clientèle : [436] Personnes Alzheimer ou maladies apparentées

- N° FINESS gestionnaire : 91 000 014 0
 - o N° SIREN 411 179 773
 - o Code statut : [72] SARL Evry Jardins de Cybèle

ARTICLE 3 :

L'établissement n'est pas habilité à l'aide sociale.

ARTICLE 4 :

Tout changement intervenant dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation devra être porté à la connaissance de l'autorité compétente conformément à l'article L.313-1 du Code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 5 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ARTICLE 6 :

Le Délégué territorial de l'Essonne de l'Agence régionale de Santé Ile-de-France, le Directeur Général des Services du Département de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Département de l'Essonne et aux recueils des actes administratifs de la Région Ile-de-France, du Département de l'Essonne, de la Mairie de Bondoufle.

Fait à Paris, le 30 décembre 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

Le Président du Conseil départemental
de l'Essonne

Signé

François DUROVRAY

Arrête conjoint n° 2016-523

Portant changement de dénomination de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommé « Le Château de Lormoy » sis 47-51 route de Lormoy, à Longpont sur Orge (91310) pour « Korian Château de Lormoy »

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 313-1, L. 314-3, R. 313-1, D. 312-1 et suivants ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;

Vu le décret du 1er juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en tant que Directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale adopté par la délibération du conseil départemental n° 2016-03-0009 du 15 février 2016 ;

Vu le schéma départemental des personnes âgées pour la période 2011-2016, adopté par l'Assemblée Départementale du Conseil général de l'Essonne le 7 février 2011 ;

Vu l'arrêté conjoint n° 2012-177 du 27 septembre 2012 portant décision de réouverture de l'aile 3B, de fermeture -à titre temporaire- du pavillon d'Orléans et de régularisation de la capacité totale en hébergement permanent et en hébergement temporaire de l'EHPAD dénommé « Le Château de Lormoy » et précisant que la capacité de l'établissement sera portée à 161 places dont 152 places d'hébergement permanent et 9 places d'hébergement temporaire ;

Vu l'extrait Kbis du 13 septembre 2016 communiqué le 20 septembre 2016 confirmant la nouvelle dénomination de l'établissement suite au rachat des parts de la SARL Château de Lormoy par le groupe Korian ;

CONSIDERANT qu'il importe de régulariser le changement de dénomination de l'EHPAD « Le Château de Lormoy » sis 47-51 route de Lormoy, à Longpont sur Orge (91310) ;

Sur propositions conjointes du Délégué départemental de l'Essonne et du Directeur général des services du département de l'Essonne,

VU l'arrêté conjoint n° 2012-177 du 27 septembre 2012 portant décision de réouverture de l'aile 3B, de fermeture -à titre temporaire- du pavillon d'Orléans et de régularisation de la capacité totale en hébergement permanent et en hébergement temporaire de l'EHPAD dénommé « Le Château de Lormoy » et précisant que la capacité de l'établissement sera portée à 161 places dont 152 places d'hébergement permanent et 9 places d'hébergement temporaire ;

VU l'extrait Kbis du 13 septembre 2016 communiqué le 20 septembre 2016 confirmant la nouvelle dénomination de l'établissement suite au rachat des parts de la SARL Château de Lormoy par le groupe Korian ;

CONSIDERANT qu'il importe de régulariser le changement de dénomination de l'EHPAD « Le Château de Lormoy » sis 47-51 route de Lormoy, à Longpont sur Orge (91310) ;

ARRESENT

ARTICLE 1^{ER} :

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommé « Le Château de Lormoy » sis 47-51 route de Lormoy, à Longpont sur Orge, est renommé « Korian Château de Lormoy ».

ARTICLE 2 :

Ce changement de dénomination n'entraîne aucune modification dans la gestion de l'établissement. Sa capacité est maintenue à 161 places réparties comme suit :

- 152 places d'hébergement permanent réparties en 144 chambres dont 8 chambres doubles ;
- 9 places d'hébergement temporaire.

ARTICLE 3 :

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

- N° FINESS établissement : 91 080 607 4
 - o Code catégorie : [500] Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - o Code tarif (mode de fixation des tarifs) [47] ARS/PCD, Tarif partiel, non habilité aide sociale sans PUI

 - o Code discipline : [924] Accueil pour personnes âgées
 - o Code fonctionnement (type d'activités) : [11] Hébergement complet internat
 - o Code clientèle : [711] Personnes âgées dépendantes

 - o Code discipline : [657] Accueil temporaire pour personnes âgées
 - o Code fonctionnement (type d'activités) : [11] Hébergement complet internat
 - o Code clientèle : [711] Personnes âgées dépendantes

- N° FINESS gestionnaire : 91 000 172 6
 - o N° SIREN : 327258406
 - o Code statut : [72] SARL Société du Château de Lormoy

ARTICLE 4 :

L'établissement n'est pas habilité à l'aide sociale.

ARTICLE 5 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance des autorités compétentes.

L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 6 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ARTICLE 7 :

Le Délégué départemental de l'Essonne, le Directeur Général des Services du Département de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Département de l'Essonne et aux recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ile de France, de la préfecture de l'Essonne, de la Mairie de Longpont-sur-orge et notifié au demandeur.

Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Christophe DEVYS

Le 29 DEC. 2016

Le Président du Conseil départemental
de l'Essonne

François DUROVRAY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET

**Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure
et de la Protection Civile
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile**

**ARRÊTÉ 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 1259 du 21 décembre 2016
relatif à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de
panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié, relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 avril 2016, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne ;

VU le décret du 31 mai 2016, portant nomination de Monsieur Alain CHARRIER, en qualité de directeur de cabinet de la préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 469 du 19 mai 2016, portant constitution de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 2016 relatif à la participation des services de la police et de la gendarmerie nationales aux commissions de sécurité contre les risques d'incendie et de panique ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Il est créé une sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Titre I – Attributions de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

ARTICLE 2 :

La sous-commission départementale est l'organe technique d'étude, de contrôle et d'information du préfet et des maires.

Elle assiste ces derniers dans l'application des mesures de police et de surveillance qu'ils sont appelés à prendre en vue d'assurer la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur relevant respectivement des articles R.123-1 à R.123-55 et R.122-19 à R.122-29 du code de la construction et de l'habitation.

ARTICLE 3 :

La sous-commission départementale, sous l'autorité du préfet et par délégation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, est chargée sur l'ensemble du département de l'Essonne :

- d'émettre un avis sur les projets de construction, d'extension, d'aménagement et de transformation des établissements recevant du public de la 1^e à la 5^e catégorie et des immeubles de grande hauteur, que l'exécution de ces projets soit subordonnée ou non à la délivrance du permis de construire,
- de procéder aux visites d'ouverture, visites périodiques et inopinées dans les établissements recevant du public classés en 1^e catégorie et immeubles de grande hauteur, et à la demande du Préfet des établissements de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégorie, sauf cas particulier prévu au paragraphe 3 de l'article M 1,
- de s'assurer, soit de sa propre initiative, soit à la demande des maires, du préfet ou du fonctionnaire désigné pour les établissements recevant du public, du respect des règles de sécurité dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,
- d'examiner et d'instruire tous dossiers ou questions pouvant lui être transmis relatifs au domaine d'activités indiqué à l'article 2,
- de donner son avis sur les procédés ou systèmes particuliers pour lesquels la commission centrale de sécurité devait être saisie avant juin 2014 (article CO 48, T 47, X 3 notamment),
- d'examiner et d'instruire les demandes d'attestation de conformité des chapiteaux, tentes et structures (CTS 3),
- de donner un avis sur la délivrance de l'attestation de conformité des établissements flottants,
- de proposer l'octroi de dérogations à la réglementation (atténuations ou aggravations) en application des dispositions de l'article R.123-13 du code de la construction et de l'habitation,
- de proposer au préfet de saisir le ministère de l'intérieur des dossiers pour lesquels il apparaît opportun de demander l'avis de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises,
- de tenir et de mettre à jour la liste départementale des établissements recevant du public prévue à l'article R. 123-47 du code de la construction et de l'habitation.

Elle constitue, par ailleurs, l'organe de recours pour les avis donnés par les commissions communales ou d'arrondissement en application de l'article R.123-36 du code de la construction et de l'habitation.

ARTICLE 4 :

La sous-commission départementale n'a pas compétence en matière de solidité des structures.

Lors d'une demande de permis de construire ou d'une autorisation de travaux, le maître d'ouvrage s'engage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre 1^{er} du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité. Cet engagement est versé au dossier et la commission en prend acte.

En l'absence de ce document, la sous-commission ne peut examiner le dossier.

Lors de la demande d'autorisation d'ouverture, la commission constate que les documents suivants figurent au dossier :

- l'attestation par laquelle le maître d'ouvrage certifie avoir fait effectuer l'ensemble des contrôles et vérifications techniques relatifs à la solidité, conformément aux textes en vigueur,
- l'attestation du contrôleur technique lorsque son intervention est obligatoire, précisant que la mission solidité a bien été exécutée,
- les conclusions du rapport de solidité du contrôleur technique lorsque son intervention est obligatoire.

En l'absence de ces documents, la sous-commission ne peut se prononcer.

Titre II – Composition de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

ARTICLE 5 :

La sous-commission départementale est présidée par un membre du corps préfectoral. Elle peut être présidée également par l'un des membres titulaires prévus au 1 du présent article ou l'un des adjoints en titre de l'un de ces membres spécialement désigné à cet effet, par arrêté préfectoral, sous réserve que cet adjoint soit un fonctionnaire de catégorie A, ou un militaire du grade d'officier ou de major.

1. Sont membres avec voix délibérative pour tous les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur les chefs des services suivants ou leurs suppléants :

- le chef du service interministériel de défense et de protection civile ;
- le directeur départemental des services d'incendie et de secours (son suppléant doit être titulaire du brevet de prévention ou de l'unité de valeur de formation PRV 2) ;
- le directeur départemental des territoires ou son représentant pour :
 - les avis prévus à l'article 3 alinéa 1 ;
 - une partie des visites prévues à l'article 3 alinéa 2 à savoir les visites d'ouverture ou de réception de travaux des établissements recevant du public de 1^e, 2^e ou 3^e catégorie ;
- le directeur départemental de la sécurité publique ou le commandant du groupement départemental de gendarmerie selon les zones de compétence pour les établissements recevant du public de 1^e catégorie, pour les immeubles de grande hauteur, pour les établissements recevant du public de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégories de types P et REF, pour les centres de rétention administrative et les établissements pénitentiaires, pour les visites inopinées de toutes les catégories pour tous les types d'établissements et, le cas échéant, sur décision du préfet pour tout autre établissement.

2. Sont membres avec voix délibérative en fonction des affaires traitées :

- le maire de la commune concernée ou l'adjoint désigné par lui ou, à défaut, un conseiller municipal désigné par arrêté. Pour les avis prévus à l'article 3, alinéa 1, et pour les dossiers spécifiquement désignés par le secrétariat de la sous-commission, le maire peut faire parvenir un avis écrit motivé, avant la réunion de la sous-commission. Cet avis est transmis au secrétariat de la sous-commission ;
- un représentant des services de la commune ;
- les autres représentants des services de l'État, membres de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, non mentionnés au 1, mais dont la présence s'avère nécessaire pour l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour ;
- le secrétaire de la commission de surveillance du service de la navigation de la Seine ou le délégué de la commission de surveillance, pour les établissements flottants (décret et arrêté du 9 janvier 1990) ;
- le chef de l'inspection générale de sécurité incendie de la SNCF ou son représentant, pour les locaux accessibles au public situés sur le domaine public du chemin de fer (arrêté du 20 février 1983) ;
- le directeur régional des services pénitentiaires pour les établissements pénitentiaires (arrêté du 18 juillet 2006).

ARTICLE 6 :

Il peut être fait appel avec voix consultative :

- au représentant du service instructeur compétent ;
- au représentant du service déconcentré de l'État assurant la tutelle de l'établissement qui est visité ou dont le dossier fait l'objet d'un examen de l'instruction préalable à la délivrance du permis de construire ;
- à tout spécialiste ou expert dont le concours paraîtrait nécessaire (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme agréé, etc.) ;
- lorsqu'il s'agit d'un établissement scolaire :
 - à un représentant de l'inspection académique et/ou du rectorat ;
 - au représentant des collectivités territoriales compétent, selon la nature de l'établissement (collège : conseil départemental / lycée : conseil régional).

Titre III – Du fonctionnement de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur

ARTICLE 7 :

La sous-commission ne peut valablement délibérer qu'en présence :

- de son président ;
- de l'ensemble des membres ayant voix délibérative ou de leurs représentants ;
- du maire de la commune concernée, d'un adjoint désigné par lui ou d'un conseiller municipal nommé par arrêté municipal, si celui-ci n'a pas fait parvenir au secrétariat de la sous-commission départementale l'avis motivé prévu à l'article 5.

En cas d'absence de l'un d'entre eux, la sous-commission ne pourra émettre d'avis.

ARTICLE 8 :

La sous-commission émet un avis favorable ou défavorable, ou n'émet pas d'avis lorsque l'ensemble des éléments nécessaires à l'examen du dossier ne sont pas produits. Les décisions sont prises par vote à la majorité absolue des membres ayant voix délibérative. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

L'avis défavorable doit être motivé, en référence aux articles du règlement non respectés.

Le procès-verbal est signé par chaque membre ayant voix délibérative.

Toutefois, en cas d'avis divergents, nonobstant l'avis unique et collégial inscrit dans le procès-verbal, le détail du vote peut faire l'objet d'un compte-rendu de séance.

Dans ce cas :

- seule la signature du président est apposée sur le procès-verbal ;
- le compte-rendu est alors accompagné de l'avis et de la signature de tous les membres.

L'avis favorable peut proposer la réalisation de prescriptions motivées.

Les procès-verbaux sont transmis à l'autorité investie du pouvoir de police mais également, dans le cas particulier des établissements relevant de personnes de droit public, au fonctionnaire ou agent mentionné à l'article R. 123-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Si un compte-rendu est établi à l'issue de la réunion de la sous-commission, il est conservé dans le dossier de l'établissement recevant du public. Il n'est pas destiné à être communiqué à l'exploitant, sauf sur demande expresse écrite de celui-ci, selon les règles relatives à la communication des documents administratifs.

L'avis de la sous-commission, relatif à l'ouverture au public ou à la réception de travaux, vaut avis sur la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux prévus à l'article R. 123-35 du Code de la Construction et de l'Habitation, sauf précision contraire mentionnée dans le procès-verbal de la sous-commission.

ARTICLE 9 :

Le secrétariat de la sous-commission départementale est assuré par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son suppléant (chef du groupement Prévention ou son adjoint).

À ce titre, et en application des textes, il est chargé principalement :

- de rapporter les dossiers ;
- d'assurer l'animation technique de la sous-commission ;
- de convoquer les membres ;
- de rédiger les procès-verbaux et comptes-rendus et de les diffuser aux membres de la sous-commission ;
- d'organiser et de planifier le contrôle des établissements recevant du public de la 1^e catégorie et des immeubles de grande hauteur, et éventuellement des établissements de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégories ;
- d'établir et de tenir à jour le fichier des établissements recevant du public du 1^{er} groupe, des immeubles de grande hauteur et des établissements du 2^e groupe comportant des locaux à sommeil à partir, notamment, des informations transmises par les maires ;
- d'assurer la coordination des commissions communales et de définir une doctrine départementale.

L'organisation et la planification du contrôle à l'exploitation de l'ensemble des établissements recevant du public de type GA sont du ressort de l'Inspection Générale de Sécurité Incendie.

ARTICLE 10 :

La sous-commission départementale tient informée de ses travaux la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité en adressant à son secrétariat (SIDPC) les procès-verbaux et comptes-rendus des réunions et visites.

Elle lui propose, si besoin est, l'examen d'affaires particulières.

Les procès-verbaux et comptes-rendus de chaque visite font l'objet d'une transmission au sous-préfet concerné. Les avis défavorables font l'objet d'un signalement spécifique du maire avec demande d'information sur la réalisation des travaux de mise en sécurité.

ARTICLE 11 :

Il est constitué au sein de la sous-commission départementale un groupe de visite chargé de fournir à la sous-commission les éléments techniques lui permettant de donner son avis. Ce groupe est notamment missionné pour :

- procéder à des visites de chantier ;
- procéder à des essais techniques ;
- procéder à la visite des exploitations des groupements d'établissements ;
- vérifier la réalisation des travaux prescrits dans les délais fixés.

Il est composé :

- du directeur départemental des services d'incendie et de secours ou de son représentant qui en assure la présidence et le secrétariat ;
- du maire de la commune concernée ou de son représentant ;
- du directeur départemental des territoires ou son représentant pour une partie des visites prévues à l'article 3 alinéa 2 à savoir les visites d'ouverture ou de réception de travaux des établissements recevant du public de 1^e, 2^e ou 3^e catégorie ou d'un représentant de la commune pour toute autre visite ;
- du directeur départemental de la sécurité publique ou du commandant du groupement départemental de gendarmerie selon les zones de compétence pour les établissements recevant du public de 1^e catégorie, pour les immeubles de grande hauteur, pour les établissements recevant du public de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e catégories de types P et REF, pour les centres de rétention administrative et les établissements pénitentiaires, pour les visites inopinées de toutes les catégories et pour tous les types d'établissements et, le cas échéant, sur décision du préfet pour tout autre établissement ;
- du chef de l'inspection générale de sécurité incendie de la SNCF ou son représentant pour les établissements recevant du public de type GA ;

- du secrétaire de la commission de surveillance du service de la navigation de la Seine ou le délégué de la commission de surveillance pour les établissements flottants (décret et arrêté du 9 janvier 1990) ;
- du directeur régional des services pénitentiaires pour les établissements pénitentiaires (arrêté du 18 juillet 2006).

Il transmet une proposition d'avis à la sous-commission départementale. Ses observations sont mentionnées dans le procès-verbal de la sous-commission.

ARTICLE 12 :

L'arrêté préfectoral n° 2016 – PREF-DCSIPC-SIDPC n° 910 du 17 octobre 2016 relatif à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur est abrogé.

ARTICLE 13 :

Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, Madame et Monsieur les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Chefs de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.



Josiane CHEVALIER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET

Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure

et de la Protection Civile

Service Interministériel de Défense

et de Protection Civile

**ARRÊTÉ 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 1260 du 21 décembre 2016
portant désignation des fonctionnaires habilités à présider la sous-commission départementale
pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du
public et les immeubles de grande hauteur**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié par le décret n° 2016-1201 du 5 septembre 2016, relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 avril 2016, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne ;

VU le décret du 31 mai 2016, portant nomination de Monsieur Alain CHARRIER, en qualité de directeur de cabinet de la préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

VU l'arrêté n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 1259 du 21 décembre 2016, relatif à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 469 du 19 mai 2016, portant constitution de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 2016 relatif à la participation des services de la police et de la gendarmerie nationales aux commissions de sécurité contre les risques d'incendie et de panique ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

La sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur est présidée par un membre du corps préfectoral. Elle peut être présidée également par les fonctionnaires suivants :

- Direction du Cabinet :

- M. François GARNIER, Directeur Adjoint du Cabinet
- M. Roland NIHOARN, Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- Mme Magalie VICENTE, Adjointe au Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

- Service Départemental d'Incendie et de Secours :

- Colonel Alain CAROLI, Directeur Départemental
- Colonel Jérôme PETITPOISSON, Directeur Départemental Adjoint
- Colonel Francis FERNANDEZ, Directeur Opérationnel
- Colonel Denis BUSSEUIL, Directeur du Soutien et de la Logistique
- Lieutenant-Colonel Jean-Paul LEMOINE, Directeur du Pilotage et de l'Évaluation

- Direction Départementale de la Sécurité Publique :

- M. Didier MAZOYER, Contrôleur Général de la Police Nationale, Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Mme Nadine LE CALONNEC, Commissaire Divisionnaire, Adjointe au Directeur Départementale
- M. Thierry MATHE, Commissaire Divisionnaire, Chef de District d'Évry
- M. Christophe LACRAMPE, Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Juvisy-sur-Orge
- M. Lionel VALLENCE, Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Palaiseau

- Groupement de Gendarmerie de l'Essonne :

- Colonel Jean-Marc MICHELET, Commandant de Groupement
- Lieutenant-Colonel Frédéric DUPONT, Commandant en second de Groupement
- Lieutenant-Colonel Jean MASSON, Officier Adjoint au Commandement

-Direction Départementale des Territoires :

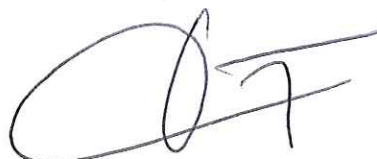
- M. Yves RAUCH, Directeur Départemental des Territoires
- M. Olivier DE SORAS, Directeur Départemental des Territoires Adjoint
- M. Pierre-François CLERC, Adjoint au Directeur Départemental des Territoires
- M. Hugues LACOURT, Secrétaire Général
- Mme Natasha NASS, Chef du Service du droit des sols et construction durable
- M. Jeffrey USAL, Adjoint au Chef du Service du droit des sols et construction durable

ARTICLE 2 :

L'arrêté n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 868 du 26 septembre 2016 portant désignation des fonctionnaires habilités à présider la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur est abrogé.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, Madame et Monsieur les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Chefs de Service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Josiane CHEVALIER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET

**Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure
et de la Protection Civile
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile**

**ARRÊTÉ 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 1261 du 21 décembre 2016
portant constitution des commissions communales de sécurité**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié par le décret n° 2016-1201 du 5 septembre 2016, relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 avril 2016, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne ;

VU le décret du 31 mai 2016, portant nomination de Monsieur Alain CHARRIER, en qualité de directeur de cabinet de la préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 469 du 19 mai 2016, portant constitution de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 2016 relatif à la participation des services de la police et de la gendarmerie nationales aux commissions de sécurité contre les risques d'incendie et de panique ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Il est créé dans chaque commune du département de l'Essonne une commission communale de sécurité.

ARTICLE 2 :

La commission communale est présidée par le maire ou l'adjoint du maire ou un conseiller municipal, qu'il désigne par arrêté.

1. Sont membres avec voix délibérative les personnes désignées ci-après ou leurs suppléants :

- un sapeur-pompier titulaire du brevet de prévention ;
- un agent de la direction départementale des territoires ou un agent de la commune, selon les règles suivantes :
 - pour les visites d'ouverture au public ou de réception de travaux des établissements recevant du public de 1^e, 2^e ou 3^e catégorie, la présence de l'agent de la direction départementale des territoires est requise dans toutes les communes du département ;
 - pour toutes les autres visites, la présence de l'agent de la commune est requise.

En l'absence du président ou de l'un des membres précités, la commission communale ne peut émettre d'avis.

2. Sont membres avec voix délibérative en fonction des affaires traitées :

Les autres représentants des services de l'État, membres de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, non mentionnés au 1, mais dont la présence est nécessaire pour l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

3. Est membre à titre consultatif en fonction des affaires traitées :

Toute personne qualifiée désignée par arrêté préfectoral.

4. Est membre avec voix délibérative :

Le chef de la circonscription de sécurité publique ou le commandant de brigade de gendarmerie territorialement compétent pour :

- Les établissements recevant du public de types P (salles de danse et salles de jeux) et REF (refuges de montagne) ;
- Les centres de rétention administrative et les établissements pénitentiaires ;
- Les visites inopinées de tous types d'établissements recevant du public.

Le secrétariat de la commission communale de sécurité est assuré par un agent de la commune.

ARTICLE 3 :

Sous l'autorité du maire, le secrétariat de la commission est chargé :

- d'établir et de tenir à jour la liste de tous les établissements recevant du public de 1^e, 2^e, 3^e et 4^e catégories et des établissements de 5^e catégorie hébergeant du public, situés sur le territoire communal et d'en transmettre les mises à jour tous les six mois au service départemental d'incendie et de secours¹ ;
- d'organiser et de planifier le contrôle de ces établissements (à l'exception de ceux de la 1^e catégorie) et de solliciter auprès du SDIS, groupement prévention, le concours d'un préventionniste ;
- de convoquer les membres et d'informer l'exploitant par écrit dix jours au moins avant la date de chaque réunion ;
- de rédiger les comptes-rendus ou procès-verbaux des commissions ;
- de notifier aux exploitants les procès-verbaux des commissions et les décisions du maire visées à l'article 10 ;
- de transmettre au secrétariat¹ de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et IGH et aux membres des commissions (sauf SDIS) un exemplaire des procès-verbaux, comptes-rendus et décisions cités aux articles 7 à 10 ;

- de transmettre à la préfecture, au secrétariat de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilités (SIDPC) un rapport annuel d'activité (liste des établissements visités avec mention de l'avis émis).

¹ Monsieur le Colonel, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) – Groupement Prévention – 1 rond-point de l'Espace – BP 218 – 91007 ÉVRY cedex.

ARTICLE 4 :

La commission communale est compétente pour :

- procéder à des visites d'ouverture au public ou de réception de travaux dans les établissements de 2^e, 3^e et 4^e catégories et les établissements de 5^e catégorie hébergeant du public ;
- procéder à des visites d'ouverture au public ou de réception de travaux dans les exploitations des centres commerciaux de 1^e catégorie dont la surface accessible au public est inférieure à 300 m² lorsque les dispositions particulières prévues au paragraphe 3 de l'article M 1 du règlement de sécurité susvisé ne sont pas applicables ;
- effectuer le contrôle périodique des établissements recevant du public de 2^e, 3^e et 4^e catégories et les établissements de 5^e catégorie hébergeant du public, selon la réglementation en vigueur ;
- procéder, s'il existe des motifs de gravité, aux visites des établissements recevant du public de 5^e catégorie non visés ci-dessus.

Elle n'a pas compétence pour reclasser un établissement en cas de modification de la nature de son activité principale (type) ou de sa catégorie, au sens des articles R. 123-18 et R. 123-19 du Code de la Construction et de l'Habitation.

ARTICLE 5 :

Ces visites ont pour but :

- de vérifier si les prescriptions du présent chapitre ou les arrêtés du représentant de l'État dans le département ou du maire pris en vue de son application sont observés et, notamment, si tous les appareils de secours contre l'incendie ainsi que les appareils d'éclairage de sécurité fonctionnent normalement ;
- de vérifier l'application des dispositions permettant l'évacuation des personnes en situation de handicap ;
- de s'assurer que les vérifications prévues par le règlement de sécurité ont été effectuées ;
- de suggérer les améliorations ou modifications qu'il y a lieu d'apporter aux dispositions et à l'aménagement desdits établissements dans le cadre de la présente réglementation ;
- d'étudier dans chaque cas d'espèce les mesures d'adaptation qu'il y a lieu d'apporter éventuellement aux établissements existants.

ARTICLE 6 :

Lors d'une visite de contrôle, l'exploitant transmet à la commission les rapports des personnes chargées des vérifications techniques imposées par le règlement de sécurité susvisé.

Dans le cas d'une visite de réception ou d'ouverture au public, le dossier est complété par les documents suivants :

- l'attestation par laquelle le maître d'ouvrage certifie avoir fait effectuer l'ensemble des contrôles et vérifications techniques relatifs à la solidité, conformément aux textes en vigueur ;
- l'attestation du bureau de contrôle, lorsque son intervention est obligatoire, précisant que la mission solidité a bien été exécutée. Cette attestation est complétée par le relevé des conclusions du rapport de contrôle, attestant de la solidité de l'ouvrage.

En l'absence de l'un de ces documents et rapports, la commission ne peut se prononcer favorablement (avis différé ou avis défavorable motivé le cas échéant).

La commission proposera alors au maire d'exiger leur fourniture dans un délai déterminé. Si nécessaire, elle rappellera à l'exploitant les sanctions qu'il encourt.

ARTICLE 7 :

Sauf impossibilité, la commission communale émet un avis favorable ou défavorable. L'avis est rendu à la majorité absolue des membres présents ayant voix délibérative. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

L'avis défavorable doit être motivé.

L'avis favorable peut être assorti de propositions de prescriptions qui devront être motivées.

Les avis sont retranscrits dans un procès-verbal qui est signé par chaque membre permanent ayant voix délibérative.

L'avis de la sous-commission relatif à l'ouverture de surfaces au public ou à la réception de travaux vaut avis sur la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux prévu à l'article R.123-35 du Code de la Construction et de l'Habitation, sauf précision contraire mentionnée dans le procès-verbal de la commission.

ARTICLE 8 :

En cas de désaccord des membres de la commission sur l'avis à émettre ou sur les prescriptions à formuler, un compte-rendu est réalisé afin de retranscrire en plus des informations prévues dans un procès-verbal, le détail du vote et les points substantiels litigieux.

Ce document, signé par tous les membres, est conservé par le secrétariat de la commission. Il n'est pas destiné à être communiqué à l'exploitant, sauf demande expresse écrite de celui-ci.

Un procès-verbal exprimant l'avis unique de la commission est ensuite réalisé à partir de ce compte-rendu. Il reprend, entre autres, les prescriptions validées par la majorité des membres ainsi que les informations mentionnées à l'article 7 ci-dessus. La signature du seul président de la commission est suffisante.

ARTICLE 9 :

Dans tous les cas, mention devra être faite dans le procès-verbal, sous l'emplacement réservé à la signature des membres, et avec une taille de caractère de police d'au moins huit, d'une formule du type :

« les renseignements contenus dans ce procès-verbal font l'objet d'un traitement automatisé en application de la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'arrêté du 22 janvier 1998 relatif à la création dans les préfetures d'un traitement automatisé de gestion de la liste des établissements recevant du public. »

ARTICLE 10 :

Le procès-verbal est transmis au maire ou, dans le cas particulier des établissements relevant de personnes de droit public, au fonctionnaire ou agent visé à l'article R. 123-16 du Code de la Construction et de l'Habitation. Un exemplaire est alors transmis simultanément au maire.

Au regard de l'avis mentionné dans ce procès-verbal, le maire fait notifier sa décision motivée à l'exploitant qui dispose d'un délai pour faire connaître ses observations. Dans le cas d'une demande d'ouverture au public, cette décision prend la forme d'un arrêté.

Toute décision fixe, le cas échéant, les délais accordés pour que soient levées les prescriptions formulées dans le procès-verbal de la commission. À défaut, il appartient à l'exploitant d'y satisfaire au plus tôt.

ARTICLE 11 :

En cas de litige ou d'avis défavorable émis par la commission communale, les exploitants peuvent demander que la question soit soumise à l'avis de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

ARTICLE 12 :

La commission communale de sécurité ou le maire peut soumettre à l'examen de la sous-commission citée à l'article 11, toute question posant un problème technique ou juridique particulier.

ARTICLE 13 :

La commission communale de sécurité peut être réunie conjointement avec la commission communale d'accessibilité.

Les deux commissions délivrent toutefois à cette occasion des avis distincts.

ARTICLE 14 :

L'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 908 du 17 octobre 2016 portant constitution des commissions communales de sécurité est abrogé.

ARTICLE 15 :

Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, Madame et Monsieur les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Chefs de service, Mesdames et Messieurs les Maires, présidents de commissions communales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.



Josiane CHEVALIER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET

**Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure
et de la Protection Civile
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile**

**ARRÊTÉ 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 1262 du 21 décembre 2016
relatif aux commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de
panique dans les établissements recevant du public**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié par le décret n° 2016-1201 du 5 septembre 2016,
relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et
à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 21 avril 2016, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de
préfète de l'Essonne ;

VU le décret du 31 mai 2016, portant nomination de Monsieur Alain CHARRIER, en qualité de
directeur de cabinet de la préfète de l'Essonne ;

VU l'arrêté interministériel du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du
règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du
public ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-PREF-DCSIPC-SIDPC n° 469 du 19 mai 2016, portant constitution de
la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 2016 relatif à la participation des services de la police et
de la gendarmerie nationales aux commissions de sécurité contre les risques d'incendie et de panique :

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Il est créé dans les arrondissements d'Étampes, d'Évry et de Palaiseau, une commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

ARTICLE 2 :

La commission d'arrondissement est l'organe technique d'étude, de contrôle et d'information du sous-préfet et des maires.

Elle assiste ces derniers dans l'application des mesures de police et de surveillance qu'ils sont appelés à prendre en vue d'assurer la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public relevant des articles R.123-1 à R.123-55 du code de la construction et de l'habitation.

ARTICLE 3 :

La commission d'arrondissement, sous l'autorité du sous-préfet et par délégation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, est chargée sur l'ensemble de son arrondissement :

- d'émettre un avis sur les projets de construction, d'extension, d'aménagement et de transformation des établissements recevant du public de la deuxième à la cinquième catégorie, que l'exécution de ces projets soit subordonnée ou non à la délivrance du permis de construire ;
- d'examiner et d'instruire tous dossiers ou questions pouvant lui être transmis relatifs au domaine d'activités indiqué à l'article 2 ;
- de proposer au sous-préfet le renvoi des dossiers pour lesquels il apparaît opportun de demander l'avis de la sous-commission départementale.

ARTICLE 4 :

Elle n'a pas compétence en matière de solidité des structures.

Lors du dépôt d'une demande de permis de construire ou d'une autorisation de travaux, le maître d'ouvrage s'engage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre 1^{er} du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité. Cet engagement est versé au dossier et la commission en prend acte.

En l'absence de ce document, la sous-commission ne peut examiner le dossier.

ARTICLE 5 :

La commission est présidée par le sous-préfet de l'arrondissement ou en cas d'empêchement par un autre membre du corps préfectoral, le directeur des services du cabinet, le secrétaire général ou le secrétaire en chef de la sous-préfecture ou par un fonctionnaire du cadre national des préfetures de catégorie A ou B, désigné par un arrêté préfectoral.

1. Sont membres avec voix délibérative les personnes désignées ci-après ou leurs suppléants :

- un sapeur-pompier titulaire du brevet de prévention ou de l'unité de valeur de formation PRV 2 ;
- un agent de la direction départementale des territoires ;
- le maire de la commune concernée ou l'adjoint désigné par lui ou un conseiller municipal désigné par arrêté.

2. Est membre avec voix délibérative :

Le chef de la circonscription de sécurité publique ou le commandant de compagnie de gendarmerie territorialement compétent pour :

- Les établissements recevant du public de types P (salles de danse et salles de jeux) et REF (refuges de montagne) ;

- Les centres de rétention administrative et les établissements pénitentiaires.

Pour les avis prévus à l'article 3 et pour les dossiers spécifiquement désignés par le secrétariat de la commission d'arrondissement, le maire ou son représentant désigné peut faire parvenir au secrétariat un avis écrit motivé, avant la réunion de la commission.

En l'absence du président ou de l'un des membres avec voix délibérative précités, et à défaut d'avis écrit motivé du maire de la commune concernée, la commission d'arrondissement ne peut émettre d'avis.

ARTICLE 6 :

Il peut être fait appel avec voix consultative :

- au représentant du service instructeur compétent ;
- au représentant du service déconcentré de l'État assurant la tutelle de l'établissement dont le dossier fait l'objet d'un examen au niveau de l'instruction préalable à la délivrance du permis de construire ;
- à tout spécialiste ou expert dont le concours paraîtrait nécessaire (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme agréé ...) ;
- lorsqu'il s'agit d'un établissement scolaire :
 - à un représentant de l'inspection académique et/ou rectorat ;
 - au représentant des collectivités territoriales compétent, selon la nature de l'établissement (collège : conseil départemental / lycée : conseil régional).

ARTICLE 7 :

La commission émet un avis favorable ou défavorable ; les décisions sont prises, si nécessaire, par vote à la majorité des membres ayant voix délibérative présents ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Nonobstant l'avis unique et global, le détail du vote peut, à la demande de l'un des membres, être inscrit au compte-rendu de la séance.

L'avis défavorable doit être motivé ; l'avis favorable peut être accompagné de prescriptions complémentaires.

Le procès-verbal est signé par chaque membre permanent. Toutefois, et à titre exceptionnel, la seule signature du président peut être apposée ; dans ce cas, la mention de l'accord des membres pour signature unique sera portée à la fois au procès-verbal et sur la feuille de présence. Il est transmis à l'autorité investie du pouvoir de police.

ARTICLE 8 :

Le secrétariat de la commission d'arrondissement est assuré par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son suppléant (chef du groupement prévention ou son adjoint).

À ce titre, et en application des textes, son représentant est chargé :

- de rapporter les dossiers ;
- d'assurer l'animation technique de la sous-commission ;
- de convoquer les membres ;
- de rédiger et diffuser aux membres les comptes-rendus et procès-verbaux des réunions de la commission.

ARTICLE 9 :

La commission d'arrondissement tient informé de ses travaux la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité en adressant à son secrétariat (SIDPC) les procès-verbaux des réunions et visites.

Elle lui propose, si besoin est, l'examen d'affaires particulières.

ARTICLE 10 :

L'arrêté préfectoral n° 2016 – PREF-DCSIPC-SIDPC n° 909 du 17 octobre 2016 relatif aux commissions d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public est abrogé.

ARTICLE 11 :

Monsieur le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet, Madame et Monsieur les Sous-Préfets, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Chefs de service, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke extending to the right.

Josiane CHEVALIER